CIRCULATION MOYENNE PAR JOUR SEMAINE FINISSANT LE 16 JUILLET 81,538

LA PRESSE

CIRCULATION TOTALE DE LA SEMAINE 531,871

VINGTIEME ANNEE N° 224 — MONTREAL, MERCREDI 27 JUILLET 1904 — DOUZE PAGES—UN CENTIN

LA GREVE DE FALL RIVER OU EN SONT LES CHOSES

Les dépêches ne rapportent encore aucune défection dans le camp des unionistes qui résistent aux manufacturiers en faveur d'une diminution de salaires.

SUR QUOI COMPTENT LES OUVRIERS

Les démocrates prétendent qua la grève est le résultat de la politique protectioniste de Roosevelt et tenteront probablement d'en faire tout le capital politique possible.

NOUVELLES DES CENTRES AFFECTES.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Fall River, Mass., 27 — Comme je vous le télégraphiais sommairement hier, la situation faite, dans le monde industriel, ici, par la réduction des gages des ouvriers en textiles et par la grève qui en a été la conséquence, peut se définir de la manière suivante :

Filatures fermées 82 ; ouvriers sans ouvrage, 23,630 ; filatures non unionnistes encore en opération, le "Iron Works", les "Print Works and Globe Yarn Mills" et la filature Stamford Spinning, soit 7,000 ouvriers en emploi régulier.

Les grévistes se sont engagés dans la lutte avec un fonds de $125,000 dans

AIDE ET SECOURS AUX GREVISTES

leur caisse, mais ils comptent sur l'appui de toutes les affiliations ouvrières des Etats-Unis, et aussi sur les collectes qui pourront être faites chez le public sympathique.

Les officiers des unions frapperont à toutes les portes, où ils ont espoir d'être favorablement reçus.

M. John Golden, le président de l'Union Textile, va se rendre à Washington pour rencontrer le président Gompers, de la Fédération Américaine du Travail.

Un comité de 28 membres a été nommé pour solliciter des secours.

D'ailleurs, ce qui encourage surtout les chefs ouvriers, c'est l'union parfaite et le dévouement absolu de leurs hommes.

Un fileur, le secrétaire O'Donnell, a offert de prêter les $1,000, lui revenant de l'Union, au comité de secours et il dit qu'il connaît neuf autres membres de l'Union, disposés à en faire autant.

Aussi l'Union des Tisserands vient d'hypothéquer son nouvel édifice à la "Five Cents Savings Bank" qui lui versera $55,000. La propriété vaut $55,000.

Les Mule Spinners recevront leur indemnité dans quinze jours. M. Hibbert, secrétaire de l'Union Textile est parti, pour faire rapport de la situation au président Gompers et lui demander l'appui de la Fédération du Travail.

Il est vrai que la lutte coûtera cher, peut-être $150,000 par semaine pour le soutien des grévistes.

Mais la magnifique solidarité qui vient de se manifester entre tous les unionistes est un puissant encouragement pour les chefs du mouvement.

HUMANITE CHEZ LES OUVRIERS

On signale les faits suivants pour prouver que la grève présente rencontre l'approbation unanime des ouvriers.

On avait craint que les ouvriers de la filature Seaconnet ne continuassent à travailler. Les gérants de cet établissement avaient en effet affiché à leurs portes un avis annonçant que le salaire des hommes qui se présenteraient lundi matin pour travailler, serait augmenté le plus tôt possible.

Aucun ouvrier n'a répondu à cet appel.

Dans la matinée le bruit courut que la direction de la filature Bourne proposait de réduire les salaire de 6¼ pour cent seulement au lieu de 12½ pour cent. Cette rumeur n'eut d'ailleurs aucun effet sur l'attitude des grévistes.

On signale encore comme particulièrement significatif, le cas des filatures de Border City. Ces annufactures étaient fermées depuis 14 semaines et on croyait que les ouvriers seraient heureux de retourner au travail. Il n'en a rien été. Le nombre des hommes qui se sont présentés hier matin n'était pas suffisant pour reprendre les opérations.

A une seule filature unioniste, il y a eu un peu de défection; mais, dans cette filature, qui est la Bourne, les directeurs manufacturiers ont établi le système coopératif et leurs ouvriers avaient moins à se plaindre, puisqu'ils partageaient les bénéfices. Cependant à midi, tous les ouvriers avaient déserté cette filature.

MISERE ET FAMINE

Il est probable, plutôt certain, qu'un grand nombre de familles souffriront de privations, peut-être même de misère. Les gages depuis longtemps étaient insuffisants pour permettre aux ouvriers de faire des économies.

Dans les familles nombreuses, surtout chez nos compatriotes, ce n'est pas avec $4 par semaine et 25c par chaque enfant, si même ce secours est régulièrement fourni par l'Union, qu'on pourra vivre sans gêne, par un temps où tous les objets nécessaires à la vie sont si chers.

Un manufacturier a admis lui-même la triste condition faite aux ouvriers par la crise du coton.

"Les autorités civiles et religieuses, disait l'un d'eux, constatent avec inquiétude que notre population tombe peu à peu dans la misère par suite de la diminution des heures de travail et de la réduction constante des salaires dans les manufactures. Nous ne nions point cela."

Déjà le Dr J. H. Leads, l'un des directeurs des Dispensaires et Hospices de l'Etat, est à étudier les moyens pris par l'autorité municipale pour subvenir aux besoins des grévistes nécessiteux.

De son côté, la Commission d'Arbitrage de l'Etat essaye d'arranger une seconde conférence entre les manufacturiers et les chefs unionistes. Elle demeurera à Fall River, tant qu'il sera permis de conserver l'espoir d'une entente à l'amiable.

LA GREVE ET LA POLITIQUE — ATTITUDE DES OUVRIERS EN DEHORS DE FALL RIVER.

Pendant que se joue à Fall River la grande partie entre les ouvriers et les patrons, entre les pauvres nombreux et les riches qui sont le petit nombre, lutte qui retient l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'industrie dans le monde entier, dans une foule d'autres localités des luttes d'importance secondaire se poursuivent, qui ne sont pas moins indicatrices de la véritable situation, et qui font déjà songer les politiciens.

Il ne devait pas être surprenant que des hommes placés depuis quelques années dans l'opposition, voulussent attribuer aux pouvoirs la situation actuelle, et pronostiquer même le renversement du régime républicain. C'est ce que l'on entend librement de côté et d'autre. Les patrons n'aiment pas Roosevelt parce qu'il s'est montré l'adversaire des trusts. Les ouvriers ne l'aiment pas parce qu'ils lui attribuent les grèves nombreuses qui sévissent à toute heure dans tous les recoins des Etats-Unis, les réductions de salaires, les difficultés du marché, la hausse des prix et tout ce qui s'ensuit. Voilà ce que disent les gens.

Il est donc intéressant de connaître sur quoi se basent les prophètes politiques pour établir leurs prédictions.

A Taunton, tout près d'ici, les manufactures Corr, qui fabriquent un coton de qualité à peu près égale à celui de Fall River, ont annoncé une réduction de douze et demi pour cent, qui commençait lundi. Quand on a vu les ouvriers de Fall River proclamer la grève, on a pensé que ceux de Taunton suivraient leur exemple. Il n'en a cependant rien été, et les fabriques ont reçu lundi matin leur effectif accoutumé d'ouvriers et d'ouvrières. Le gérant dit que quelques personnes sont parties pour le Canada, mais que cela n'a aucune im-

(A suivre sur la page 7)

LES SYRIENS SONT REPRIS

Une dizaine d'entre ces immigrants sont ramenés à bord du "Lake Simcoe".

FUITE GENERALE

Les contagieux cherchent refuge à la Longue Pointe, mais ils sont ramenés.

RAPATRIEMENT

La fuite des Syriens atteints du trachoma n'a pas été de longue durée. Après avoir profité d'une suspension de la Cour de Pratique, ils sont disparus sans qu'il eut été possible de les retrouver, mais deux d'entre eux ont été appréhendés, hier midi, rue Lagauchetière, et dix autres ont dû réintégrer l'entrepont du "Lake Simcoe."

Sur la demande de leurs compatriotes, M. Elias Tanous, les Syriens du "Lake Simcoe" devaient comparaître en cour samedi dernier.

Le stewart Schmidt les conduisit dans la salle d'audience, No 31, devant l'hon. juge Pagnuelo. Quand ce dernier entra, il demanda si le capitaine du navire était présent. Sur la réponse négative qui lui fut donnée, l'hon. juge se retira en disant qu'il reviendrait dès que le capitaine du "Lake Simcoe" serait arrivé.

C'est alors que commença une débandade générale, chacun de leur côté les Syriens qui devaient avoir reçu un mot d'ordre, s'éclipsaient et, le même soir, c'est-à-dire, samedi à minuit, 30, deux grands carrosses les emportaient sur la route de la Longue-Pointe.

Un peu avant d'arriver à l'Asile Saint-Jean de Dieu, les fuyards sautaient à terre et prenaient leur course à travers bois. Les voitures firent ainsi deux voyages et au dernier, dix des Syriens en fuite se dirigèrent vers la maison de leur compatriote, M. Bourét, dont la maison est voisine de l'hôtel Montréal, tenu par M. Chevalier.

Ils passèrent là le reste de la nuit et dimanche après-midi, eux aussi se jetaient dans le bois, sur les traces de leurs camarades.

A propos des bruits qui ont couru, où il est question d'un marché odieux, il est permis jusqu'à présent de n'accorder à la chose aucune créance.

Le représentant de "La Presse" se rendait dans la maison de M. Bourét, hier soir, et il s'attendait à être le seul visiteur à cette heure-là. Aussi ne fut il pas peu surpris de trouver présents les détectives Riopel et McCall, du bureau

A suivre sur la page 7

Mlle JULIA BEAUVAIS, chef des grévistes de langue française, Fall River

INCENDIE DESASTREUX

La fonderie de graisse des Swift aux stockyards de Chicago en flammes.

$400,000 DE DEGATS

Une alarme générale appelle tous les pompiers de Chicago sur les lieux.

VIOLENCE DES FLAMMES

Chicago, 27 — La fonderie de graisse des Swift, aux stock yards, est en feu. Des centaines de barils de graisse

Edifice des quartiers généraux de la compagnie Swift, Chicago.

sont là entassés et tout brûle avec une violence inouïe. On dit que l'incendie a été causé par la chûte d'un poêle, mais en même temps, on soupçonne que ce soit là l'oeuvre d'un incendiaire.

Les flammes se sont propagées avec

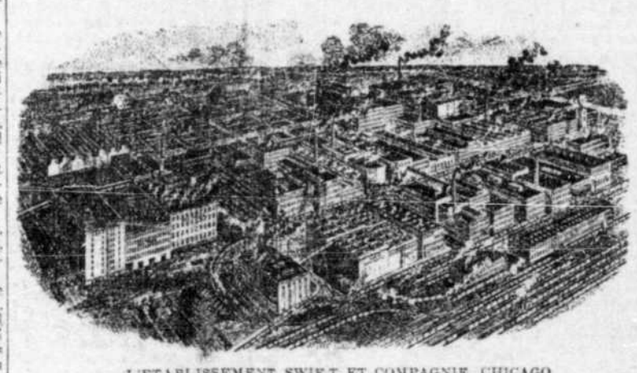

L'ETABLISSEMENT SWIFT ET COMPAGNIE, CHICAGO

une telle rapidité que toutes les pompes à vapeur des stock yards durent être mandées sur les lieux.

Chicago, 27 — Il est rumeur que l'incendie chez les Swift est l'oeuvre d'un criminel.

Toutefois, un examen attentif démontre que, apparemment, le feu aurait pu être communiqué par un dynamo surchauffé.

L'édifice mesure 150 pieds sur 250, et se compose de 3 étages, tous remplis de tinettes de graisse, dont plusieurs ont fait explosion, répandant partout les flammes.

Les pompiers ont été embarrassés dans leurs travaux par des troupeaux des bestiaux, que l'on conduisait à ce moment dans la grande allée des stock yards.

L'incendie menaça un grand nombre d'édifices environnants, mais les pompiers réussirent à empêcher les flammes de s'étendre.

Le stock de graisse incendié était évalué à $400,000.

VOLEURS DE BICYCLETTES

Les agents de sûreté Giguère et Laberge ont arrêté un jeune homme du nom de Max Felderman, pour vol de bicyclettes. Felderman demeure rue Victoria, No 28. Il a reconnu sa culpabilité et recevra sa condamnation plus tard. La bicyclette que M. Laperle, domicilié rue Coursol, s'est fait voler lundi soir, au coin des rues Craig et Bleury, a été retrouvée dans une ruelle, près de la rue Bleury. La Sûreté ne laisse pas les voleurs de bécanes en repos, et grâce aux visites nombreuses qui sont faites, tous les jours, dans les usines où l'on répare les montures endommagées, et dans les mont-de-piété, qui sont à peu près les seuls endroits où vont s'échouer les bicyclettes volées, il arrive rarement que les plaintes restent sans résultat.

UN TRAIN D'EMIGRES

Il est arrivé de Québec, à la gare Windsor, ce matin, un train de 300 émigrés des pays scandinaves, en partie des Suédois, se dirigeant vers l'ouest canadien ou américain.

Je dois dire à la louange des participants, qu'ils n'ont pas écouté les avis de certains journaux incendiaires, et qu'ils se sont bien conduits. Tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait, trop parfait, j'oserai dire, car on a cru à certains moments qu'il manquait d'enthousiasme. On a remarqué aussi des femmes dans la procession. Les fanfares du 43e, de Billing's Bridge, de Smith's Falls, de Renfrew et de Hull ont fourni le bruit. On a voulu engager celle de la Garde Champlain, qui a refusé les quelques piastres, pour sauvegarder l'honneur de son drapeau. Les cornemuses ont entamé plusieurs fois l'air du "Trafalgar". Le principal détail de la parade est le dételage des quatre chevaux du carrosse de lord Dundonald pour substituer 50 hommes.

Lord Dundonald a traité tout le monde chez lui. Le "scotch" et la bière ont servi à stimuler la verve de ceux qui ne crient qu'à cette condition. Les soldats ont eu de la bière et les "messieurs", du "scotch" avec du soda.

Le cortège a été applaudi plusieurs fois sur son passage, mais c'est à la gare où la vraie démonstration a eu lieu. Au milieu du bruit des fanfares et des acclamations de la foule, lord Dundonald, triomphant, distribua des poignées de main à droite et à gauche jusqu'au départ du train à 8 h. 20. Le conseil municipal de la ville et du comté, et plusieurs députés conservateurs ont assisté en voiture à la démonstration.

Par mesure de précaution, sept policemen ont monté la garde devant le bureau du "Free Press". Il n'y a pas eu d'hostilité.

On compte qu'il y avait vingt mille personnes parquées autour de la gare, en très grande partie des femmes. A vrai dire, je crois que toutes les femmes et les enfants étaient dans les rues —pour voir les soldats et les fanfares.

Il est regrettable que le passage de la fanfare française de Hull ait donné lieu, à un certain endroit de la rue Sussex, à des sifflets et des horions. Une huitaine de membres de cette fanfare ont refusé de jouer.

Des femmes ont chanté en choeur en passant devant le Russell. Pourquoi ? Elles seraient bien en peine de le dire.

LE DEPART DE DUNDONALD

Une foule considérable assiste au passage des soldats et des fanfares.

L'EX-COMMANDANT

Le lord anglais paie la 'traite' aux participants, à la bière et au 'scotch'.

INCIDENTS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 27 — A part les orangistes venus des quatre coins des comtés de Carleton, Renfrew, Lanark, Prescott et Russell, une couple de mille peut-être, il y avait dans la procession Dundonald, hier soir, comparativement peu de citoyens de marque. Malheureusement, au milieu d'une chamarrure de rubans, de boutonnières jaunes, de chevaux enharnachés aux couleurs les plus bizarres, ces messieurs s'étaient habillés de leur plus fin, pour figurer avec plus d'honneur dans la procession.

Sur cent cinquante carrosses à Ottawa, environ cinquante stationnaient inoccupés pendant le défilé. Il y avait beaucoup de véhicules particuliers et passablement de piétons. On peut dire qu'environ 2,500 personnes ont figuré dans la marche. Le reste était des curieux. Il y avait des milliers de ceux-ci, rangés chaque côté de la rue Sussex seulement. Il y en avait énormément moins cependant que pour un cirque de première classe.

LE SOLEIL DE MINUIT DANS LE PAYS DE L'OR

Deux photographies reçues par LA PRESSE qui démontrent bien que ce phénomène météorologique n'est pas une légende mais appartient à la réalité.

LES CANADIENS-FRANCAIS AU YOUKON

Nouvelles intéressantes que nous apporte le dernier courrier sur plusieurs compatriotes bien connus et qui ont laissé notre milieu pour ce pays enchanteur.

LA VIE A DAWSON CITY.

Notre pays est si vaste que nous y trouvons tous les climats sans avoir besoin de sortir des frontières canadiennes.

Il s'en, suit que nos compatriotes du Youkon, par privilège d'être les plus proches voisins du pôle nord, se paient le luxe d'avoir des jours perpétuels, durant les mois d'été, tandis que les nôtres sont limités de 3 heures de l'avant-midi à 9 heures de l'après-midi. En revanche, ils ont 6 mois de nuit consécutifs l'hiver, tandis que nous ne souffrons que d'un écart de quelques heures.

La photographie que nous reproduisons ci-dessus a été prise à Dawson, Youkon, à minuit juste, le 22 juin dernier. Notre correspondant a tenu à nous en envoyer une copie pour nous donner une preuve que l'histoire du "Soleil de Minuit", dans l'Alaska, n'est pas une légende, comme plusieurs le croient, mais une réalité bien vraie.

Cette photographie représente la résidence de l'honorable juge C. A. Dugas, où sont réunis quelques-uns des Canadiens-français les plus en vue du Territoire du Youkon.

L'honorable juge et Mme Dugas — dont nos concitoyens ont conservé un si bon souvenir — sont à Dawson, comme ils l'étaient ici, à la tête de la société française. La large et généreuse hospitalité qu'ils accordent aux Canadiens, les services constants qu'ils savent leur rendre, généreusement et discrètement, ont fait surnommer là-bas le savant juge "le papa des Canadiens."

Et nous croyons savoir qu'il tient autant à ce titre qu'à celui de "Juge de la Cour Territoriale ou de "Président de la Cour d'Appel."

Monsieur I. E. Girouard, ancien député d'Arthabaska à la Législature de Québec, est le régistrateur du Youkon. Il est aussi membre du Conseil Administratif —le parlement du Youkon — où sa parole fait autorité et où sa grande connaissance des choses parlementaires est très appréciée.

Et d'Arthabaska aussi nos lecteurs reconnaîtront MM. J. Camilien Noël, Auguste Noël et Napol. Laliberté, avocats, qui, là-bas, font honneur à leur race et à leur profession et ont su se créer des positions enviables et lucratives.

MM. F. X. Gosselin, F. X. Genest et Pierre Ledieu sont des anciens Québecois. Le premier est "assistant-commissaire de l'or" et son bureau passe à juste titre pour l'un des mieux tenus et des plus fermement dirigés de l'Administration — ce qui n'est pas peu dire et tout à l'honneur de cet excellent Canadien-français M. Genest, un ingénieur civil de marque, est l'un des chefs du bureau des arpentages. M. Pierre Ledieu, fils de l'éminent homme de lettres, M. Léon Ledieu, est un jeune avocat de talent, en train de se tailler au Klondyke un avenir d'or.

M. le docteur Paré, autrefois de Montréal, aujourd'hui chirurgien-major dans la police montée du N.-O., est à la tête des hôpitaux militaires de Dawson et de White Horse; M. Jos. Barrette, ci-devant de Saint-Barthélemi, est l'un des plus riches propriétaires de mines du Territoire.

Et, "the last but not the least", Mesdames Dugas et Girouard, qui ont apporté, dans les froides régions du Klondyke, la grâce, le charme et la bonté qui distinguent les Canadiennes, ce sont "les fleurs de ces climats rigoureux" comme a dit quelque barde du pays.

Nous devons le plaisir de pouvoir publier cette photographie à la gracieuse obligeance du Major A. d'Orsonnens, artiste à ses heures, tout en étant chef du bureau à l'Administration. Les militaires de Québec et de Saint-Jean, ses anciens compagnons d'armes, seront sans doute heureux d'apprendre qu'il est toujours le même joyeux et bon ami qu'ils ont connu autrefois. Les froids au-dessous de zéro n'ont pu lui atteindre le coeur. Nous lui adressons nos remerciements empressés.

Au moment où nous recevons cette photographie de notre correspondant, M. le Dr Lacombe, le député de Sainte-Marie à la Législature, recevait de son côté, l'autre photographie que nous publions plus bas, et qui représente le soleil de minuit, à Dawson City, durant le mois de juin.

Notre correspondant nous apprend par la même occasion l'heureux retour à Dawson de M. l'avocat Auguste Noël, qui a gagné une cause importante pour son client, M. Alexander McDonald, devant le Conseil Privé d'Angleterre.

M. Noël a eu le même succès devant la Cour Supérieure où il a gagné une grosse cause pour le compte d'un autre de ses clients, M. Letourneur.

M. Noël vient aussi d'être nommé commissaire des licences.

ORANGISTE ET IMPERIALISTE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 27 — Le "Citizen" dit ce matin que l'affaire Dundonald n'était pas une démonstration tory, qu'au contraire libéraux et conservateurs y ont pris part, de même qu'Anglais et Français. Le journal ajoute cependant dans ses commentaires que la démonstration est le coup de mort du gouvernement et que cette démonstration était tout impérialiste. Le "Citizen" blâme sir Wilfrid de ne pas avoir rendu une visite d'adieu au général. Ajoutons que ce dernier n'a pas jugé à propos de faire visite ni à son ministre ni au gouvernement.

Les paroles du général, quand on lui a demandé un discours, ont été : "Hommes du Canada, préservez de vos deux mains le Union Jack." Il a répété les mêmes paroles à un autre endroit, quand on lui a demandé de parler.

UNE BALAYEUSE DEMANTIBULEE

Ceux qui prétendent que la propreté de la ville est plutôt douteuse dans nos rues, ont grandement tort, puisqu'on a vu ce matin, une balayeuse mécanique manoeuvrer, sur la rue Peel, un peu en deçà de l'hôtel Windsor. Hélas ! la pauvre balayeuse n'a pas eu de chance, car à peine avait-elle commencé à nettoyer l'asphalte, qu'un tramway de la rue Windsor, se dirigeant vers l'Est, l'attrapa en flanc et la réduisit en pièces. Un lourd camion à double attelage en recueillit les débris.

LE FAMEUX BRITT EN COUR D'ASSISES

Saint-Jean, 27 — Le fameux Britt, alias Collins, récemment arrêté à Lacolle, et condamné samedi aux assises criminelles, a choisi un procès devant jury.

La cause s'instruira à fond au mois d'octobre. M. le juge Lanctôt a présidé l'enquête préliminaire.

COURRIER DE QUEBEC

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 27 — Le steamer "Vorax", qui a été si fortement endommagé par l'"Athenia", et qui est actuellement en cale-sèche à Saint-Joseph de Lévis, a été vendu à MM. G. T. Davie et Fils.

—Une dépêche reçue au département de la marine à Québec annonce que le steamer "Rockliffe" est échoué à Oakpoint, Baie des Chaleurs, et que le steamer "Aberdeen" a essayé en vain de le renflouer. On devra enlever sa cargaison. Le "Rockliffe" jauge 1,497 tonnes.

—A l'assemblée de la Chambre de Commerce tenue hier après-midi, on s'est occupé des taux d'assurances. Les "Rockliffe" de la "Canadian Fire Underwriters Association" ont présenté un exposé des améliorations que cette association désire pour notre système de protection contre le feu. Elle demande d'abord une pression d'eau plus considérable.

L'EFFICACITE DE LA TELEGRAPHIE SANS FIL

A la suite de quelles expériences LA PRESSE en est venue à adopter le système reconnu dans le monde entier comme le plus pratique aujourd'hui.

L'anecdote et ses conséquences, de la rencontre du docteur Lee De Forest et du capitaine Lionel James, sont sans contredit le plus beau témoignage de l'admirable efficacité du système de télégraphie sans fil, adopté par "La Presse".

Bien qu'inconnus l'un à l'autre, le capitaine Lionel James et le docteur Lee DeForest, prenaient, en décembre dernier à Liverpool, le même paquebot. Ce fut la première étape d'une série d'événements de la plus haute importance, comme on va le voir.

Le capitaine James,

EN PREVISION DE LA GUERRE ACTUELLE

s'en allait en Extrême-Orient, comme correspondant du "London Times" et du "New York Times" ; il était déjà connu pour avoir pris part à plusieurs campagnes anglaises. Mais, à cause de sa rencontre avec le docteur De Forest, sur le "Majestic", et des plans qu'il dressa avec le célèbre inventeur, il s'est acquis une réputation internationale. Ses dépêches par télégraphie sans fil, ont été les seules, dans certains cas, à fournir des détails précis au sujet des engagements sur mer ou des mouvements militaires sur terre, et en d'autres cas, les seules à devancer toutes les autres de plusieurs heures.

Ce fut aussi un gigantesque pas vers la renommée, pour De Forest, que l'établissement sur le théâtre des hostilités, de son système de télégraphie sans fil.

Le télégraphe sans fil de De Forest était chose connue en Amérique aussi bien qu'en Angleterre, à cause de l'expérience heureuse que venait de faire l'inventeur en envoyant et en recevant des messages par de là la mer d'Irlande, lorsqu'il rencontra le capitaine James, sur le "Majestic".

Mais, voilà maintenant que le système De Forest a ému la cour des czars de Russie, qu'il a été discuté par le président des Etats-Unis et ses ministres,

EN PLEINE MAISON BLANCHE

et que les principaux journaux du monde en ont chroniqué avec enthousiasme.

Par la décision de la Russie, traitant comme espions, les correspondants se servant du télégraphe sans fil pour expédier leurs messages, le système De Forest est devenu la cause d'un cas international, dont l'étude intéresse éminemment tous les juristes, de par le monde.

Ce fut donc à la propre suggestion du capitaine James, que deux appareils De Forest furent installés sur le lieu des hostilités. On expédia en Extrême-Orient, exactement les mêmes récepteurs, (et tout à fait identiques à ceux que possède "La Presse"), qui avaient servi à l'expérience incontestablement fructueuse des îles britanniques. Ces récepteurs ont donc parcouru la moitié du globe terrestre pour transmettre les dépêches du correspondant du "London Times" et du "New-York Times".

Le steamer "Haimun," frété par ces deux journaux, de Londres et New-York, a parcouru et parcourt encore, en tous sens, la mer Jaune et la mer de Corée. Il est muni d'appareils De Forest, et a reçu ou lancé des dépêches aériennes, à des distances variant de

50 A 150 MILLES

et plus, avec autant d'aise et de netteté, que si ces dépêches eussent suivi un cable direct de Wei-Hai-Wei aux différentes destinations.

Les opérateurs et mécaniciens qui sont allés en Extrême-Orient, pour l'installation et le fonctionnement de ces appareils de télégraphie sans fil, furent

M. Abraham White, président de la Compagnie de Forest.

MM. H. J. Brown et H. E. Athearn, deux des plus consciencieux employés de l'American De Forest Company. Ils ont demandé eux-mêmes d'être envoyés pour cette mission aventureuse et dangereuse même, autant sinon plus, que celle des correspondants de journaux. Ils savaient avant le départ quelle réception pourrait leur être faite par les belligérants, s'ils avaient le malheur de tomber entre les mains des Russes ou des Japonais. Mais ils étaient enthousiasmés de la fameuse découverte De Forest, et ils implorèrent l'honneur d'aller les premiers étonner l'Orient, et cela malgré mille et un dangers. Ils ne furent pas les seuls à demander cette faveur, mais ils furent choisis parmi tous les employés de l'American De Forest Company, qui, tous, depuis les ingénieurs au simple manoeuvre, professent la même admiration, le même culte pour

CETTE GRANDE DECOUVERTE

du siècle et pour son inventeur.

Le docteur De Forest lui-même fut ému de tant de dévouement pour répandre de par le monde son invention, et il consentit de grand coeur à l'établissement de son système de télégraphie sans fil, en Extrême-Orient ; pour lui, le succès dépassait l'attente. C'était l'incontestable triomphe, digne récompense des longues nuits sans sommeil.

C'est à Shanghaï que se fit l'installation de l'appareil, sur le steamer "Haimun", frété par le capitaine James, en février dernier. On dressa un mât de 75 pieds de hauteur sur le steamer, et l'installation se fit

PENDANT LE VOYAGE

à Wei-Hai-Wei.

A Wei-Hai-Wei, sur la péninsule de Yungtschen, se trouve la station de terre, dont le mât de bambou mesure 180 pieds en hauteur.

On prit trois semaines pour installer cette dernière station, à cause du manque de main-d'oeuvre et autres empêchements causés par l'hostilité ambiante. Il se présentait une autre difficulté : où trouver l'électricité motrice à Wei-Hai-Wei ? C'est alors qu'on songea à la fabriquer sur place à l'aide de dynamos au pétrole. De Wei-Hai-Wei, toute une équipe de courriers, portent à cheval, soit une distance de 15 milles environ, les dépêches du télégramme sans fil, reçues du "Haimun", ou vice versa, pour lui être transmises ; c'est à cette distance que se trouve la station et le câble sous-marin de Wei-Hai-Wei.

Enfin, le 21 mars, les journaux publiaient la première dépêche par le télégraphe De Forest, racontant en détail

LES EVOLUTIONS DES ESCADRES

japonaises dans la mer de Corée. Cette dépêche fut de plusieurs heures en avance sur toutes les autres, parce qu'elle venait directement de la haute mer, alors qu'aucun autre navire portant des correspondants, n'avait eu le temps d'atterrir. Il en fut fréquemment ainsi, dans la suite des événements. Cette première dépêche est intéressante et émouvante au possible, et elle fera le sujet d'une autre causerie que les lecteurs de "La Presse" apprécieront sans doute, comme nous l'avons appréciée nous-même. Il nous a paru intéressant de publier pour aujourd'hui la photographie de M. Abraham White, le millionnaire américain, président de l'American De Forest Coy., et celle d'une station modèle, servant à la réception et à la transmission des dépêches aériennes De Forest.

A LA POINTE DE LA BAIONNETTE

C'est ainsi que les Japonais se seraient emparés des positions russes à Ta-Tche-Kiao.

UN DEMI-MILLION DE JAPONAIS EN MANDCHOURIE — LES RUSSES RECULENT TOUJOURS VERS MOUKDEN, CRAIGNANT DE SE VOIR COUPER TOUTE RETRAITE PAR LE NORD.

LA SITUATION

La situation n'a pas changé depuis hier. Les exploits de l'escadre de Vladivostock, dans le Pacifique, font, seuls, le sujet des commentaires de la presse anglaise. Les exportateurs de Londres et de Liverpool se montrent fort indignés de ce qu'ils appellent l'inaction du gouvernement, en face des saisies nombreuses des navires chargés de marchandises consignées au Japon. Mais les journaux conseillent la prudence car on sait qu'aucune clause de la loi internationale ne peut empêcher les Russes de saisir les navires marchands neutres qui fournissent des vivres ou des munitions à l'ennemi.

On affirme que quatre navires de guerre japonais sont entrés dans la mer Rouge où les deux vaisseaux russes "St Pétersbourg" et "Smolentz", convertis en croiseurs, font tant parler d'eux depuis quelque temps. Dans ce cas, on peut s'attendre à quelque nouvelle intéressante d'ici à peu de jours.

Sur terre, on ne rapporte aucun engagement nouveau. Les Russes massent leur forces à Hai Cheng, où ils ont retraité.

Un expert militaire anglais trouve étrange que ni les Russes ni les Japonais n'aient encore fait de rapport complet de la bataille qui a eu lieu près de Ta-Tché-Kiao. Il dit qu'à cette bataille, le général russe n'avait pas 30,000 hommes sous son commandement quand les généraux japonais disposaient de 150,000 soldats, soit cinq contre un. Et cependant, les Russes ont lutté pendant seize heures et réussi à retraiter en parfait ordre. Ce critique ne comprend pas comment il se fait que les Japonais, si supérieurs en nombre, n'aient pas annihilé les bataillons ennemis.

On rapporte qu'à la bataille de Ta-Tché-Kiao les Russes ont eu 2,000 hommes tués ou blessés et les Japonais 3,000.

ILS RECULENT TOUJOURS

Saint-Pétersbourg, 27.—5 h. 05 p. m.—Des dépêches envoyées au département de la guerre annoncent que les Russes se sont repliés sur Hai Cheng.

LA RUSSIE DEVRA PAYER

Saint-Pétersbourg, 27.—Jusqu'ici, ni l'Angleterre, ni les Etats-Unis n'ont fait de représentations à la Russie au sujet de la destruction du "Knight Commander" ou la capture de navires neutres par la flotte de Vladivostock.

Les instruction de l'Amirauté russe sont catégoriques, quant au droit de couler les navires capturés. Le droit international permet d'en venir à cette extrémité lorsque le vaisseau saisi n'est pas en état de tenir la mer, qu'il est en danger d'être repris par l'ennemi, ou que la tâche de le conduire à bon port est impossible, comme dans le cas où l'équipage du navire qui fait la capture ne serait pas assez nombreux.

Mais toujours on doit en enlever les papiers et documents, et en faire descendre l'équipage et les passagers.

Lorsque l'ambassadeur anglais apprit que de telles instructions étaient données, il protesta vigoureusement, alléguant qu'on ne les bornait pas aux seuls navires des belligérants.

On comprend ici que quelles que soient les circonstances dans lesquelles le "Knight Commander" a été coulé, la Russie est pleinement responsable des dommages causés, car ce vaisseau n'était pas du tout propriété du Japon.

AUX COMMUNES ANGLAISES

Londres, 27.—En réponse à une interpellation faite aux Communes, nier, au sujet de la destruction du "Knight Commander", le premier ministre Balfour a dit qu'une enquête se faisait actuellement sur cette affaire, mais qu'il n'était pas encore en mesure de faire des déclarations.

Répondant à une autre question, il a dit qu'il n'était pas au courant des clauses d'un traité qui aurait été conclu en 1901, entre la Russie et la Turquie, au sujet du passage, sous des conditions spéciales, des navires de guerre russes dans les Dardanelles.

"Des difficultés, de grandes difficultés—je ne veux pas en amoindrir l'importance, s'élèvent, a dit M. Balfour, par suite de la capture de certains de nos vaisseaux marchands par les Russes, et le problème à résoudre au sujet de cette question donne beaucoup d'anxiété au gouvernement. Toutefois, tout indique que l'issue de l'incident ne sera pas malheureuse.

"Je ne crois qu'il soit à propos d'en dire davantage."

Quant au passage dans le canal de Suez de vaisseaux anglais capturés par les Russes, le premier ministre a dit:

"Aucune manifestation de guerre n'a eu lieu, d'après mes informations, dans le canal de Suez. La convention internationale regarde des prises de guerre comme navires de guerre, et ces derniers ont droit de passage dans le canal. Je ne crois donc pas qu'il y ait ici de difficulté à régler."

LES CABINETS S'AGITENT

Londres, 27.—On a discuté hier, dans le cabinet, l'incident du steamer "Knight Commander."

Avant la séance, l'ambassadeur Benckendorff a eu une entrevue avec lord Landsewne, mais il n'a pu faire aucune déclaration officielle, n'ayant reçu encore aucun rapport de son gouvernement sur la destruction du "Knight Commander."

L'OEUVRE DE LA CONCILIATION

Paris, 27.—L'incident du "Malacca" ayant été réglé de façon satisfaisante, on croit que la question du passage des Dardanelles par la flotte auxiliaire russe sera laissée de côté.

LES FORCES DU JAPON

New-York, 27. — Le "World" publie la dépêche suivante, de St-Petersbourg:

"On estime les forces japonaises en Mandchourie à 372,000 hommes, avec 1,240 canons. Plusieurs autres brigades japonaises sont encore en marche vers le théâtre des hostilités ce qui portera l'effectif de l'ennemi à environ 432,000 hommes. Vers l'automne, ce chiffre sera porté, croit-on, à 470,000 bien équipés et aguerris."

Le "Sun", en dépêche spéciale de St-Petersbourg, dit:

"Des informations venues de bonne source annoncent que le conseil de l'Empire a admis l'irrégularité de la situation de la flotte auxiliaire russe.

"Le censeur officiel a défendu aux journaux de continuer leurs commentaires sur l'incident du "Malacca".

L'"ARDOVA" RELACHE

St-Petersbourg, 27. — La Russie a ordonné de relâcher le steamer "Ardova", capturé par le "Smolensk".

LE TRAITE ANGLO-JAPONAIS

Londres, 27. — Lord Lansdowne a déclaré que la Grande-Bretagne ne permettrait pas, à cause de ses relations avec le Japon, qu'on interprète les traités de façon à accorder le passage des Dardanelles à des navires russes qu'on destinerait ensuite à être convertis en croiseurs. Il a fait remarquer que la Turquie, en laissant passer les navires russes se posait en alliée de la Russie et forçait par là l'Angleterre à se jeter dans la lutte pour le Japon.

La Russie, bien que ne donnant pas raison à la Grande-Bretagne dans la discussion de cette grave question, a promis que l'incident ne se renouvellerait plus, et cela, dans l'intérêt de la paix universelle.

Le "Smolensk" et le "St-Petersbourg" seront remplacés par des navires de guerre réguliers.

ILS SONDENT LE TERRAIN

Tien Tsin, 27. — On rapporte que 50 cavaliers japonais sont entrés à New Chwang. Le pavillon français flotte sur tous les édifices russes. La ville est paisible.

LES PERTES SONT LOURDES

St-Petersbourg, 21. — 2 h. 05 a.m. — Dans son message où il parle de la retraite de Ta-Tche-Kiao à Hai Cheng, le général Kouropatkine ne donne pas de détails sur les engagements d'arrière-garde qui ont précédé la retraite, mais les fonctionnaires du bureau de la guerre déclarent que les pertes ont dû être de plusieurs centaines d'hommes, ce qui indiquerait que les combats ont été fort acharnés.

L'attaque de Tautchi, situé à dix milles au sud de Ta-Tché-Kiao, a dû rendre inévitable l'évacuation de cette dernière place. Prévoyant l'abandon de Ta-Tché-Kiao, des ordres avaient été donnés le 25 juillet à la garnison de Yin Kow de se retirer.

TACTIQUES INEXPLICABLES

Les personnes qui ne sont pas dans le secret du commandant en chef des forces russes se montrent très surprises de cette série de retraites. Mais on sait que le général Kouropatkine a déjà fait connaître l'appréhension qu'il éprouve de voir ses lignes de communications avec le nord coupées par l'armée japonaises qui s'avance de Saimatze vers Moukden. C'est le danger qui menace les Russes d'une marche rapide de l'ennemi qui fait croire à la retraite définitive de Kouropatkine jusqu'à Moukden, où il recevra de nouveaux renforts.

A ce propos, on parle de la rumeur annonçant que le vice-roi Alexieff est parti de Vladivostock pour Moukden.

NE PAS S'Y FIER

On dit que l'escadre de Vladivostock est actuellement à l'est de l'Ile Formose. Mais celui qui lance cette nouvelle est un correspondant russe qui semble se complaire à déjouer les calculs de ses camarades. C'est ce même correspondant qui annonçait, il y a environ un mois, que les navires qui composent cette escadre devaient subir de longues réparations. Quelques jours après, l'amiral russe jetait la terreur parmi les armateurs, par ses hardies et fructueuses croisières dans la mer Jaune.

A L'ARME BLANCHE

Tien-Tsin, 27 — On dit ici que les Japonais ont eu 330 hommes tués et blessés dans l'engagement qui a eu lieu dans les environs de Niou Chouang, ces jours derniers.

On dit aussi que les Japonais se sont emparés des positions russes, hier soir, à Ta-Tché-Kiao, à pointe de la baïonnette.

RAPPORT OFFICIEL DE KOUROPATKINE

St Pétersbourg, 27 — L'empereur a reçu du général Kouropatkine la dépêche suivante, datée du 25 juillet.

"Des reconnaissances faites ces jours-ci entre Kai-Tchou et Siakhotan ont démontré que les sommets des collines au nord de Kai-Tchou sont occupées par des troupes nombreuses et puissamment fortifiées.

"A 5 heures du matin, le 23 juillet, l'ennemi, fort de deux divisions, a pris l'offensive.

"Le long de la ligne d'avant-postes, au sud, l'ennemi a placé une division d'infanterie; il a concentré son principal corps dans la direction de Datchapou, à 12 milles au nord de Kai-Tchou, et a tenu sa cavalerie sur notre flanc gauche, près du chemin de fer. Sa marche en avant a été lente et, par intervalles, était accompagnée du feu nourri de trente canons, auquel nos batteries d'arrière-garde ont riposté avec succès.

"Les Japonais dirigèrent d'abord leur feu sur les hauteurs que nos avant-postes évacuèrent graduellement.

"Nos tirailleurs avec l'arrière-garde ouvrirent le feu sur l'infanterie japonaise s'avançant et, à un moment favorable, le colonel Lesch fit retraiter notre arrière-garde à une nouvelle position à Datchapou et nos batteries qui avaient changé de positions plusieurs fois, continuèrent le duel avec l'artillerie de l'ennemi et firent aussi feu sur les colonnes de l'infanterie.

"Vers 9 heures du matin, les Japonais ont commencé un mouvement en avant, de la vallée de la Tsinsaklé, d'abord, avec trois bataillons. Dans cette direction, nos forces occupaient une position avancée et fortifiée.

"Vers 6 heures de l'après-midi, l'ennemi avait au delà d'une division d'infanterie et, au même moment, de puissantes colonnes comprenant une brigade d'infanterie, apparurent à l'ouest du chemin de fer.

"Vers 4 heures, l'ennemi a cessé sa marche en avant et a étendu son principal corps.

"Sur le soir, le 23 juillet, nos troupes, après avoir laissé quelques détachements pour garder les positions fortifiées, bivouaquèrent dans les diverses positions qui leur furent assignées, en vue de la possibilité d'un engagement d'arrière-garde.

"Nous ne connaissons pas définitivement le chiffre de nos pertes, mais d'après les rapports reçus, elles n'ont pas été considérables.

"Comme il faisait une chaleur intense, il y a eu plusieurs cas d'insolation parmi nos hommes."

ILS ALLAIENT ETRE DEBORDES

Saint-Pétersbourg, 27 — Des dépêches que vient de recevoir le ministère de la guerre annoncent que les Russes ont retraité à Haï-Tcheng.

Ils ont décidé de se retirer de Ta-Tché-Kiao, dimanche soir. Le général Zaoubaieff, commandant du 4e corps d'armée et officier plus ancien en grade que le général Stakelberg, en a décidé ainsi parce que les Japonais tournaient son flanc.

On croit que les forces japonaises comprennent les armées des généraux Okou et Nodzou. Plus de sept divisions japonaises prennent part à l'action. Le combat d'arrière-garde, entre Datchapou et Ta-Tché-Kiao s'est continué jusqu'à 11 heures du soir, alors que les Japonais se trouvèrent en vue des retranchements russes.

Les Russes, à la faveur du clair de lune, ont retraité en parfait ordre.

Le général Kouropatkine fait rapport que la colonne japonaise dans le voisinage de Saimatsza, laquelle, croit-on, est forte de deux divisions, marche le long de la vallée de la Taitzé dans l'intention de couper le chemin de fer au-dessus de Liao-Yang.

Les Russes se préparaient depuis longtemps à l'évacuation de Ta-Tché-Kiao. Leur retraite de cette place n'est pas regardée comme changeant considérablement la situation. Les Russes ont puissamment fortifié Haï-Tcheng en vue de cette éventualité.

LES ATTACHES MILITAIRES

Tokio, 27 — Les attachés militaires qui doivent accompagner l'armée japonaise sont partis hier pour le théâtre des hostilités. Ils s'embarqueront vendredi à bord d'un transport en partance de Moji.

L'INDIGNATION S'ACCROIT

Londres, 27 — Le gouvernement anglais prend d'énergiques mesures, dans le cas du steamer "Knight Commander", coulé par les Russes. Les informations reçues tendent à démontrer, dans l'opinion publique, ici, qu'un outrage a été commis et que les Russes ne peuvent trouver d'excuse dans aucune des clauses de la loi internationale. Les membres du cabinet semblent tous d'accord en ce qui concerne l'inviolabilité du commerce neutre, en temps de guerre, et vont jusqu'à affirmer qu'un navire marchand neutre ne peut être détruit, même s'il transporte des marchandises de contrebande, sans violation des principes de la loi internationale.

Le gouvernement britannique demande une compensation au gouvernement russe en faveur des propriétaires du steamer coulé et des excuses de la part de la Russie.

Les exportateurs anglais manifestent la plus grande indignation, à propos des dangers que courent leurs navires et ils demandent au gouvernement de protéger leurs intérêts.

La "Gazette" publie une déclaration par laquelle la Russie a fait connaître les règlements en vertu desquels les commandants des navires russes peuvent détruire un navire marchand capturé, après avoir recueilli l'équipage. Ces règlements existent depuis 1895; lord Lansdowne, à cette époque, ne protesta pas contre leur mise en vigueur, c'est pourquoi les journaux du matin conseillent la prudence.

Néanmoins, la plupart des journaux manifestent beaucoup de mécontentement. Les saisies nombreuses que l'escadre de Vladivostock fait journellement et le retard apporté à la remise du "Malacca" à ses propriétaires leur fournissent ample matière à dissertation.

Le "Standard" dit: "Nous ne voulons pas causer d'embarras au gouvernement, dans les délicates négociations qu'il poursuit avec la Russie, mais les ministres devraient comprendre que l'indignation du peuple monte toujours. Où sont les escadres de la Méditerranée et des mers de Chine?"

Le "Post" dit que l'on ne maintient pas la paix par la crainte de complications générales.

Liverpool, 27 — Les propriétaires du steamer "Calchas", en route pour le Japon, ont appris que leur vaisseau a été saisi par l'escadre de Vladivostock. Il était parti le 9 juillet de Tacoma, Wash., avec une cargaison considérable de farine consignée à Yokohama, où il devait arriver aujourd'hui.

OFFRE REMARQUABLE AUX MANUFACTURIERS

Votre manufacture, si vous la placez à Québec-Sud, peut avoir son propre dock où les navires transatlantiques aborderont, aussi bien que les navires des grands lacs.

Tous les chemins de fer se servant du nouveau pont de Québec, traverseront cette propriété. Où pourriez-vous avoir de meilleures facilités avec pouvoir à bon marché?

Nous prendrons un intérêt dans votre compagnie pour un site de manufacture. Nous vendons aussi des lots à bâtir, 40 x 125 pieds en-dedans d'un demi-mille du pont pour $30 comptant et paiements annuels de $10 seulement. Venez ou écrivez à la Quebec Improvement Company, Limited. 81 rue St Pierre, Québec, ou G. W. Badgley, agent, 124 rue St Pierre, Montréal. 216—12

VOYAGES D'EUROPE

Un voyage à Paris retour compris, pour $86.25, voilà un bon marché exceptionnel!

Si vous avez l'intention d'aller en Europe, adressez-vous chez L. J. Rivet, 140 rue Saint-Denis. Téléphone Est 2351. n

A SAINT-JEAN

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

St Jean, 27

Le foin s'est écoulé assez bien depuis quelques jours, et les marchés sont moins remplis, et d'ici à quelque temps les livraisons vont être légères à cause des occupations des cultivateurs aux travaux des champs. Ils ne pourront pas charroyer aux gares des chemins de fer. Les rapports font voir que des deux côtés du St Laurent, la récolte de foin est abondante, mais on ne sait pas encore dans quelle condition elle sera sauvée; déjà cependant, une bonne partie est engrangée en bon état. Dans l'Ontario, les rapports sont très satisfaisants. L'ouest américain a eu trop de pluie pendant la fenaison, le foin s'est fait en mauvais ordre. Notre vieux foin s'exporte à Cuba dans le moment. La récolte de foin des Provinces Maritimes est au-dessous de la moyenne; pas assez de chaleur. En Angleterre, la récolte est abondante.

—M. Louis Langelier vient de prendre une action en indemnité et démolition d'ouvrage contre Louis Molleur, et al. Il s'agit du pouvoir hydraulique loué par feu Dame Mathilde Marchand, veuve de feu Chs. Langelier, à l'aqueduc de St Jean, représenté dans le temps par M. Louis Molleur, et qui appartient aujourd'hui à Dame P. N. Roy. M. Langelier, héritier de la propriété du moulin sur la rivière Richelieu aux rapides, demande une indemnité.

—Dame Julie Morin et vir ont intenté une action pétitoire contre G. C. Poulin, de St Jean, marchand de bois de sciage. Les demandeurs reclament un droit de propriété que le défendeur conteste.

—Dame Agoulida Ménard et vir, de Lacolle, ont produit une opposition à fin de distraire dans une exécution "de bonis et de terris" de la part de G. C. Poulin, demandeur, pour la distraction de certains articles de beurrerie, qu'ils allèguent être exempts de saisie et que l'huissier chargé du bref, à savoir: le shérif Mayrand, du district d'Iberville, n'aurait pas dû saisir.

—Les estimations budgétaires pour l'année fiscale courante et concernant notre région, en rapport avec le canal Chambly, sont maintenant corrigées comme suit:

CANAL CHAMBLY

Prolongement et réparation du mur à la tête de l'Ile Ste Thérèse	1,760.00
Reconstruction de l'aqueduc à la ferme Denault	6,400.00
Pour macadamiser le chemin sur le côté ouest du canal	3,200.00

—Les entrepreneurs de New-York, MM. James Stewart et Cie., ont commencé l'exécution de leur contrat en rapport avec les édifices à St Jean, de la compagnie "Singer." Ils ont jusqu'ici 140 hommes à l'ouvrage, 16 paires de chevaux, etc. Ils sont à ériger un bureau sur le terrain qui sera prêt cette semaine. M. G. C. Woollard, de New-York, dirige les travaux. M. le principal L. J. O. Doré, fait la sténographie anglaise et française, la clavigraphie et la correspondance pour les constructeurs, d'ici à l'ouverture des classes.

—On rapporte que la dette scolaire à St Jean est de $33,000; le déficit de l'année dernière $1,000; celui de l'année courante sera de $1,500. La taxe scolaire est à 50c dans la piastre. La tentative faite il y a quelque temps pour augmenter cette taxe a été repoussée. Les réparations au collège, il y a 3 ans, et l'agrandissement de la bâtisse ont coûté au delà de $22,000, plus cher que l'église et le presbytère de St Blaise, bâtis de pierre.

MAIN AMPUTEE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Camille, 27.—M. Gaudiose Ménard, du sixième rang de Saint-Camille, est un jeune homme malchanceux. L'hiver dernier, il s'est fendu un pied avec sa hache, dans le bois. Il a très bien guéri sous les soins entendus du Dr Thibault. Il y a 8 jours, M. Ménard était victime d'un autre grave accident. Il se faisait mutiler la main gauche, à la scierie Tanguay. Le Dr Alphonse Thibault de Wotton et le Dr Antonio Pelletier de Saint-Camille, appelés en toute hâte, ont jugé à propos d'amputer la main du blessé.

L'EXPROPRIATION DE LA RUE NOTRE-DAME

A la demande de l'échevin Bumbray, le comité spécial des expropriations, hier après-midi, a résolu de vendre, mardi prochain, les propriétés expropriées, rue Notre-Dame.

Croup d'Ete

Une toux croupale est une chose dangereuse en été pour les petits enfants. La fièvre qui l'accompagne est sujette à engendrer des maladies sérieuses. Donnez-leur

Shiloh's Consumption Cure Le Tonique pour les Poumons

Elle est agréable au goût, les guérira rapidement et n'a aucune suite fâcheuse.

Chez tous les pharmaciens, 25c, 50c et $1.00 la bouteille. 402

SAVON SUNLIGHT

Ne fera ni rétrécir ni durcir vos flanelles, et voici la manière de les laver: Secouez-les bien afin d'en enlever la poussière, découpez une Barre Octogone en copeaux, jetez-les dans un gallon d'eau bouillante, et au moyen d'un petit balais, brassez jusqu'à ce que vous ayiez obtenu une bonne mousse; quand l'eau est tiède, déposez les articles dans la mousse, tranquillement et avec soin; rincez parfaitement dans une eau claire et tiède, exprimez-en l'eau, mais ne tordez pas; étendez au dehors pour faire sécher. De cette manière vous pouvez laver les mousselines de Fantaisie, les Cretonnes, les Rideaux de Dentelle et tissus délicats.

DEMANDEZ LA BARRE OCTOGONE.

Le lavage au Savon Sunlight rend le linge blanc et ne peut injurier les mains.

LEVER BROTHERS LIMITED, TORONTO. 22

SCROFULES

Elles manifestent leur présence de plusieurs façons — tumeurs glandulaires, bosses sur le cou, éruptions cutanées, inflammations des paupières, maux d'oreilles, catarrhe, et maladies épuisantes.

Hood's Sarsaparilla

guérit radicalement. (25)

PIQUE-NIQUE DE L'ASSOCIATION DES BOUCHERS

IL AURA LIEU LE 17 AOUT AU PARC DELORIMIER.

Programme des jeux et courses.

Hier soir, au Monument National, les bouchers se sont réunis pour décider des derniers travaux de leur pique-nique annuel qui aura lieu le 17 août au parc Delorimier.

L'Association a fait construire de nouvelles estrades afin d'accommoder toutes les personnes qui prendront part au pique-nique. Les prix sont fixés à 25c. pour les adultes et 10c pour les enfants.

On a résolu de demander aux autorités des abattoirs de fermer leurs portes, le 17, à 11 hrs., du matin afin de permettre aux bouchers, qui y sont employés, de prendre part au pique-nique.

Le programme suivant a été adopté à l'assemblée d'hier:

1o. Course d'un ½ mille pour hommes de police et pompiers: 1er prix, $3.00, 2ème prix, $2.00: 3ème prix $1.

2o. Course de 200 verges, pour les fils de bouchers au-dessus de 12 ans; quatre prix.

3o. Course de 100 verges, pour les filles de bouchers au-dessus de 12 ans; quatre prix.

4o. Course ouverte de 300 verges à trois jambes, 1er prix $3.00, 2ème prix $2.00, 3ème prix $1.00

5o. Course de 2 milles, en boghei, ouverte aux chevaux de travail des bouchers, membres de l'Association, pratiquant le métier depuis un an, n'ayant pas de marque au-dessous de 2.40 et étant la propriété de ces bouchers depuis un mois; 1er prix, $25., 2ème prix $15., 3ème prix $10.

6o. Course à pied de 150 verges avec barrières, trois prix.

7o. Course de 2 milles, sans arrêt, en sulky pour chevaux de travail des charretiers: 1er prix $15., 2ème prix $10., 3ème prix $5.00.

8o. Course à pieds de 300 verges, 150 verges pieds nus; 1er prix, $4.00, 2ème prix $3., 3ème prix, $2., 4ème prix $1.

9o. Course à pied de 500 verges, ouverte aux commis bouchers; quatre prix.

10o. Course plate ¾ mille, 2 dans 3, poids 125 lbs., les gagnants de cette année 7 lbs., de plus. Entrée 5 pour cent et 5 pour cent additionnels aux gagnants: 1er prix $50, 2ème prix $25, 3ème prix $15., 4ème prix $10.

11o. Course en boghei de 2 milles, sans arrêt, ouverte aux bouchers pratiquant depuis un an. Ceux qui prendront part à la course, devront être propriétaires du cheval depuis un mois à l'exception de Bevainac et Harry: 1er prix $20., 2ème prix $15., 3ème prix $10., 4ème prix $5.

12o. Course du club de chasse à Courre canadien en costume; prix, une coupe donnée par M. Jos Lamoureux, président de l'association.

13o. Course en boghei de 2 milles, sans arrêt pour chevaux de travail de laitiers et épiciers: 1er prix $15., 2ème pri $10., 3ème prix $5.

14o. Course de 2 milles au clocher, (steeple-chase), 1er prix $50., 2ème prix $25., 3ème prix $15., 4ème prix $10. Poids 150 livres, le gagnant de cette année 7 lbs., de plus. Entrée 5 p.c., et 5 p.c., additionnels pour les gagnants, les entrées doivent être faites sur le terrain avant 2 heures.

15o. Course de 100 verges pour hommes gras, ouverte aux bouchers, membres de l'association, 200 livres; quatre prix.

16.—Course de deux milles (à répéter), en boghei, ouverte aux hôteliers, quatre prix.

17.—Course de 100 verges pour les membres du comité, quatre prix.

18. — Course à pieds, ouverte aux journalistes de Montréal, 100 verges, quatre prix.

19. — Course ouverte aux membres de l'Association, quatre prix.

20. — Course du veau graissé, ouverte aux bouchers. Prix: le veau.

21. — Course du cochon graissé, ouverte aux bouchers. Prix: le cochon.

22. — Course du mouton tondu, ouverte aux bouchers. Prix: le mouton.

N. B. Le comité se réserve le droit de faire au programme les changements qu'il jugera à propos.

L'association ne sera responsable d'aucun accident sur le terrain.

Numéros 1, 2, 3, 12, 15, 16, 17, 18, 19, entrée gratuite.

Numéros 4, 5, 6, 8, 9, 11, 20, 21, 22 25 cents d'entrée.

Numéros 10 et 14 5 p.c. et 5 p.c. additionnel pour les gagnants.

Numéros 7, 13, 15: entrée: 5 p.c.

Pilules de Sang du docteur Roy

Les Meilleures du Monde pour la pauvreté du Sang

Révérende Soeur St Lucien, Providence, R. I., écrit au Dr Roy: "Je souffrais d'anémie: j'étais pâle et très maigre; j'avais un mauvais teint; enfin j'étais mourante. Mon cher docteur je vous dois ma vie. J'avais fait l'essai des médecins de l'hôpital sans aucun soulagement et vos pilules de Sang m'ont guérie; depuis je les recommande à toutes les élèves des communautés pour toutes les maladies causées par la pauvreté du sang."

En vente partout 50 cents la boîte (6 pour $2.50). Etats-Unis: Dr Roy, 483 Broad, Central Falls, R. I. Canada: Henri E. Archambault, pharmacien, 1822 rue Notre-Dame, Montréal. (7)

LES DERNIERS JOURS DE JUILLET

Chez Marchand sont un véritable carnage dans les prix. Bien que les blouses, jupes, costumes, collerettes, manteaux soient dans les styles les plus récents, et des marchandises nouvellement reçues, les réductions en sont incroyables. C'est le bon temps ou jamais de visiter les 4 magasins Marchand, 1871 Notre-Dame, 1453 Ste Catherine, 2334 Ste Catherine, 129 St Laurent. F

UN NOUVEAU TRAIN, LE SAMEDI, PAR LE C.P.R.

A partir de samedi, le 16 juillet, et tous les samedis dorénavant, jusqu'à nouvel ordre, un convoi spécial, du Pacifique Canadien, partira de la gare Windsor à midi et demi, pour Vaudreuil, arrêtant à Westmount, Montreal Junction, Golf Links, Dorval, Valois, Lakeside, Pointe-Claire, Beaconsfield, Beaurepaire, Baie d'Urfe et Sainte-Anne.

Sur le retour, ce train partira de Vaudreuil à 2 h. 40 p. m. le même jour (samedi) et arrivera à la gare Windsor à 3. h. 30 p. m. arrêtant aux gares intermédiaires. 215 n.

Tue les Punaises

une application du Poison Liquide de LYONS suffit. Coûte 25c gros flacon. Argent remis si non satisfait. Chez les marchands ou John Taylor & Co., Lyons, 8 Bleury, 2453 et 1747 rue Ste Catherine. 208-1Mer w

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

L'AMOUR D'YVONNE

DEUXIEME PARTIE

33 Suite

—En aucune façon. Le tribunal, comme vous le disiez tout à l'heure, vous accordera des circonstances atténuantes à deux conditions, d'abord à celle que vous rendrez l'enfant à sa mère, et alors ce n'est pas la peine de le séquestrer plus longtemps, ensuite à la condition...

—A la condition... Continuez...

—Je m'étais arrêté parce que le cas ne vous concerne pas. A la condition que vous n'ayez pas encouru aucune condamnation antérieure.

Marcomir devint subitement pâle. Un léger tremblement agita sa poitrine.

Il s'attendait si peu à ce rappel d'un terrible passé qu'il n'eut pas le temps de se faire une contenance, un front d'airain.

Le conseiller d'Etat surprit le tremblement et l'altération des traits. Il n'avait aucune confiance dans les antécédents de ce coquin. Cela l'aurait bien étonné que son casier judiciaire fût intact.

La petite épreuve à laquelle il venait de le soumettre n'avait rien de spontané ni d'involontaire. Elle avait été bel et bien préparée. Son succès ne laissait rien à désirer.

Le sieur César Manzini avait des antécédents judiciaires.

Lesquels?

Quoique satisfait de la découverte, Chanteloze ne pouvait s'en faire ouvertement une arme contre son adversaire.

D'une part, il ignorait la nature des antécédents en question.

D'autre part, il ne pouvait enfreindre la volonté de Thérèse, qui ne cherchait qu'à éviter le scandale, à brusquer le dénouement, à reprendre son fils.

Il dut donc manoeuvrer en conséquence.

—Cette condition n'a rien à voir dans votre affaire, ajouta-t-il avec un sérieux imperturbable, puisque vous n'avez jamais subi de condamnation.

—Et j'espère bien n'en subir jamais aucune, répondit César en s'efforçant de sourire.

—Prenez garde. Vous vous mettez dans le cas contraire. La justice n'est pas tendre, vous le savez.

—Elle sera indulgente pour un père qui souffre de la privation de son fils.

—Est-ce que vous l'avez avec vous?

—Non, monsieur, ce serait imprudent.

—Alors, vous vous en privez vous-même. Et si vous l'avez enlevé à sa mère, ce n'est pas pour le plaisir d'en faire votre compagnon.

—Non, assurément. Je ne vais pas l'associer à ma vie errante.

—Dans quel but, alors?

—Dans quel but? Mais pour me venger de Mme Méjean, qui me traite comme un vagabond, comme un misérable, lorsque je vais lui rendre visite, lorsque...

—Vous n'avez pas de visite à lui rendre.

—Ça, monsieur, c'est mon affaire.

Nous avons toujours d'anciens comptes en suspens. Elle est aujourd'hui en situation...

—Elle a beaucoup souffert depuis trois jours. Elle a versé toutes les larmes de son corps.

Si vous aviez une vengeance à assouvir, vous devez être satisfait.

Il faut maintenant rendre l'enfant à sa mère. Il faut me dire l'endroit où vous l'avez caché.

—Comme cela, tout de suite.

—Ne prenez pas ces airs-là avec moi, ou, je vous le jure, je m'en vais, de ce pas, vous dénoncer au commissaire de police de Trouville et je vous fais arrêter.

—En me faisant arrêter, vous n'en saurez pas davantage. L'enfant est bien caché. Je ne parlerai pas. Thérèse ne connaîtra pas sa retraite.

—Assez bavardé, monsieur. Dites-moi quel est votre prix?

Cette brusquerie dérouta une seconde fois le psychoscope.

Après la mensce de l'arrestation, il ne s'attendait guère à une offre d'argent.

Malgré la bravade de sa réplique, il éprouvait une secrète terreur.

Si hautain que fût le langage du conseiller d'Etat, Marcomir l'accueillit avec autant de joie que de surprise.

—Mon prix! balbutia-t-il, avec un nouveau sourire. Ah! monsieur, vous changez si subitement de point de vue.

—Oui, je pose enfin la question sur son véritable terrain.

Ce n'est pas pour vous venger de Mme Thérèse Méjean que vous lui avez pris son fils, c'est pour lui extorquer de l'argent.

—Je ne souffrirai pas d'insulte, monsieur.

—Vous avez raison. Je retire le mot. Avant de s'adresser à la justice et contre mon gré, je ne vous le cache pas, Thérèse a préféré tout d'abord un arrangement amiable. Cela rentre évidemment dans vos vues?

—Oh! tout à fait.

—Alors, je vous redemande: quel est votre prix?

—Deux cent mille francs.

—Deux cent mille francs! Vous êtes une fière ca...! Non... Je veux dire; vous voulez plaisanter. Ce n'est pas une somme à demander. Pourquoi pas cinq cent mille?

—J'aurais peut-être dû commencer par là?

—Deux cent mille francs! C'est absurde. Personne n'a une somme comme celle-là à sa disposition.

—Certes, je ne l'ai pas, moi. Mais on l'a, et plutôt cinq fois qu'une, lorsqu'on est millionnaire. C'est précisément le cas de Mme Méjean.

—Mais si vous êtes aussi bien au courant de la fortune de Mme Méjean, vous devriez savoir aussi que cette fortune ne lui appartient pas, qu'elle la garde en dépôt et qu'elle se contente d'en dépenser les revenus en oeuvres de bienfaisance, sans en attribuer une parcelle à ses besoins personnels.

Elle ne se considère pas comme propriétaire de cette fortune, et d'ailleurs serait-elle millionnaire, comme vous le supposez, elle ne consentirait pas à vous abandonner les deux cent mille francs que vous réclamez avec tant de désinvolture.

Ce n'est pas sérieux, et si vous ne changez pas de ton, je n'ai plus qu'à me retirer.

Chanteloze fit mine de se lever.

La conversation avait pris une tournure trop intéressante pour que Marcomir la laissât tomber aussi vite.

Il s'empressa de riposter:

—Je vous ai dit mon prix. Dites-moi le vôtre.

—C'est que votre prix et le mien, pour me servir de vos expressions, n'ont aucun rapport entre eux.

En enlevant votre fils, vous paraissez avoir voulu faire une opération fabuleuse, un véritable coup de fortune.

En venant vous le redemander, moi, je ne vous apporte qu'une modeste rançon, une simple obole en comparaison de votre chiffre.

—Quel est le montant de cette obole?

—Deux mille francs.

—Deux mille francs! Vous vous moquez de moi. Alors, vous croyez que j'aurais risqué la réclusion pour deux mille francs.

—Ah! ah! vous vous démasquez, monsieur Marcomir. L'affection paternelle n'est pour rien dans cette affaire. Il n'y a que l'appât de l'argent.

—Soit. Je l'avoue. C'est donc vous dire que si vous voulez que l'enfant soit rendu à sa mère, il faut combler avec de l'or le fossé qui nous sépare. Et il est large et profond, ce fossé.

Je réclame deux cent mille francs et vous m'en offrez deux mille.

Tout à l'heure, vous disiez que ma prétention n'était pas sérieuse. C'est votre offre qui ne l'est pas.

—Remarquez bien que je ne croyais pas jusqu'à présent que l'affaire tournât purement et simplement au chantage.

—Monsieur!

—Oh! ne vous fâchez pas. Ce serait inutile.

En appelant les choses par leur nom, nous arriverons peut-être à mieux nous entendre.

Je veux Jacques, et vous ne voulez le rendre que contre un tas d'argent. Telle est la question.

Dans cet état, je reconnais que la somme de deux mille francs est insuffisante, et, pour vous donner satisfaction, je vous en offre vingt mille.

—Non, monsieur. Je les refuse.

Nous sommes loin de compte. Quoi que vous en disiez, je sais que Mme Méjean peut disposer à sa fantaisie du million que son cousin lui a donné.

Elle est donc dans l'opulence. Je suis, moi, dans la misère.

Il me faut ma part de richesse et de bien-être. J'accepterai cent cinquante mille francs.

—Impossible, monsieur... Au surplus, ce marché m'écoeure. J'aime mieux me retirer.

Chanteloze se leva et regarda la mer qui se jouait sur le sable et qui semblait vouloir étouffer, dans le grondement sourd de ses vagues, le bruit de cette contestation.

Marcomir étendit la main sur le sable comme pour retenir son impatient interlocuteur.

—Dans ce cas, s'écria-t-il, Thérèse ne reverra jamais son enfant.

Le conseiller d'Etat je

GRANDES COURSES AU PARC DELORIMIER

24 chevaux pour deux classes — Gracie Pointer et Dally G. victorieux — Bean se brise le clavicule au cours de la partie entre Jersey City et Montréal — Stanley Dillon gagne une course de $10,000 à Détroit.

CHEVAUX-TROTTEURS

COURSES SANS PRECEDENT AU PARC DELORIMIER

LA CLASSE DE 2.35 REUNIT 14 PARTANTS, ET CELLE DE 2.22, 10

DOLLY G. ET GRACIE POINTER VICTORIEUX

Cinq cents personnes ont bravé hier la température menaçante, et ont assisté à l'ouverture du deuxième "meeting" au Parc Delorimier.

Ces enthousiastes sportsmen ont été bien récompensés de leur peine, car ils ont été témoins de courses comme on n'en avait jamais vues auparavant à Montréal.

La classe de 2.35, la première au programme, réunit en effet quatorze partants, ce qui est un record pour cette ville. Celle de 2.22 vit dix concurrents se disputer la victoire.

Vingt-quatre chevaux dans deux courses, c'est ce que nos amateurs de sport hippique ne connaissaient pas. Il y avait là de quoi satisfaire les plus difficiles et les plus exigeants. Les directeurs du parc vont gâter leur public.

Dolly G., jument baie de Boston, causa une grosse surprise aux spectateurs. Elle gagna les trois dernières épreuves de la classe de 2.35, après être arrivée septième et troisième dans les deux premières. A la troisième épreuve, ceux qui avaient amené Dolly G. ici firent de gros paris sur la jument et comme elle venait d'être battue, la cote était généreuse. Le public s'attendait à voir Nellie Wright, de Gananoque, qui avait déjà deux épreuves à son crédit, s'approprier la victoire, mais Dolly G le prit par surprise, et triompha trois fois de suite. Winnie J., de Newport, arriva cinq fois deuxième.

Gracie Pointer affirma sa supériorité sur ses concurrents dans la classe de 2.22, en prenant trois épreuves consécutives.

M. Renaud, d'Ottawa, s'acquitta de la tâche difficile de starter à la satisfaction générale, et ses décisions furent à maintes reprises applaudies par la foule. Il imposa des amendes lorsque la chose fut nécessaire et changea les jockeys lorsqu'il crut que cette mesure était dans l'intérêt du sport.

Les classe de demain sont celles de 2.27 et 2.20. Sommaire :

Classe de 2.35, trot et amble ; bourse de $250 :

Dolly G., jument baie, D. Chamblin, Boston	7	3	1	1	1
Nellie Wright, jument alezane, W. Acton, Gananoque	1	1	5	7	3
Pearl Wilkes, jument baie, M. Brown, Sainte-Catharines, Ont.	2	2	2	2	2
Winnie J., jument baie, Newport Stock Farm	6	6	3	3	6
Billy Hamilton, étalon brun, W. Gilks, Toronto	3	4	4	4	4
Little Jack, cheval hongre bai, H. Lefebvre, Montréal	4	9	10	8	d
Lewis Giggie, cheval hongre rouan, H. Gendron, Montréal	5	5	7	ret	
Defender Boy, cheval hongre brun, Saint-Jean, Montréal	9	7	6	6	7
Noble, jument baie, M. Major, Saint-Laurent	10	11	ret		
Delcander, étalon bai, Newport Stock Farm	8	8	8	5	5
Drummondville Girl, J. Saint-Vincent, Drummondville	11	10	9	ret	
W. D., cheval hongre bai, W. Rousseau, Québec	d				
Harry D., Joe Swarts, Wingham, Ont.	d				

Temps, 2.27¼, 2.24½, 2.28¾, 2.22, 2.27¾.

Classe 2.22, trot et amble, bourse $250 :

Gracie Pointer, jument baie, B. Houghton, Merrickville	1	1	1		
Ilyssa, jument baie, U. Gauvin, Québec	2	2	2		
Maggie L., jument brune, J. Bradly, Wingham	3	3	4		
Nellie Wilkes, jument brune, J. O'Connor, Montréal	4	4	3		
Billie A., cheval hongre alezan, R. McGirr, Meaford, Ont.	5	5	7		
Prince Elect, cheval hongre brun, B. Nickle, Barton, Vt.	7	7	5		
Compton Junior, étalon bai, J. Dion, Notre-Dame de Stanbridge	8	6	6		
Crusador, jument brune, J. Pomeroy, Montréal	8	8	10		
Gladys, jument alezane, W. Stewart, Beebe Plains, Vt.	9	9	8		
Highland Fling, jument baie, F. Michaud, Terrebonne	10	10	9		

Temps, 2.19¼, 2.19¼, 2.20.

COURSES DE DETROIT

STANLEY DILLON GAGNE LE MERCHANTS AND MANUFACTURERS STAKES DE $10,000

Détroit, Mich., 27 — Douze mille personnes ont vu hier Stanley Dillon, à J. H. Brown, de Détroit, et conduit par Ed. Geers, gagner le Merchants and Manufacturers Stakes pour trotteurs de 2.24, à Grosse Pointe.

Stanley Dillon prit trois épreuves consécutives, et ne fut aucunement pressé dans aucune d'elles. De fut une victoire populaire.

Douze chevaux prirent part à la première épreuve. Geers fit prendre la première place à Stanley Dillon, après le dernier détour et gagna par une demi-longueur.

Ruth C. arriva deuxième. Stanley Dillon occupa tout le temps la première place dans la deuxième épreuve, et Ruth C. et Jolly Bachelor se disputèrent la deuxième place, la jument réussissant finalement à battre son adversaire. Stanley Dillon fut encore en avant pendant toute la troisième épreuve. Ruth C. battit Black Thorn pour la deuxième place, après une lutte acharnée.

Black Hal était favori dans la classe de 2.13 pour ambleurs, mais il se fit battre par Bud O'Neil, après avoir pris la première épreuve.

Consuela S., la favorite, gagna la dernière course de la journée, celle de 2.12, trot, prenant trois épreuves consécutives. Sommaire :

Classe de 2.16, amble; bourse de $1,800 :

Benny, cheval hongre brun, par Sphinx, Colby	1	1	1
Vice-regal, cheval hongre bai — James	3	2	5
Jaffa, cheval hongre bai — Shacket	4	4	2
Bourbon, cheval hongre bai — McMahon	2	5	4
Minaloid, jument brune — Snow	5	8	3
Stein, cheval hongre bai G. McCleary	d		
Edgar Boy, cheval hongre bai — Fuller	d		

Temps, 2.10¼, 2.12¼, 2.11¼.

Classe de 2.24, trot, Merchants' and Manufacturers' Stakes, $10,000 :

Stanley Dillon, cheval hongre bai, par Sidney, par Steinway — Geers	1	1	1
Ruth C., jument grise, Kenney	2	2	2
Black Thorn, cheval noir, Derryder	5	5	3
Jolly Bachelor, cheval hongre bai, Spear	6	3	6
Miss Rosedale, jument alezane, Brawley	4	4	5
Miss Jeannette, jument noire, Ekers	9	8	4
Emma Y. Hoyt, jument baie, Stinson	12	6	7
Allie Jay, jument noire, McKee	8	10	8
Bessie Birchwood, jument alezane, McGuire	3	9	d
Italia, jument noire, Hodson	7	7	d
Baraja, cheval hongre bai, Shaw	11	11	d
Miss Gay, jument baie, Wilson	10	12	d

Temps, 2.12¼, 2.11¼, 2.13.

Classe de 2.13, amble; bourse $1,800 :

Bud O. Neil, cheval hongre alezan, par Edwin V., McMahon	2	1	1
Black Hal, cheval hongre alezan, Snow	1	4	4
Bob, cheval hongre alezan, Wilson	3	3	2
Hazel Patch, cheval hongre brun, Flack	4	2	3
Kingmore, cheval bai, Pearse	5	7	5
Vysole, cheval hongre alezan, Parlacn	7	6	6
Ella Olo, jument baie, Saam	6	5	d
Englewood, cheval hongre alezan, McGuire	d		

Temps, 2.07¼, 2.08¾, 2.09.

Classe 2.12, trot, bourse $2,000 :

Consuela C., jument baie, par Directum, Derryber	1	1
Billie Foster Boy, cheval hongre bai, Critchfield	2	2
Lady Patchie, jument baie, Ekers	3	3
Kent, cheval bai, Spear	4	4

Temps, 2.11¼, 2.10¾.

COURSES A OLD SAUGUS

Boston, 27 — La piste à Old Saugus était boueuse hier, par suite des récentes pluies. Les favoris ont gagné deux courses, celle de 2.16, pour ambleurs, et celle de 2.20, trotteurs.

Les juges annoncèrent qu'ils avaient condamné John Riley, conducteur de Ralph Wick, à $50 d'amende pour fraude dans la course de mardi dernier, alors que tous les paris furent déclarés nuls. Sommaire :

2.16, amble, bourse de $500 :

Jim Kyle, 1 ; Daniel Webster, 2 ; B. S. Dillon, 3.

Miss Emma, Gambit, Docsaro, Golden Dream, Elizabeth S., Miss Ormond et Captain Derby ont aussi couru.

Meilleur temps, 2.12¼.

2.14, trot, bourse de $1,000 :

Alcy, 1 ; Noble Wilkes, 2 ; Ralph Wilk, 3. Midnight, Meltron et Lake Queen ont aussi couru. Meilleur temps, 2.18½.

2.20, trot, bourse de $500 :

Kittie Wilkes, 1 ; Bert S., 2 ; Truthful Chimes, 3.

Harrison Wilkes, Baron Patch, Jimmy Michael, Carsie C., Hambia, Florence C., Bernatto, Wilson S., et Mary ont aussi couru.

Meilleur temps, 2.15¼.

CHEVAUX-COUREURS

COURSES DE ST LOUIS

St Louis, 27. — Floral Wreath a gagné facilement hier la quatrième course à St Louis, la principale au programme. Un violent orage tomba après la première course, rendit la piste boueuse, et fut cause que plusieurs chevaux furent retirés. Athelrose, qui partit après tous les autres dans la deuxième course reprit cependant le terrain perdu, et gagna facilement. Sommaire :

Première course, 5 furlongs — Preventative, 107, Cocolo, 10 contre 1, 1 ; Bradwarilla, 109, Austin, 7 contre 2, 2 ; Covina, 107, Anderson, 12 contre 1, 3. Temps, 1.02¾.

Joe Graham, Tartar, Wilda, Colonel Preston, Oma J., Cassie, Ana, Jack Moran, Walpole, Fred Priesmeyer, Laurel L., et Glen Creith ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs — Athelrose, 95, J. Conway, 16 contre 1, 1 ; Eleanor Howard, 111, T. Dean, 8 contre 1, 2 ; Fugurtha, 102, Gullett, 10 contre 1, 3. Temps, 1.16¼.

Never Smile, Backnumber, Feby Blue, Hazel H., Lady Felix, Katie Cromwell, Tribes, La Rouge, Rejoice, Susie Fletcher et Marchioness ont aussi couru.

Troisième course, 5½ furlongs. — Red Leaf, 109, Troxler, 4 contre 5, 1 ; Woodlands, 108, Emblem, 11 contre 5, 2 ; Fruit, 100, Rayner, 20 contre 1, 3. Temps, 1.10.

Col. White, Besterling, Essaronola ont aussi couru.

Quatrième course, 6 furlongs handicap — Floral, 103, Lindsey, 4 contre 1, 1 ; Frank Bell, 101, Rice, 5 contre 1, 2 ; Rebo, 96, Howell, 5 contre 1, 3. Temps, 1.16½.

Simon Gent, Otto Stiefel et Commodore ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille et 70 verges.— Bucaneer, 102, Austin, 3 contre 1, 1 ; Claremont, 102, Dean, 6 contre 1, 2 ; Imboden, 102, W. Davis, 2 contre 1, 3. Temps, 1.49.

Leoniana, St Agnes II, Letolia ont aussi couru.

Sixième course, 1 1-16 mille.—Conundrum, 102, Howell, 6 contre 1, 1 ; Avotd, 107, Wolf, 10 contre 1, 2 ; Sister Lillian, 98, Seder, 10 contre 1, 3. Temps, 1.43¼.

Kingstelle, Murmur, Decoration, Varna, Fonso, Golden Light, Loenja, Ivernia et Irby Bennett ont aussi couru.

COURSES DE BRIGHTON BEACH

New-York, 27. — Les courses d'hier à Brighton Beach ont eu lieu sur une piste boueuse, car il tomba un orage juste avant la première course.

Lord of the Vale gagna le Seashore Handicap, par une tête, en 2.07 4-5. Ce dernier et Hurst Park coururent tête à tête sur une distance d'un mille, puis Hurst Park passa en avant. Lord of the Vale pressé par le fouet et l'éperon, fit un effort désespéré, et franchit la ligne d'arrivée en avant de Hurst Park.

Reliable, portant 140 livres, gagna la première course par une tête. Sommaire :

Première course, 6 furlongs. — Reliable, 140, J. Boland, 16 contre 5, 1 ; Honiton, 105, Hildebrand, 11 contre 5, 2 ; Gold Saint, 105, Cochrane, 10 contre 1, 3. Temps, 1.15 3-5.

Collector, Jessup, W. R. Condon, Shrine, Right and True, Tom Cod et Courtmald ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs — Voladay, 107, Travers, 8 contre 5, 1 ; Confessor, 100, Martin, 6 contre 1, 2 ; Suzanne Rocamore, 94, Curd, 15 contre 1, 3. Temps, 1.15 2-5.

Only One, Flying Rodskin, Pink Carter, Facetti, Gold Fleur, Jolly Witch, Roundelay, Jerry C., Benlala et Perry McAdow ont aussi couru. Consuelo est tombé.

Troisième course, 1 1-16 mille — Monster, 101, Hildebrand, 9 contre 10, 1 ; Cottage Maid, 101, J. Jones, 20 contre 1, 2 ; Trepan, 96, Travers, 6 contre 1, 3. Temps, 1.50.

Nine Spot, Mary Worth, Caviotta, Queen Elizabeth, Philippine, Helly G., Thistle Heather, Viona et Dr Loder ont aussi couru.

Quatrième course, Seashore Handicap, 1⅛ mille — Lord of the Vale, 114, C. Kelly, 11 contre 5, 1 ; Hurst Park, 126, Hildebrand, 12 contre 5, 2 ; Pentaur, 91, Jones, 20 contre 1, 3. Temps, 2.07 4-5.

Major Daingerfield a aussi couru.

Cinquième course, 1 1-16 mille — Prince Salm Salm, 110, C. Kelly, 9 contre 5, 1 ; Belle of Portland, 105, Hildebrand, 6 contre 1, 2 ; Lady Prudence, 105, Cormack, 4 contre 1, 3. Temps, 1.50 1-5.

Hound Brook, Water Ford, Princess Atheling, My Mate, Rosie Dinham, Bouvier, Pat Costigan et Harlem Sailor ont aussi couru.

Sixième course, 5 furlongs — Tea Cross, 99, Hildebrand, au pair, 1 ; Katie Cafferty, 90, W. Hennessey, 30 contre 1, 2 ; Diamond Flyer, 116, Redfern, 18 contre 5, 3. Temps, 1.06 2-5.

Calmness, High Life, Grace Thistle, Lizzie Albertine, Bag of Tricks et Ressemblance ont aussi couru.

COURSES DE HAWTHORNE

Chicago, 27 — Totalon et Birchbroom sont les favoris qui ont triomphé hier à Hawthorne. Trois courses ont été prises par trois seconds choix, et une autre par un cheval considéré comme une quantité négligeable.

Temps chaud et nuageux ; piste rapide. Sommaire :

1 course, 6 furlongs, My Alice, 103, Morrison, 13 contre 5, 1 ; Nelgesen, 108, Lawrence, 12 contre 1, 2 ; Fortuny, 110, Kennedy, 100 contre 1, 3.

Temps, 1.15.

Singing Master, Japan, Shipping Port, Annora, J. La Chapelonne, Jean Handlon, Sir Launcelot, Alice Virgie, Dimet, Billy Rashaw, Manzano et Hyrondale ont aussi couru.

Deuxième course — 6 furlongs — Totalon, 117, Knapp, 7 contre 20, 1 ; Clifton Forge, 115, Helgesen, 7 contre 2, 2 ; Monastic II, 107, Henry, 17 contre 1, 3.

Temps, 1.18 4-5.

De Leath, Pelipe, Lugo ont aussi couru.

Troisième course, 5 furlongs — Bonnie Prince Charlie, 107, Feicht, 16 contre 5, 1 ; Proprietor, 112, Prior, 7 contre 1, 2 ; Sanjose, 107, S. Boerner, 9 contre 1, 3.

Temps, 1.02 1-5.

Al Casey, The Gadfly, Hattie Weibe, John Barbee, Rainy B. et Raining Leaves ont aussi couru.

Quatrième course, 6 furlongs — Green Gown, 102, Morrison, 9 contre 1, 1 ; Cutter, 100, Livingston, 4 contre 1, 2 ; Jade, 105, Greenfield, 6 contre 5, 3.

Temps, 1.01 1-5.

Enchanter, Wapowell, Adair, Gallant, Gaselle, Captain Neroth et Kendall ont aussi couru.

Cinquième course, 1 1-8 mille — Birchbroom, 108, Knapp, 6 contre 5, 1 ; Major Mansir, 102, Auburbon, 6 contre 1, 2 ; Exclamation, 91, Nicol, 7 contre 1, 3.

Temps, 1.54 3-5.

Royalty, Emperor of India, et Telephone ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille — Wainsmoinen, 102, Hoffter, 4 contre 1, 1 ; Foncasta, 97, Nicol, 2 contre 1, 2 ; Flo Bob, 98, Knapp, 7 contre 5, 3.

Temps, 1.41 2-5.

Bombardier a aussi couru.

Le Club Télégraphe lance un défi au Richmond de Saint-Joseph. Pour toutes informations, s'adresser à Jos. Dicaire du C.P.R., ou à J. Monette, G.N.W.

Noms des joueurs du Telegraph :

R. Poirier, J. Monette, Lamarre, H. McPherson, H. Gladstone, L. Gravel, Jos. Dicaire, A. aMrin, Paquette.

Les Saint-Louis II voudraient aller dimanche avec les Laval. Informations, 1843 Saint-Hubert.

LACROSSE

L'EQUIPE DU NATIONAL

Le National continue à se préparer à sa partie de samedi avec Cornwall. La pratique d'hier soir a inspiré la confiance à ceux qui en ont été témoins. Voici la composition probable de l'équipe pour samedi :

L'Heureux, Clément, Dicaire, Cattarinich, Blanchard, Sauvé, Lachapelle, Duluda, Laviolette, Lamoureux, Ladéroute et Contant.

Il y aura encore une grande pratique ce soir.

Les jeunes se préparent aussi avec ardeur à leur match de dimanche avec les jeunes Shamrocks, au terrain du National. Ils sont décidés à vaincre, et devraient donner une intéressante exhibition du jeu national.

CHEZ LES SAINT-LOUIS

Grande pratique du Club Saint-Louis, ce soir. Tous les joueurs devront y prendre part. Les Saint-Louis ont arrangé une partie avec le National de Québec pour le 7 août prochain.

La partie sera jouée à Québec.

BASE-BALL

GRAVE ACCIDENT A LA PARTIE D'HIER

BEAN SE BRISE LA CLAVICULE

MONTREAL ECRASE PAR JERSEY CITY

La partie d'hier entre Montréal et Jersey City a été marquée par un pénible accident. Bean, short stop des visiteurs, s'est brisé la clavicule en venant en collision avec Merritt, en courant après la balle, à la quatrième inning. Il a été transporté à l'"Homéopathic Hospital," par une voiture d'ambulance.

Les médecins ont déclaré qu'il ne pourra jouer de la saison.

Il fut remplacé par Pfanmiller.

Les "knockers" sont dans la joie

Jersey City triompha par un score de 9 à 0. McCallum, le nouveau pitcher de Montréal, commença la partie, mais fut remplacé par Bliss à la troisième inning. Les visiteurs tombèrent à bras raccourcis sur ses balles à la septième et à la neuvième inning. Ce fut une joute peu intéressante.

Thielman, pitcher de Jersey City, parut faiblir à la septième inning. Il fut remplacé par Eason, qui tint nos hommes en échec. Score :

MONTREAL

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Walters, s.c.	4	0	2	0	0	0
Clancy, 1 b.	3	0	2	8	1	0
Adams, r.f.	4	0	0	4	0	0
Atherton, 2 b.	4	0	0	4	1	1
Hartman, 3 b.	3	0	1	3	4	0
Joyce, l.f.	3	0	1	5	0	0
Dyer, s.s.	4	0	1	0	2	0
Gibson, c.	3	0	0	8	2	0
McCallum, p.	0	0	0	0	0	1
xMcManus	1	0	1	0	0	0
Bliss, p.	3	0	0	0	1	0
Totaux	32	0	7	27	11	2

x A frappé pour McCallum dans la 2e inning.

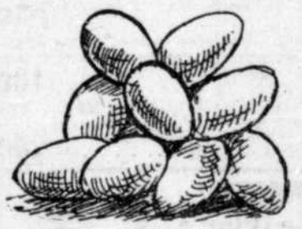

Notre club récolte neuf "goose eggs"

JERSEY CITY

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Keister, r.f.	5	1	2	0	0	0
Bean, s.s.	2	0	0	0	2	0
Pfanmiller, s.s.	3	1	3	0	0	0
Cassidy, 1 b.	4	1	1	13	1	0
Merritt, l.f.	4	1	2	4	0	0
Halligan, c.f.	5	0	0	0	0	0
Doolin, 2 b.	4	2	2	3	4	1
Vandergrift, c.	3	1	2	6	1	0
Woods, 3 b.	3	1	1	1	6	0
Thellman, p.	3	1	1	0	1	0
Easeon, p.	1	0	0	0	0	0
Totaux	37	9	14	27	15	1

Score par innings :

Jersey City	0300000 06—9
Montréal	0000000 00—0

SOMMAIRE

Coups bons pour deux buts, Merritt, Doolin, Keister, Cassidy. Sacrifice hit, Cassidy. Buts volés, Keister, Pfanmiller, Merritt, Dyer, Hartman, Joyce. Double jeux, Woods à Vandergrift, à Cassidy, Woods à Doolin à Cassidy, Hartman à Clancy. But sur quatre balles, par Thellman, 5 par McCallum, 1 ; par Bliss, 2. Struck out, par Bliss, 1 ; par Thellman, 2, par Eason, 2. Frappé par le pitcher, par Thellman, Adams, Joyce. Wild pitch, Bliss. Temps de la partie, 2.05 heures. Umpire, Haskell.

Nos Montréal sont endormis

A Toronto :

	R.	H.	E.
Toronto 10000000 1—	2	8	1
Providence 20101000 —5	5	6	3

Batteries — Applegate et Fuller ; Fairbanks et Toft. Umpire, Sullivan. Assistance, 3,500.

A Buffalo :

	R.	H.	E.
Buffalo 21100200x—	9	14	1
Baltimore 00000010—	2	7	1

Batteries — Greene et Shaw ; Adkins, Wiltse et Hearne. Umpires, Kelly et Conahon. Assistance, 3,064.

A Rochester :

	R.	H.	E.
Rochester 12010110—	5	14	2
Newark 00310000—	4	9	0

Batteries — Fertach et McAuley ; Pardee et Lynch. Assistance, 446.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST :

	Gag.	Perd.	P. C.
Buffalo	46	26	639
Jersey City	41	31	569
Baltimore	41	32	562
Newark	39	33	542
Montréal	33	36	478
Providence	32	40	444
Toronto	33	42	440
Rochester	23	48	324

LIGUE AMERICAINE

A Boston :

	R.	H.	E.
Chicago 00010000 12—	4	11	1
Boston 00000900 0—	3	8	1

Batteries — Altrock et McFarland ; J. Tannehill et Criger. Umpire, Connolly. Assistance, 6,487.

A Philadelphie :

	R.	H.	E.
Détroit 00000011 0—	2	8	0
Philadelphie 00000000 1—	1	7	1

Batteries — Killian et Woods ; Plank, Bender et Powers et Shreck. Umpires, King et O'Loughlin.

Les parties St Louis-New-York et Washington-Cleveland ont été remises à cause de l'humidité du terrain.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P. C.
Boston	51	31	622
Chicago	51	34	600
New-York	47	39	585
Cleveland	44	38	571
Philadelphie	42	38	525
St Louis	34	42	448
Détroit	33	46	418
Washington	16	61	208

LIGUE NATIONALE

A Pittsburg :

	R.	H.	E.
Pittsburg 00010000 0—	1	8	2
St Louis 40200000 0—	6	12	1

Batteries — Leever, Miller et Smith ; Taylor et Grady. Umpire, Emslie. Assistance, 2,670.

A Boston :

	R.	H.	E.
Philadelphie 40002101 0—	8	16	4
Boston 01120201 0—	7	14	1

Batteries — Dugglesby, Suthoff et Roth ; Willis et Moran. Umpires, Decin et Wilhelm. Assistance, 150.

A Chicago :

	R.	H.	E.
Chicago 10002000x—	3	5	1
Cincinnati 01000000 0—	1	4	2

Batteries — Wicker et Kling ; Ewing et Schiel. Umpires, Johnstone et Moran. Assistance, 2,000.

La partie Brooklyn-New-York a été remise, pluie.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P.C.
New-York	59	23	720
Chicago	50	32	610
Cincinnati	51	34	600
Pittsburg	45	34	570
St Louis	45	37	549
Brooklyn	31	56	356
Boston	30	58	340
Philadelphie	21	60	259

ATHLETISME

SPORTS DE POLICE

C'est aujourd'hui que l'Association Athlétique de la Police donne son tournoi annuel aux terrains de la M. A. A. A. Les billets se sont bien vendus et la foule se groupe déjà très nombreuse, malgré les menaces de mauvais temps.

Les concurrents étrangers sont :

De Toronto: Latrémouille, Guthrie, Steinman ; d'Ottawa : Vaughan, Maloney, Culver, Quinn.

Les jeux ont commencé à 2.30 heures.

Il vient de se former une nouvelle équipe de base-ball qui portera le nom de "Husard".

Voici la liste des joueurs et leurs positions :

J. Ouellette, p. ; A. Chabot, c. ; B. Groleau, 1b ; D. Duval, 2b ; J. Lalonde, ss. ; B. Brunette, 3b ; J. Marcil, lf. ; O. Chouinard, cf. ; J. Piché, rf.

Le club Husard a remporté une éclatante victoire, dimanche en battant les Royal par 8 à 4.

Pour toutes informations, s'adresser à J. Piché, 114A Dufresne.

Le club Davidson, du Boulevard Saint-Paul, a remporté une brillante victoire sur le club jeune Sainte-Elisabeth, par un score de 23 à 12. Voici le nom des vainqueurs :

E. Lussier, c. ; T. Desmarais, p. ; A. Barbeau, 1 b. ; H. Rivard, 2b. ; I. Véronneau, s.s. ; D. Lussier, 3 b. ; C. Brisebois, l.f. ; E. Gougeon, c.f. ; R. Nadeau, r.f.

Ce club aimerait à se mesurer avec les clubs suivants : Twin City, Queen's Park, Wild Rose II, Saint-Joseph II, jeune Star, ainsi qu'avec les clubs dans les joueurs sont âgés de 14 à 15 ans. Ces parties devront être jouées sur le terrain des Davidson, au Boulevard Saint-Paul.

Les jeunes Star auront la préférence, pour dimanche, le 31 du courant.

ARRIVEZ DE BONNE HEURE

On dépense près de $10,000,000 pour construire le pont de Québec sur le St Laurent. Vous pouvez acheter des lots en dedans de ¼ de mille de ce Pont en payant $25 comptant et seulement $10 par année. Venez ou écrivez à la Quebec Improvement Co., 81 rue Saint-Pierre, Québec, ou G. W. Badgley, agent, 124 rue St Pierre, Montréal.

216—12

ACTION EN DOMMAGES

M. J. P. Amédée Trottier, marchand de Sainte-Angèle, a pris une action en dommages au montant de quatre mille piastres contre M. F. Robinson, trésorier de la Laurentide Paper Co. Les avocats de M. Trottier sont MM. Tourigny et Bureau, de Trois-Rivières.

—C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Marie-Charlotte-Joséphine Meilleur, veuve de Georges T. Barthe, ancien député de Richelieu aux Communes et ancien magistrat de district. Entourée de tous les siens elle a succombé après avoir enduré une longue et cruelle maladie, chez son fils, René, employé public à Ottawa. Elle laisse pour pleurer sa perte, deux soeurs et trois fils : René, d'Ottawa ; Arthur, de Fall-River, Mass., E. U., et J. B. Meilleur, greffier des archives du district de Trois-Rivières, et deux filles, Blanche et Alice. Elle était fille de feu le docteur J. B. Meilleur, premier surintendant de l'Education, soeur de Mme veuve J. R. Berthelot, de Mme Alphonse Boyer, de Montréal, et de A. A. Meilleur, aussi de Montréal. Ses funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, à l'église du Sacré-Coeur, d'Ottawa.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

CHEMISES DE TOOKE

Presque tout le monde en a entendu parler des chemises de Tooke. On les porte dans toutes les villes du monde. Ce sont les meilleures que l'habileté et l'argent puissent produire, et il est évident, si l'on en juge par les demandes allant toujours en augmentant, que les gens s'en aperçoivent rapidement. Achetez vos chemises chez Tooke et épargnez de 15 à 25 pour cent. Chemises de promenade de toutes sortes, en flanelle, en soie, en flanellette, en Zéphyr et en Oxford, aux prix les plus bas.

NOUVELLES CHEMISES DE COULEUR, 75c, $1.00, $1.25

ROBES DE BAIN, $2.85, $3.00, $3.25, $4.00, $4.50 et $5.00

R.J. TOOKE

177 RUE SAINT-JACQUES.
2387 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST.
1553 RUE SAINTE-CATHERINE EST.

Les personnages du jour

John Redmond, M.P., le fameux chef irlandais dont on attend une nouvelle visite en Amérique, très prochainement.

FEU Mme BARTHE

Ottawa, 27. — Nous venons d'apprendre la mort de Mme Joséphine Meilleur, veuve de feu George Barthe, ancien député de Richelieu et magistrat de district.

Mme Barthe est morte entourée de sa famille chez son fils René, employé public à Ottawa, à l'âge de 68 ans et 5 mois après une longue et douloureuse maladie.

Elle laisse pour déplorer sa perte trois fils : René, d'Ottawa ; Arthur, de Fall-River et Télesphore, greffier des archives à Trois-Rivières ; deux filles, Blanche et Alice, ainsi qu'un frère, M. A. A. Meilleur, de Montréal et deux soeurs, Mme Alp. Boyer et Mme veuve J. R. Berthelot.

Mme Barthe est la troisième fille de feu le Dr Meilleur, surintendant de l'éducation.

Les funérailles auront lieu à l'église du Sacré-Coeur, à Ottawa.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille.

FABRICATION DANS UNE VITRINE D'ETALAGE

C'est un nouveau moyen de publicité.

Au nouveau magasin de The Knittofit Mfg Co., 2469 rue Sainte-Catherine, on a placé dans la vitrine d'étalage, une machine pour la confection des célèbres vêtements Knittofit et marque Health.

Le but est d'offrir au public une occasion d'examiner l'ingénieuse invention mécanique qui peut faire un aussi parfait travail en articles tricotés. Le nouveau magasin vaut la peine d'être visité. Les arrangements faits pour satisfaire la demande du public pour ces vêtements d'un ajustement unique, sont si parfaits, que le magasin est pourvu de pièces séparées où les dames et les messieurs peuvent examiner les sous-vêtements et être ajustés.

M. A. N. MacKerrow, pendant des années chez MacKerrow Bros, et dernièrement chez H. Morgan & Co., aura la direction du magasin, où il sera heureux de voir les anciens clients et amis. r

PIANOS AU PRIX DU GROS

Nous vendons en ce moment pour argent comptant tous nos instruments au prix du gros. Demandez le catalogue pour vous convaincre de cette vérité.

L. J. Rivet 140 rue Saint-Denis Montréal. Tel Est 2351. r

L'IMMIGRATION ITALIENNE

L'enquête du gouverenement se termine hier après-midi.

Le juge Winchester a clos hier après-midi l'enquête ordonnée par le gouvernement pour connaître la cause du surplus d'immigration italienne à Montréal, le printemps dernier, et les agissements de certaines agences italiennes.

Avant de lever la séance, le magistrat a annoncé qu'il ferait son rapport au gouvernement aussitôt que possible ; mais cependant, dans l'intervalle, si quelqu'un a d'autres informations à fournir sur le sujet, il peut le faire par l'entremise du chef du département du Travail, à Ottawa.

A la séance d'hier après-midi, Cordasco a de nouveau été rappelé dans la boîte. Le juge lui montre une circulaire imprimée à l'occasion de son fameux couronnement ; mais Cordasco déclare qu'il n'a rien eu à faire avec cela.

Alors, m'avez-vous fait connaître tous les moyens dont vous vous êtes servi pour soutirer de l'argent de vos compatriotes, demande le juge Winchester ?

—A peu près, répond Cordasco.

—Vous ne pourriez pas préciser davantage ?

—Non.

—Combien de poulets avez-vous envoyés à M. Burns, du Pacifique ?

—Je ne lui en ai envoyé qu'un, parce qu'il m'avait aidé à obtenir l'agence d'une compagnie maritime.

M. Robert Brinton, qui tient un bureau de placement, est ensuite entendu. Il déclare qu'il traite avec toutes les classes d'étrangers. Il a embauché environ 300 Italiens cette année ; mais, actuellement, il est très difficile de trouver des journaliers. Il exige de $1.25 à $2.50 pour procurer du travail aux journaliers ordinaires ; mais il ne réclame rien aux contremaîtres. Il ne croit pas que les ouvriers de Montréal aient souffert du surplus d'immigration du printemps dernier.

D. Tattersoll, l'associé de M. Brinton, a été le dernier témoin. Il a corroboré les déclarations de son associé. D'après ce qu'il peut voir, il y a actuellement 300 Italiens, qui sont encore à ne rien faire, à Montréal.

LES POUDRES VERMIFUG

LA PRESSE

51 rue St Jacques, angle de la Côte St Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE, $3.00 par année, $2.00 pour 6 mois, $1.00 pour 4 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE, $1.00 par année, 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

BUREAU A PARIS, 4 RUE CHAMBIGES, EDMOND MONTET, Représentant.

BUREAU A LONDRES, (Angleterre), 83 HAYMARKET, CHS. DEWYNTER, Ltd., 11 Charing Cross Road, Trafalgar Square, Agent.

BUREAU A TORONTO, 72 KING OUEST, A. C. McCALLUM, Représentant.

BUREAU A QUEBEC, 125½ ST JOSEPH, J. D. CHAREST, Agent. E. E. CINQ-MARS, Correspondant.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue St Jacques, angle de la Côte St Lambert, Montréal, par Treflé Berthiaume, éditeur-propriétaire, ayant son domicile au No 485 rue St Urbain.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE, No 51 rue St Jacques, Montréal, Canada.

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 16 JUILLET

LUNDI	79,417
MARDI	79,349
MERCREDI	79,226
JEUDI	79,084
VENDREDI	79,045
SAMEDI	83,112
TOTAL	479,233
HEBDOMADAIRE	42,638
	531,871

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

81,538

MONTREAL, 27 JUILLET 1904.

LESE-PATRIOTISME ET FAUSSE ETIQUETTE

Avant d'abandonner, pour toujours nous l'espérons, cette question Dundonald, mourante aujourd'hui et morte demain par les bons soins de l'orangisme, dont la main se montre enfin, nous avons quelques détails à tirer au clair. Très peu de chose, cependant, deux mots du Journal," que nous n'avions pas remarqués à première vue et qui nous sont tombés hier sous les yeux. Les voici :

Les Canadiens-français ont droit, au même titre que les Anglais, d'avoir un des leurs à la tête du pays. Ce qu'on pourrait leur reprocher, c'est non pas d'avoir élu un des leurs sur SON MERITE, MAIS DE L'AVOIR ELU SUR SON NOM.

Ne cédons aucun de nos droits, car nous sommes les égaux de quiconque habite ce pays ; mais ne triomphons pas davantage, par la même raison que nous ne sommes qu'égaux. Or, en nous aissant porter PAR UNE RAISON DE RACE, nous avons voulu triompher. Nous ne voulons pas que nos voisins triomphent, n'soyons donc pas étonnés s'ils pensent de même. LES REPRESAILLES SERAIENT MERITEES, et nous n'aurions pas l'avantage du nombre le jour du vote.

Le reste de cet article malheureux mettant "La Presse" en jeu jusqu'au point de trouver ses protêts contre Lord Dundonald un acte de "perfidie," nous devons exposer à nos lecteurs le système de propagande hypocrite basé sur cet incident.

Nous nous demandons qui a jamais demandé de voter pour Sir Wilfrid Laurier tout simplement parce qu'il est de notre race. Autre chose est de repousser les assauts contre notre nationalité, autre chose est de faire des appels à la nationalité. L'invention du cri Canadien français, est le complément de la trahison en voie d'exécution. Sir Wilfrid est accusé de déloyauté comme canadien-français et ses compatriotes repoussent l'accusation, voilà tout. Le nom du Premier ministre n'est mentionné qu'en défense, parce qu'il est mis de l'avant par l'attaque. Il faut bien répondre aux questions posées.

La prétention que Sir Wilfrid "est élu" sur son nom et non sur son "mérite" est du simple verbiage dépourvu de raison.

Nous sommes dans un pays où tout homme prend son niveau. Le premier ministre du Canada, feu M. MacKenzie, fut d'abord un ouvrier. Lafontaine était le fils d'un pauvre forgeron peinant dans la troisième concession de Boucherville ; Cartier était fils de cultivateur ; Chapleau, fils de maçon ; Mercier, membre d'une des plus pauvres familles de St Athanase. L'hon. M. Parent fut un petit épicier avant de devenir chef du cabinet provincial. Personne ne peut donc, pour excuser son insuccès, invoquer des raisons de castes ou de favoritisme. Si les membres de l'opposition ont tant de valeur, de vertu, de patriotisme et de lumières, il leur est facile de prendre place à côté d'un homme qui, selon eux, a si peu de tout cela. Mais, qu'ils ne viennent pas nous dire après la défaite : "Le nom de M. Laurier est trop fort pour nous. Nous ne pouvons pas nous battre contre un nom." Est-ce que tous les efforts réunis de cette phalange ne peuvent pas créer une figure, faire surgir un nom ! Est-ce qu'ils ne peuvent pas embrasser à leur tour la Province de Québec, et y transporter les masses si faciles à émouvoir ?

Tant qu'ils se contenteront de vouloir abaisser les autres sans pouvoir monter eux-mêmes, leurs lamentations ne porteront pas loin.

Mais, ils vont nous répliquer : "C'est son titre de Premier Ministre qui est dans le chemin." Cela n'est pas un nom, mais une situation. Voici où commence le mérite qu'on lui refuse.

Ce ne sont pas les Canadiens-français qui ont élu sir Wilfrid Laurier chef de parti, à la retraite de l'hon. M. Blake ; ce sont les libéraux anglais de toutes les provinces. A coup sûr, ce n'est pas son titre de Français qui lui valut alors la préférence. Les Anglais ne pouvaient choisir un Français qu'à raison d'un certain mérite personnel. Ils auraient été stupides de se donner pour chef un politicien dépourvu d'aptitudes.

Chose extraordinaire, pas un tory d'Ontario ne combat sir Wilfrid sur son défaut de qualités intellectuelles et sur son infériorité mentale. Cette mesquine jalousie, cet esprit de rapetissement ne devaient se trouver que chez des Canadiens-français.

Pour obtenir l'assentiment de tout un pays, le nom doit aussi posséder de l'influence et provoquer l'estime générale. Si Sir Wilfrid est si petit, pourquoi quelqu'un de grand ne prend-il pas sa place dans l'opinion ?

Pour arriver à leur fin, les pseudo-conservateurs empruntent même les arguments de nos ennemis. Le "Citizen" nous disait, il y a huit jours : "Malheur à la Province de Québec, si elle ne se divise pas en notre faveur ; nous aurons notre revanche". Le "Journal" savoure tellement cette menace qu'il la déclare juste et légitime. "LES REPRESAILLES SERAIENT MERITEES", s'écrie-t-il avec enthousiasme. Donc, c'est le "Citizen" qui a raison.

Voilà, conséquemment, d'après eux, la Province de Québec privée de sa liberté politique. Elle n'a pas le droit de donner son vote pour l'homme dont elle préfère le programme et les services dans le moment, parce que nos ennemis lui défendent de le faire. Quand même ses préférences ne seraient pas justifiées, n'a-t-elle pas le droit d'en avoir ? Mais, il se trouve parmi nous un groupe complaisant et pusillanime prêt à passer sous les fourches caudines du torysme et de l'orangisme ; et, revenant fatalement aux errements de 1900, un instant regrettés, ces âmes défaillantes déclarent maintenant que les conservateurs qui votèrent alors pour les appels fanatiques du "Mail", du "World" et du "News", ont eu "un patriotisme plus éclairé" que la majorité, forcée de se grouper contre nos assaillants et nos détracteurs.

Selon le "Journal", l'intelligence consiste à s'aplatir pour arriver au pouvoir, et la Province de Québec n'a pas le droit de donner sa confiance à l'un des siens. Quoi de plus naturel, pourtant, que l'électeur veuille voter pour l'homme le mieux connu, contre celui qui est étranger à sa province ? Nous touchons ici à une tendance universelle. Généralement, un candidat emporte la grande majorité de sa paroisse, et un homme du comté l'emporte sur un étranger. Et, nous ne pensons pas que ces appels au sentiment local aient jamais été décrétés de crime ou de "perfidie".

L'Angleterre a-t-elle jamais menacé l'Ecosse de représailles quand cette dernière maintenait Gladstone au pouvoir par sa majorité ? Ce pays se groupait autour de son enfant le plus illustre de la même manière que Québec aime à proclamer le sien. Elle aurait belle mine de le rejeter quand ce sont les autres nationalités qui l'ont choisi comme leur chef.

L'opposition d'aujourd'hui n'est nullement le parti conservateur de Lafontaine et de Cartier. Elle opère sous un nom d'emprunt, que, du reste, elle change assez facilement. Il n'y a pas six mois, elle s'appelait le parti protectionniste sans s'occuper de l'injure qu'elle faisait aux conservateurs en reniant l'ancienne dénomination.

Ce n'est pas Lafontaine, le père du gouvernement responsable, qui aurait contenancé la prétention qu'un général anglais doit être au-dessus de notre pouvoir exécutif dans les affaires de la milice et qu'un simple auditeur, qui n'a jamais été ministre, doive contrôler l'action d'un gouvernement maintenu au pouvoir par les chambres et par le peuple.

Ce n'est pas Cartier, le père du Grand Tronc, du Pacifique Canadien et de l'Intercolonial qui s'insurgerait contre le développement, par le Grand Tronc Pacifique, de notre extrême nord, représentant en superficie les trois quarts de notre province.

La politique des gouvernements conservateurs a été : LA CONSTRUCTION DE CHEMINS DE FER. Non, ce ne sont pas des conservateurs, les étalgnoirs d'aujourd'hui, qui trouvent la Province de Québec assez grande et qui veulent pour toujours mettre les sceliés sur nos richesses inexploitées et sur nos immenses territoires inaccessibles.

L'INCIDENT DUNDONALD COMME AFFAIRE DE PARTI

Le "News" de Toronto, que l'on trouve plus souvent contre le gouvernement qu'en sa faveur, corrobore en tous points la situation que nous avons prise sur l'incident Dundonald.

Nous reproduisons sans commentaires son article écrit il y a huit à dix jours, parce que chacune de ces lignes justifie, confirme notre propre manière de voir et est de nature à convaincre nos lecteurs que nous avons suivi la ligne droite. Le voici.

Il se peut que les conservateurs veuillent faire de la révocation de lord Dundonald une affaire de parti, et il n'y a même pas de doute que les milliers de personnes qui ont acclamé le général, à la salle Massey, étaient des adversaires du gouvernement. Mais depuis quand les partisans manquent-ils l'occasion de faire du capital politique, si les circonstances s'y prêtent ? Les conservateurs, quand ils étaient au pouvoir, ne se sont pas gênés de destituer des généraux anglais et il est fort probable qu'ils eussent traité lord Dundonald de la même façon que les libéraux l'ont fait. Les partis, pas plus l'un que l'autre, n'ont hésité à faire la part des considérations politiques dans l'organisation et l'administration de la milice, et les deux ont négligé de pourvoir efficacement à la défense du pays.

Nous sommes témoins présentement d'une manifestation tapageuse de sympathies à l'égard de lord Dundonald, mais jusqu'à ce jour la politique qu'il préconise n'a pas reçu d'appui sérieux ni général de la part de l'opposition. L'objet est de discréditer le gouvernement et de tirer quelque avantage, au point de vue des partis, des circonstances qui ont entouré la révocation de lord Dundonald. C'est assez naturel et d'assez bonne guerre tant que la chose restera dans les limites voulues, mais il incombe un bien autre devoir à M. Borden et à ses associés. Leur sympathie pour lord Dundonald DOIT ALLER JUSQU'A L'APPUI PRATIQUE DES MESURES QU'IL RECOMMANDE, S'ILS VEULENT RETIRER UN AVANTAGE LEGITIME DE LA SITUATION CREEE PAR SA REVOCATION. Le pays ne trouve pas son compte dans ces appels calculés à l'élément écossais de la population et dans l'exploitation trompeuse des sentiments impérialistes chez les Canadiens. OU L'OPPOSITION DOIT ACCEPTER LES VUES DE LORD DUNDONALD, OU TOUTE CETTE DISCUSSION EST MALFAISANTE, DEMAGOGIQUE ET SANS PROFIT, AU POINT DE VUE NATIONAL.

Nous l'avons dit plus d'une fois : lord Dundonald a été mal conseillé quand il a fait sa sortie à Montréal, et comme résultat de cette sortie sa révocation était inévitable. Il serait en bien meilleure posture s'il avait envoyé sa démission au ministère de la milice, pour être communiquée au parlement, et qu'il eut exposé pleinement et explicitement, en cette manière officielle, les raisons de son acte. Ca n'a pas l'air bien convenable pour un soldat de jouer au politicien et l'on ne peut guère nier que son discours à la salle Massey ait été celui d'un politicien roué autant que capable. NOMBRE DE SES PHRASES RESPIRAIENT UNE HAINE MORTELLE ET LE DISCOURS ENTIER REVELAIT UN DESSEIN, EXECUTE AVEC UN VERITABLE GENIE, DE FAIRE DU MAL AU GOUVERNEMENT. Il est clair qu'il a été blessé dans son orgueil, dans sa dignité, dans son sens des convenances, ET IL ENTEND S'EN VENGER DE BELLE FACON.

CHOSES ET AUTRES

L'imbroglio russo-anglais, résultant de la saisie du steamer "Malacca" par les Russes dans la Mer Rouge, est réglé à l'amiable.

On comprendra mieux l'importance que représente pour l'Angleterre la navigation libre en ces parages quand on saura qu'en 1903 le nombre de navires anglais passés par le canal de Suez a été de 2,278, représentant 7,403,553 tonneaux, alors que les Allemands ne viennent qu'en deuxième lieu avec 494 navires jaugeant 1,773,265 tonneaux, et les Français en troisième lieu avec 261 navires jaugeant 781,379 tonneaux.

× × ×

Il est un pays d'Europe où les ministres-avocats ne sont pas en faveur. Ce pays, c'est la Roumanie. Nous voyons, en effet, par nos derniers échanges, qu'un groupe de députés roumains vient de soumettre aux Chambres un projet de loi fort sévère à l'endroit des maîtres du barreau qui prétendent cumuler la défense de la veuve et de l'orphelin avec la conduite du char de l'Etat. En voici la teneur :

Article premier.—L'avocat qui a occupé les fonctions de ministre ne pourra reprendre l'exercice de sa profession "qu'un an" après sa sortie du cabinet et "deux ans" après, s'il a été ministre de la justice.

Art. 2.—L'avocat qui sera investi de la haute dignité de président d'un des corps législatifs ne pourra pas exercer sa profession d'avocat, tant qu'il conservera cette dignité...

Art. 3.—Quand un avocat aura accepté une de ces dignités, il sera considéré par ce fait comme étant rayé du tableau des avocats et ne pourra y être inscrit que sur une nouvelle demande et après la cessation de ses fonctions.

Art. 4.—L'avocat, ancien ministre ou ancien président d'un des corps législatifs, ne pourra jamais plaider ni se charger de procès contre toute administration publique dépendant de l'Etat.

Si un pareil projet était proposé au Canada, nous connaissons plus d'un député qui la "trouverait mauvaise"!

× × ×

Aux Etats-Unis un certain nombre d'établissements font des briques de sable et de chaux non cuites, d'après un procédé employé avec succès en Allemagne depuis plus de vingt ans.

L'avantage du procédé est de permettre la mise en oeuvre des briques vingt-quatre heures après le moulage, tandis que les briques d'argiles cuites exigent près d'un mois pour leur fabrication complète.

La chaux vive ou éteinte est mélangée avec le sable dans la proportion de 5 à 15 pour cent, suivant la nature du sable ; on moule en forme à la presse hydraulique, à l'état à peu près sec ; les briques sont introduites alors dans un cylindre étuve où on les laisse 12 heures en contact avec de la vapeur à 70 livres au pouce carré. Les briques, à leur sortie du cylindre, ont acquis une dureté suffisante pour pouvoir être employées immédiatement. Ces briques sont constituées par une sorte de grès artificiel, résultat de la combinaison chimique de la silice du sable avec la chaux.

L'usine de la Colonial Brick Company (Indiana) est outillée pour produire journellement 20,000 briques : elle utilise le sable provenant des ateliers de polissage du verre d'une société voisine.

Le coût d'une telle installation peut être estimé à une vingtaine de mille dollars. Les frais de fabrication, y compris la chaux, la main d'oeuvre et le combustible peuvent varier de $2.00 à $3.00 par 1,000 briques. Les briques de sable peuvent être mises en comparaison pour le prix avec les briques cuites de qualité inférieure et, comme qualité et comme aspect, avec les plus belles briques qui se vendent couramment de $15 à $25 le mille.

GRANDE ACTIVITE INDUSTRIELLE

Les étonnantes facilités de transport à Québec-Sud—océan, lac, rivière et rail—y causeront la création d'une foule de nouvelles industries. C'est déjà commencé. Près de $10,000,000 sont maintenant prêts à être dépensés pour la construction du nouveau Pont de Québec. Ce sera le point le plus important sur le Grand Tronc Pacifique. Achetez maintenant et profitez de l'augmentation rapide des valeurs qui est certaine de se produire promptement. Lots, 40 x 125 pieds, en dehors d'un demi-mille du pont, sur paiements de $30 comptant et $10 seulement par année. Vous pouvez assurément épargner cela par année. Venez ou écrivez à la Quebec Improvement Company, Limited, 81 rue St Pierre, Québec, ou G. W. Badgley, agent, 124 rue Saint-Pierre, Montréal. 216—12

PIANOS AU PRIX DU GROS

Nous vendons en ce moment pour argent comptant tous nos instruments au prix du gros. Demandez le catalogue pour vous convaincre de cette vérité. L. J. Rivet, 140 rue Saint-Denis, Montréal, Tel. Est 2351. r

POUR UN BEAU COSTUME TAILLEUR

La seule maison où l'on vous montrera, dès aujourd'hui, un costume-tailleur pour la saison d'automne. Donnez votre commande immédiatement et profitez de l'escompte spécial donné sur chaque commande donnée cette semaine, aux 4 magasins Marchand, 1871 Notre-Dame, 1453 Ste Catherine, 2354 Ste Catherine et 129 St Laurent. r

SANTE des DAMES
APIOLINE
DE CHAPOTEAUT
(Ne pas confondre avec l'Apiol)

Les Capsules d'Apioline de Chapoteaut font cesser les RETARDS, les SUPPRESSIONS, ainsi que les MAUX DE TETE, L'IRRITATION NERVEUSE, les TIRAILLEMENTS, DOULEURS et les COLIQUES qui accompagnent les Epoques et compromettent si souvent la santé des dames.

Prix, $1. Chez tous les pharmaciens. PARIS, 8, rue Vivienne, et tous les pharmaciens. 180—Mnk

LA CIE S. CARSLEY Limitée

LES ACHETEUSES DE JEUDI A LA

VENTE DE JUILLET DE CARSLEY

Seront servies à souhait avec les meilleures valeurs en fait de Marchandises de saison les plus en demande qui aient jamais été présentées au public acheteur de Montréal. On trouvera ici les plus grandes et les meilleures occasions de l'année, et les choses qui ont le plus de valeur dans le magasin sont réduites aux plus bas prix dont on ait entendu parler.

UNE VENTE AU RABAIS DE
295 ROBES-MATELOTS D'ENFANTS
Genres de $1.00 pour 65c. Genres de $2.00 pour 99c

Voici une vente de bonnes robes recommandables, bien faites, élégantes et pratiques pour les petits enfants depuis six ans jusqu'aux fillettes de 14 ans. Les mères économes verront arriver cette occasion avec plaisir, car elle leur permettra d'acheter de chics et bonnes robes seyant on ne peut mieux, pour environ le prix du tissu seulement.

A **65c**. 110 robes en percale et en toile, en une grande variété de genres, nuances claires, moyennes et foncées, magnifiquement garnies de façons différentes, pour enfants et demoiselles, valant $1.00 chacune. Prix de vente **65c**

A **99c**. 185 costumes à blouse-matelot en bonne toile grossière forte, bleue, grise, verte et rouge, blouse genre matelot, avec veste en piqué de fantaisie, grand collet marin en toile grossière, garni de piqué blanc et de boutons de nacre, manches plissées et cravate matelot, grandeurs pour enfants de 6 ans jusqu'aux fillettes de 14 ans. Bonne valeur à $2.00. Prix de vente **99c**

JUPES DE ROBES POUR DAMES
Deux Valeurs sans Egales

L'offre de ces chics jupes de robes, à des prix aussi merveilleusement bas, attirera, demain, au Grand Magasin, une masse d'élégantes qui viendront pour examiner et pour acheter.

Seulement 24 jupes de robes en drap de Vigogne noir, bas évasé garni de sept lés, dont chacun de ces derniers avec plis d'un pouce, finies, sur le côté, avec bandelette de même tissu, boutons et soie tuyautée, pour dames. Valeur spéciale au prix de vente **$4.50**

Seulement 18 jupes de robes en lustré noir, genre à sept lés, coutures-tailleur, bas et bandelettes piqués, garnies de boutons, pour dames. Prix de vente **$3.50**

RARES VALEURS EN SOIE

Pas n'est besoin de vous dire que ces soies représentent une valeur extraordinaire ; c'est quelque chose de bien mieux que tout ce que vous avez pu voir déjà.

A **25c**. — Un lot de soies de fantaisie, valant de 30c à $1.00 la verge, lignes désassorties, excellentes marchandises. Au choix à . . **25c**

A **27c**. — Une vraie belle soie de couleurs unies, valant facilement de 45c à 50c la verge. Prix de vente **27c**

A **30c**. — Soies japonaises de couleurs de fantaisie, effets rayures dentelle, grande variété de couleurs. Prix ordinaire : 50c la verge. Prix de vente **30c**

CAMISOLES POUR LES TEMPS CHAUDS

Les prix attrayants de ce magasin intéresseront les dames qui apprécient le confort et l'économie.

Très belles camisoles à côtes, décolletées, sans manches, garnies de dentelle, pour dames . . **17c**

Prix de vente . . . . . .

Camisoles en fil de Lille de très bonne qualité, décolletées, sans manches, garnies de dentelle et de ruban, pour dames. Valant 35c. Prix de vente **23c**

SOUS-VETEMENTS D'ETE POUR HOMMES

Les hommes qui désirent être confortables par ces temps chauds aimeront à porter ces vêtements frais.

Tricots en gaze blanche des Indes, pour athlètes. . . . **38c**

Chacun . . . . . .

Corps ou caleçons en balbriggan, fini sateen, de très bonne qualité, pour hommes. Valant 60c chacun. Prix de vente **40c**

CORPS OU CALEÇONS EN TOILE A MAILLES, pure toile, sous-vêtements des plus frais pour hommes.

Vente Importante de - - - - - TISSUS LAVABLES

Voici le rayon du magasin où il se fait le plus d'affaires, et où chaque jour les dames choisissent ce dont elles ont besoin parmi l'assortiment le plus considérable de tissus lavables de Montréal. Voici quelques occasions pour demain :

12c. MOUSSELINE ORGANDI POUR **7½c**, voilà la plus importante offre qui vous sera faite demain. Ce tissu convient pour robes ou blouses, et vaut au moins 12c. Prix de vente **7½c**

15c. Beaux linons de couleur, en une splendide variété de nouveaux dessins et nouvelles couleurs. Prix ordinaire, 15c. Prix de vente **10c**

40c. VOILES MOUCHETES **24c**. Cette ligne est d'une qualité spécialement bonne, fond de couleur solide avec effets blancs mouchetés. Prix de vente **24c**

VENTE EXTRAORDINAIRE de Jupons de Soie pour Dames
Valeurs de $4.50 et $6 pour $2.99.

Les Dames se réjouiront de cette excellente occasion qui leur est offerte, et celles qui s'habillent avec goût, voudront sans perdre un instant profiter de cette heureuse opportunité qui leur permettra d'ajouter un ou deux beaux articles de toilette à leur garde-robe.

Ces jupons sont de belle soie noire moirée, avec de belles rayures roses, rouges, grises, vertes, pourpres, etc., finis avec un large volant d'une façon parfaite. Valeur excellente à $4.50 et $6.00. Prix de vente **$2.99**

BONNETERIE POUR LES CHALEURS

Carsley est toujours en avant avec des valeurs immenses dans les marchandises les plus en faveur.

Bas de dames en fil de Lille, gris, effets ajourés, pieds sans coutures. Valant 25 cents. Prix de vente **18c**

Bas couleur tan, pour dames, dans les nuances les plus nouvelles, pour appareiller les chaussures tan, renforcés sur le pied et la cheville. Prix ordinaire, 35c. Prix de vente **22c**

$1.25 CORSETS D'ETE, 90c

Ce sont d'excellents corsets pour le temps des chaleurs ; ils sont frais, légers et durables.

Corsets de la plus belle batiste française, bons pour l'été, garnis de rubans et de dentelle, buste bas, avec grandes hanches militaires. Un charmant modèle de corset. Prix régulier, $1.35. Prix de vente **90c**

BRETELLES DE DAMES. — Elles donnent à l'apparence le nouveau maintien militaire, de couleur blanche et beige. Prix ordinaire, 35c. Prix de vente **28c**

$1.00 NOUVEAUX SACS A MAINS 75c

Que vous partiez pour des vacances courtes ou longues, vous aurez certainement besoin d'un de ces jolis sacs à main pour emporter avec vous tous les menus objets dont on a besoin sur la route. Voici l'occasion de faire un bon marché.

Sacs à main, pour dames, en vache marine, 7 pouces, monture en nickel noire, brune, tan ou grise, du dernier genre américain, poignées en cuir "plissé." Un splendide sac à main à $1.00. Prix de vente **75c**

LA CIE S. CARSLEY, - - Limitée

THÉ DE CEYLAN VERT OU NOIR

Aucun épicier ne peut offrir de substitut profitable à l'acheteur. Le thé de Ceylan n'a pas de substitut, parce qu'il est le thé le plus pur et le plus économique que l'on puisse avoir. Insistez pour que votre épicier vous en fournisse.

En vente par tous les Epiciers de marque

22, 23, 27, 29

Le Buste DE LADEBAUCHE

EN VENTE A

"La Presse"

Plâtre blanc, 50c Plâtre colorié, 75c

DEBARRASSEZ-VOUS DE VOTRE RHUMATISME AUX
SOURCES CALEDONIA

La fameuse Eau Caledonia "Magi" guérit d'une manière certaine le Rhumatisme, la Goutte, les Maux de Reins, de Foie et d'Estomac.

Le Grand Hotel est maintenant ouvert. Complètement meublé à neuf. Service et cuisine non surpassés. Nouveaux bains—Bains sulfureux et salés chauds et froids. Golf, Tennis, Croquet, Quilles, etc. Bonne Musique.

Pour prix, routes et tout autre renseignement, s'adresser à

FREDERIC A. JONES, GERANT, GRAND HOTEL.
SOURCES CALEDONIA, ONT. 27,30

Le Cirage à Chaussures 2 dans 1

Il est employé dans le monde entier.

Cette composition produit instantanément l'effet de la pâte et du liquide. Deux applications par semaine, et quelques frottements rapides avec un linge chaque matin—conserveront vos chaussures aussi luisantes que des chaussures neuves de cuir patent.

2 dans 1 nourrit le cuir, le rend flexible, empêche l'humidité, et fait durer plus longtemps les chaussures. De plus il ne tache pas les habits.

En boîtes de 10 et 25 cents, aussi en tubes de 15 cents.

En vente chez tous les marchands.

L'ESTOMAC RE LA FORCE

L'homme fort pourrait-il l'être, si son estomac ne repartissait cette force en nourrissant bien tous les muscles et tissus du corps. L'Athlète, se préparant à une lutte, porte toute l'attention possible à ses exercices et à sa nourriture — les deux sont donc essentiels ; il ne prendra que l'exercice nécessaire au bon fonctionnement de tous ses membres, il verra à ce que ces exercices soient de nature à ne pas le fatiguer. Si, d'un côté, il prend autant de soins, il va sans dire qu'il en prendra davantage de sa nourriture pour que son estomac ne se fatigue pas, si par hasard il faisait erreur. Les Pastilles Digesto le remettraient sur la bonne voie. C'est ce que vous trouverez vous-mêmes, lecteurs. Etes-vous faibles? regardez en quel état se trouve votre estomac; quelques Pastilles Digesto suffiront pour y remettre tout en parfait ordre. Etes-vous forts! également, les Pastilles Digesto vous seront utiles: elles préviendront les désordres de votre estomac et aideront à ce dernier dans son travail régénérateur. En vente partout à 50c ou 6 boîtes pour $2.50, à l'Institut Médical de Montréal, 2082 rue Sainte-Catherine, ou à la succursale à Ottawa, à la pharmacie Payment, 298 rue Dalhousie.

GARNITURES DE MAISONS
Au Comptant ou à Crédit

Si vous admirez la beauté dans les garnitures de maisons, alors nous pouvons compter sur vous pour des demandes inusitées pour vos commandes. Notre assortiment présente à la vue de nos clients et en une grande variété, tout ce qu'il y a de plus nouveau, en différents genres et couleurs et tout ce qu'il y a de mieux, et cela aux prix les plus avantageux. Tout ceci vous démontre, à l'évidence, que le temps est arrivé pour vous de fixer votre choix pour l'ameublement de votre maison durant cette saison, et vous prouve sans réplique que les acquisitions faites chez nous sont ce qu'il y a de mieux et de plus à point.

Metropolitan House Furnishing Co.,
Fournisseurs Complets de Maisons,
1678 ET 1680 RUE NOTRE-DAME. Man

AVIS

Nous prions nos **Nombreux Clients** dont le linge est teint ou nettoyé et laissé chez nous depuis **plus de 3 mois** de bien vouloir venir le chercher ou d'en faire la demande par téléphone, No. 51 Est, et nous le leur livrerons avec plaisir.

CANADA STEAM LAUNDRY and DYE WORKS
1870 rue Ste Catherine. Succ. Est, 1490 rue Ste Catherine
Ancienne maison de M. J. Longhod. 23,27,29,1 A. F. DECHAUX, Prop.

UNION TYPO

NOUVELLES OUVRIERES

Opinion d'un député anglais sur le travail organisé — Le travail de l'enfant aux Etats-Unis — Erreur de convocation d'une assemblée— Le travail du Conseil Fédéré à Québec — Grève dans une briquerie d'Ottawa — Grande grève à New-York — Résultat d'une mésintelligence entre deux unions — A Chicago le nombre des grévistes augmente — Les scabs arrivent — Confiance du président Donnelly — La solidarité chez les grévistes des filatures de Fall River.

Sir William Mother, M. P., un associé d'un bureau d'ingénieurs en Angleterre, dans un discours prononcé en public, a fait l'éloge du travail organisé. Pour lui, les patrons doivent les améliorations dans leur méthode de fabrication à la fermeté et à l'indépendance des associations du travail. Par l'énergie et la ténacité déployées par les unions du travail, le Parlement a été forcé de sanctionner certains actes qui n'auraient jamais vu le jour si les patrons ou politiciens avaient été les seuls à les promouvoir. C'est par cette ligne de conduite que le commerce anglais s'est amélioré. Fait digne de remarque, cette amélioration s'est manifestée graduellement, faisant concurrence à la compétition des autres nations qui ne devaient leur développement qu'à leurs propres ressources. Durant le dernier demi siècle, les ressources naturelles comme le travail se sont le plus développées lors de la période qui a marqué une extension remarquable de l'union des métiers. La prospérité a amené l'éveil de nos moeurs et habitudes industrielles, dont le développement a été promu par les grandes organisations du travail. Lors de ce laps de temps, l'influence des unions s'est accentuée.

Quelques-unes ont pour but de veiller aux intérêts comme d'amener l'aisance chez les classes ouvrières. D'autres protègent les femmes et enfants contre l'oppression d'un travail opposé à leur sexe ou à leur âge. Chez certains autres, on n'a en vue que d'apporter des améliorations dans les idustries où le travail passe d'une sorte de corvée d'esclavage à un état plus relevé.

Les patrons intelligents ne peuvent nier qu'en introduisant dans leurs établissement les réformes rendues obligatoires par les lois, la propriété a augmenté de valeur en même temps que les profits s'accumulaient.

× × ×

L'union internationale des commis détailleurs compte maintenant 60,000 membres. Depuis quelque temps, un recrutement de 4,000 membres par mois s'est fait.

× × ×

Le dernier bulletin du bureau de recrutement des Etats-Unis nous apprend que 28,000 enfants sont employés à un salaire de $1.50 par semaine dans les filatures des Etats du Sud. Aux Etats-Unis, le chiffre des enfants qui travaillent atteint 1,850,000.

× × ×

D'après le rapport que vient de publier M. Frank Duffy, secrétaire de la Fraternité des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique, les patrons sont à s'organiser pour entrer en lutte avec l'union. L'époque que nous traversons n'est qu'un moment de répit avant la bataille.

× × ×

A Minneapolis, Minnesota, depuis cinq ans, les salaires des peintres a été porté de 25 cents à 37 cents l'heure avec une réduction de deux heures dans la journée de travail.

× × ×

C'est par erreur que le secrétaire du local 413 de l'union des lambrisseurs de navires du Port de Montréal, nous faisait annoncer hier une assemblée spéciale pour ce soir.

La prochaine réunion sera une assemblée régulière. Elle aura lieu lundi, le 1er août, à la salle portant le No 1242 rue Notre-Dame. Le comité chargé de régler les détails de la célébration lors de la fête du travail s'est réuni hier soir. A l'assemblée du 1er août, on y soumettra aux membres le rapport des préparatifs élaborés par le comité. La question de s'assurer les services d'un comptable sera aussi proposée à l'adoption de l'assemblée. Tous les membres sont donc priés d'être présents.

× × ×

A Québec, hier soir, au Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de la capitale et ville de Lévis, on a fait l'élection des officiers, dont voici les noms : Président, H. Poitras ; vice-président, C. Gore ; secrétaire-archiviste et correspondant, F. Petitclerc ; trésorier, M. L'Heureux ; guide, M. Geo. Lévesque ; gardien, A. Boily.

Font partie des différents comités : Geo. Lévesque, C. Deschênes, T. Carbonneau, C. Gore, W. Patry, F. Bégin, A. Boily, M. L. L'Heureux, S. Bouchard, M. Doyer et E. Côté.

Trois nouveaux délégués ont été admis au Conseil : MM. C. Deschênes, F. Belleau et Ernest Bouchard, de l'Union des tailleurs-couturiers. M. Doyer, de l'Union des cigariers, remplace M. Marcoux. Quant au choix des membres du comité de construction, il a été remis à quelques jours, dans le but de permettre aux membres des unions de s'entendre sur le choix de ceux qui seront appelés à en faire partie. Le comité d'organisation de la Fête du Travail fait son rapport. On lui laisse le choix du terrain. Les industriels et hommes d'affaires sont favorablement disposés en prix nombreux pour les vainqueurs des joutes. Le comité a obtenu une charte pour l'Union des maçons de Beauport, dont l'installation des officiers aura lieu dimanche prochain. On s'occupe aussi au Conseil des Métiers Fédérés d'organiser les ingénieurs stationnaires.

Bref, voilà de la bonne besogne, et tout prouve que les ouvriers de Québec se donnent la main pour assurer la popularité de l'union chez eux auprès les patrons.

× × ×

Une dépêche de Londres nous apprend que les cours de justice ont décidé que la Fédération des Mineurs du district sud de Prince de Galles paiera $287,810 de dommages, pour rémunérer les propriétaires des bateaux servant au transport du charbon des pertes causées par la rupture des contrats conclus entre les mineurs et leurs patrons. Ce sont les propriétaires des mines qui ont intenté cette poursuite en dommages au mois de décembre 1901.

Cette affaire n'en restera pas là, car la partie défenderesse a l'intention d'en appeler à la Chambre des Lords.

× × ×

Les cochers de fiacre viennent de gagner un point important dans la lutte engagée contre les promoteurs du "char promenade" dans notre ville. Un des agents pour la vente des billets de cette amalgamation a été condamné à l'amende pour ne s'être pas muni d'une licence, lui permettant d'exercer son commerce par les rues. C'est une victoire sur le "Seeing Montreal," une innovation américaine introduite par des étrangers dans notre ville.

× × ×

A une convention récente de la ligue américaine de l'union des métiers chez les femmes, on a décidé de nommer un organisateur pour fonder des unions de femmes par tout le continent.

× × ×

Tous les conseils des métiers et du travail dans le Dominion sont maintenant affiliés au Congrès des Métiers et du Travail du Canada, dont ils ont la charte. Cet état de choses consolide le mouvement du travail d'un océan à l'autre.

× × ×

Les briquetiers de Holbrook et Sutherland se sont mis en grève, vendredi soir. Les grévistes avaient demandé aux autorités de la compagnie de jouir d'un privilège accepté dans toutes les briqueteries, c'est-à-dire la faculté de quitter le travail à cinq heures de l'après-midi, tout en recevant le salaire d'une journée de dix heures. La compagnie refusa net d'accéder à la requête. Pour toute réponse, les autorités firent savoir aux grévistes qu'ils étaient obligés de travailler dix heures, ou sinon, sous le nouveau régime, leur paie serait diminuée de 16c, montant payé par chaque heure d'ouvrage. C'est à la suite de cette réponse catégorique que les ouvriers quittèrent le chantier Holbrook et Sutherland.

× × ×

Les grévistes de Sydney sont revenus hier matin aux usines. On reprend le plus grand nombre possible, vu que la compagnie ne peut pas employer tous les anciens ouvriers sans congédier ceux qui ont travaillé aux jours de la grève. Va sans dire que cette décision suivie en tout point par la compagnie n'a pas le don d'apaiser les esprits encore surexcités.

× × ×

On attend avec anxiété l'issue du règlement des difficultés existant entre le Grand Tronc et les télégraphistes. La menace d'une grève était imminente. Ce sont les télégraphistes qui, les premiers, ont demandé à Sir William Mulock de soumettre leur cas au Bureau d'arbitrage. La cause sera entendue d'après les clauses de l'acte "Railway Labor Disputes". Si on n'en arrive pas à une entente, les compagnies ne pourront-elles pas être accusées d'un entêtement irréfléchi, en refusant certaines concessions, si la désorganisation du service par la grève amenait des accidents ?

× × ×

A Nasonville, fabrique de tissus de laine la situation est brillante pour les ouvriers. Les affaires de la compagnie sont prospères, vu que bientôt le contingent des tisserands s'augmentera de 120 nouvelles recrues.

× × ×

Une idée qui s'implante de plus en plus dans nos cercles industriels, c'est celle d'agapes fraternelles qui réunissent un jour par an les patrons et employés d'un même établissement. Cet exemple innové par quelques-uns est très apprécié par les travailleurs. Les employés de la compagnie canadienne de caoutchouc ont eu avec leurs patrons leur pique-nique annuel à Lavaltrie, mardi. Qui viendra ensuite ?

× × ×

A New-York, 1,200 ouvriers des 2,300 qu'emploie la compagnie Interborough Rapid Transit à la construction du tunnel portant ce nom, se sont mis en grève hier. C'est le résultat d'une vieille querelle entre la société amalgamée (Amalgamated Society) des peintres, et la Fraternité de ce même corps de métier. On prétend que les membres de la Fraternité sont plus favorisés que leurs confrères de l'autre association dans la répartition de l'ouvrage. Les deux sociétés sont affiliées à l'Alliance des métiers pour la construction. Les grévistes se comptent parmi les charpentiers, électriciens, plombiers, plâtriers et laveurs de métal. Sont restés à l'ouvrage les peintres, briquetiers et les couvreurs en tuile qui ont décidé de continuer à travailler.

× × ×

Aucun changement depuis hier dans la grève des bouchers. La position reste la même pour les deux parties adverses. Cependant, les patrons, pour forcer les grévistes à demander la suspension des hostilités et à accepter leurs conditions, font venir des diverses places des environs de Chicago, de nouvelles recrues pour tenir les usines en opération. Hier soir, 1,000 nouveaux ouvriers travaillaient. Les rangs des grévistes se sont augmentés hier de 100 rouliers qui ont abandonné l'ouvrage volontairement et de toutes les filles de table des restaurants. Chez les autres rouliers, on attend que les officiers de l'union internationale donnent le branle-bas du mouvement gréviste. La rumeur qu'on avait tenté de faire accepter l'arbitrage est fausse. Le président Donnelly ne croit pas à un règlement rapproché. La bataille est engagée, et il s'agit de tenir bon jusqu'à la fin.

Des troubles ont eu lieu, et les grévistes ont donné une rude leçon à une couple de "scabs" de race noire. Somme toute, la journée d'hier a été un grand jour pour les grévistes. Des instructions ont été envoyées à New-York par le président Donnelly, aux officiers de l'union locale, leur enjoignant de faire sortir tous les hommes employés par les compagnies affiliées au trust de la viande. Rien n'a été fait encore dans ce sens. Le président Donnelly veut remporter la bataille, et il est convaincu que cette grève sera si efficace que l'avenir ne verra plus de trust s'attaquer au travail. Pour réussir, il faut l'union ou sinon, tous périront individuellement. Les réclamations des grévistes sont restreintes, et ils les obtiendront. Des promesses d'appui moral et financier sont faites à l'union par les propriétaires de salaisons indépendantes et les organisations ouvrières.

Voici le tableau des unions qui sont entrées dans le mouvement pour favoriser les bouchers : Chauffeurs, 480 ; ingénieurs, 110 ; électriciens, 350 ; préposés aux balances et contrôleurs, 250 ; charpentiers, 300 ; employés des élévateurs et mouleurs, 400 ; tonneliers, 600 ; plombiers, 200 ; fabricants des boîtes, 800 ; fabricants des canistres — can workers — 800 ; mécaniciens, 75 ; ouvriers de bouilloire, 100 ; employés des écuries, 450 ; forgerons, 100 ; aides-forgerons, 10 ; employés des wagons, à la distribution de la glace, 1,800 ; préposés aux soins du bétail, 1,200 ; poseurs d'appareils de chauffage, 500. Voilà un total de 9,815 ouvriers qui n'ont déclaré la grève que par sympathie.

× × ×

A Fall River, la solidarité paraît régner parmi les grévistes qui comprennent la délégation des ouvriers de la filature Bourne, dont les directeurs avaient adopté depuis quelques années le système du partage des bénéfices. Les grévistes savent respecter la propriété, et tout est tranquille.

Dans son manifeste, John Golden, président des ouvriers de l'union textile américaine, a félicité les Canadiens-français, Italiens, Polonais et Portugais, pour l'appui qu'ils avaient apporté à leurs camarades de langue anglaise. En face de l'intérêt commun, tout différend de nationalité doit disparaître. Le but des manufacturiers, selon M. Golden, est la suppression de l'union.

M. James Tansy, président du Conseil Textile, déclare que les ouvriers ont courageusement supporté le système de la réduction des heures de travail, pour aider les manufacturiers à traverser la crise de l'industrie cotonnière. Aujourd'hui, on leur demande d'accepter une réduction de 12½ cents sans même leur garantir un travail constant.

Cette fois la mesure est comble et les grévistes lutteront jusqu'à la dernière extrémité pour obtenir le retour aux anciens prix.

La dernière grande grève de Fall-River, avait lieu en 1894. Elle avait duré neuf semaines. Les deux plus longues grèves furent celle de 1884, qui dura 19 semaines, et celle de 1879 qui dura 16 semaines.

Le présent conflit coûtera cher aux deux parties déjà fort appauvries par la crise de l'industrie cotonnière. Les ouvriers perdront chaque semaine $140,050 et devront vider la caisse des unions. Quant aux patrons, le seul entretien de leurs manufactures closes leur reviendra à $23,000 par semaine.

La commission d'arbitrage espère encore une entente, mais cet espoir paraît être vain.

× × ×

Mot de la fin pour la situation de la journée : Par l'union et l'harmonie la force d'un groupe augmente. Si vous ne pouvez vous tenir unis les uns aux autres, c'est votre perte.

JUMENT DE PRIX

UN RICHE CULTIVATEUR DE ST-OURS SE FAIT VOLER UNE BETE POUR LAQUELLE IL AVAIT REFUSE $250.

La présence d'un cheminéau se rattache à la disparition de l'animal, disparut dans la nuit de lundi.

Les vols de chevaux sont très communs ; il ne se passe peut-être pas une journée sans que nous en ayons à enregistrer au moins un.

Dans quelques cas, les bêtes volées ne sont pas d'un grand prix ; mais dans d'autres, la valeur en est considérable. C'est le cas aujourd'hui.

Dans la nuit de lundi, on vit un cheminéau — ils ne sont pas tous honnêtes — rôder autour des bâtiments et sur la propriété d'un riche cultivateur de Saint-Ours, M. Louis Laperle.

Le nombre de cheminéaux qui passent dans les campagnes est si grand qu'on ne s'occupa pas davantage de celui-ci pour le moment. Mais quelle ne fut pas la surprise de M. Laperle lorsqu'il s'aperçut, le lendemain matin, de la disparition d'une magnifique jument qui broutait la veille encore dans un parc peu éloigné de ses dépendances.

Il passa tout de suite au cheminéau de la veille et n'eut pas de doute que la disparition de sa jument eut quelque relation avec la présence de l'individu près de chez lui.

M. Laperle fit toutes les démarches possibles pour retrouver trace de l'animal et de son voleur, mais ce fut en vain.

La bête disparue était une jument de prix pour laquelle il avait refusé, dernièrement encore, $250.

On nous a donné sa description comme suit : poil noir, tache blanche dans le front, boulet du pied gauche blanc ; hauteur, 5 pieds et 2 pouces ; pesanteur, 1,200 à 1,300 livres.

Il est inutile de dire que M. Laperle sera généreux envers ceux qui lui fourniront des informations à ce sujet.

On ne peut mettre trop en garde le public en général et nos cultivateurs dans les campagnes, en particulier, contre ces rôdeurs qui n'ont rien du tout du cheminéau illustré par Jean Richepin, mais qui sont plutôt de vulgaires voleurs.

Déjà la justice est rigoureusement intervenue ; mais l'obstination des voleurs de chevaux semble ne pas connaître de bornes.

TENTATIVE DE FRAUDE

La Compagnie Peruna la Victime d'une prétendue Escroquerie.

M. A. Page Reid, représentant général canadien de la Peruna Medicine Company, a demandé à la police de Toronto de faire une enquête dans un cas curieux de ce qu'il croit être une fraude au point de vue du prétendu usage illégal du nom de sa maison d'affaires par deux personnes étrangères au Canada. La principale personne inculpée est, croit-on, le même individu qui a été arrêté il y a peu de temps sur l'accusation d'avoir frauduleusement sollicité des photographies et des certificats pour remèdes brevetés de femmes dans les rues de Toronto. Il paraîtrait qu'il s'est fait passer pour le gérant de la "Peruna Company," ayant un bureau 59 rue Victoria, Toronto. L'autre individu est Russell Burt, d'Hamilton, que l'on suppose être un complice ou agent, conduisant une succursale du commerce à Hamilton.

M. Reid dit que ni l'un ni l'autre de ces hommes, et qu'aucun autre à part lui-même, n'a le droit ou l'autorisation de représenter la Peruna Drug Manufacturing Co., de Columbus, Ohio, ou de se servir de son nom ; de plus, vu que la Peruna Company vraiment dite n'a jamais payé un centin pour aucun de ses certificats, la compagnie désire être disculpée de toute assertion qu'on pourrait lui jeter à la face à cause de ses soi-disant rapports avec de tels hommes et de tels moyens.

Le cas a été découvert et mis à jour comme suit : Un homme s'est présenté au bureau du "Hamilton Herald," et y a fait insérer un "On demande" pour un sténographe pour la "Peruna Company." Le compte fut envoyé plus tard au bureau de la Compagnie Peruna de Columbus, où on refusa de le payer, et on donna ordre à M. Reid de rechercher ceux qui s'étaient faussement servi du nom de la compagnie. Une enquête subséquente démontra qu'on s'était procuré le papier avec l'entête de lettre de "The Peruna Company," à Hamilton. Mme Sears, 100 John street, passa à M. Reid une lettre qui lui avait été adressée. Dans cette lettre, la personne promettait de payer un compte de pension contre Burt, et donnait pour raison qu'elle avait besoin d'argent et qu'elle avait envoyé $450 à Columbus, Ohio. Une autre pièce à conviction était un compte de papeterie s'élevant à 85 cents, qui fut envoyé à la Compagnie Peruna, à Columbus. La commande de cette papeterie était signée Russell Burt et écrite sur du papier à lettre imprimée des mots : "The Peruna Company, head office, 59 Victoria Street, Toronto ; Hamilton Office, No 8, Main Street." On ne put trouver ces bureaux à l'une quelconque de ces adresses.

M. Reid n'a pu jusqu'à présent spécifier quel genre d'affaire, si affaires il y a, ces hommes faisaient. Leurs allées et venues sont apparemment inconnues jusqu'à maintenant.

Toutes les affaires de la Peruna Drug Manufacturing Company sont faites avec le bureau principal, à Columbus, Ohio, et la compagnie n'a aucun bureau d'affaires autorisé au Canada.

PAS D'ARRET A ST-JEROME

A partir de samedi prochain, 31 juillet, et tous les samedis qui suivront, le train qui part de la place Viger à 9.15 heures a.m. pour Nominingue et celui qui part de Nominingue à 4.20 heures pour Montréal, n'arrêteront pas à Saint-Jérôme, comme ils avaient coutume de le faire.

Le train pour Saint-Jérôme et les stations intermédiaires partira de la place Viger à 9.15 heures comme par le passé.

NIAGARA SURPASSE

Québec-Sud vaut mieux que Niagara pour fins manufacturières. Vous pouvez y acheter un lot maintenant en dedans d'un demi-mille du pont de Québec 40 x 125 pieds, en payant $30 comptant et seulement $10 par année. Ceci ne durera pas longtemps. Venez ou écrivez à la Quebec Improvement Co., Limitée, 81 rue St Pierre, Qué., ou G. W. Badgley, agent, 124 rue St Pierre, Montréal. 216—12

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

Ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. 159-m-M-j-v-n

PIANOS AU PRIX DU GROS

Nous vendons en ce moment pour argent comptant tous nos instruments au prix du gros. Demandez le catalogue pour vous convaincre de cette vérité.

L. J. Rivet 140 rue Saint-Denis Montréal. Tel Est 2351.

THE KNIT-TO-FIT

INAUGURE SON NOUVEAU MAGASIN

Knit-to-fit AUJOURD'HUI Knit-to-fit

Au No 2469, Rue Ste Catherine

LES KNIT-TO-FITS S'ADAPTENT A LA TAILLE ET L'EMBELLISSENT

Voyez les machines Knit-to-Fit en opération dans la vitrine

DONNE CONFORT

TRICOTANT COMPLETEMENT A LA VUE DU PUBLIC.

Voyez notre Etalage dans la vitrine. Vêtement d'une seule pièce depuis la cheville jusqu'au col.

DONNE AISE

Nous invitons cordialement tout le monde à venir examiner notre stock considérable de Sous-Vêtements Knit-to-Fit, Tricots, Bas et les célèbres Vêtements marque "Health".

THE KNIT-TO-FIT MFG. CO., SUCCURSALE DE DETAIL: 2469 Rue Ste Catherine TEL. UP 2788

EST-CE LUI ?

On croit que le noyé qui a été trouvé à Saint-Joseph de Sorel, et dont "La Presse" parlait vendredi, est Jos. Paquette, disparu le 17 juin. Paquette était âgé de 27 ans et demeurait à Saint-François de Sales.

JOS. PAQUETTE

Le jour de sa disparition, il avait dit à M. Bastien, cultivateur, qu'il voulait traverser la rivière des Prairies. Il n'a plus reparu ; mais on a trouvé le chaland brisé près de l'une des arches du pont à Terrebonne.

VENTE DE CHAUSSURES REMARQUABLE

Offre d'anniversaire aux Hommes et Femmes de Montréal

Le Boston Shoe Store a décidé d'écouler quelque partie des souliers d'été au prix uniforme de $2.40.

Cette maison, par un coup chanceux de son jugement, a obtenu une quantité illimitée de cuirs légers pour la manufacture de chaussures d'été, et actuellement, quand d'autres manufacturers sont incapables d'offrir cette ligne de marchandises, elle a un stock considérable, complet dans chaque style, dessin et forme.

Cette maison a décidé de donner aux gens de Montréal une occasion sans parallèle d'obtenir des chaussures qu'on n'a jamais pu jusqu'ici avoir pour moins de $6 avant que l'ouverture du Boston Shoe Store eût donné aux habitants de Montréal cette ligne de marchandises au prix uniforme de $3.50 la paire. Maintenant son stock de souliers d'été a été réduit à $2.40 la paire.

Les Souliers Boston, pour hommes et femmes, sont faits pour le confort durant les mois de chaleur. A cette fin on emploie un cuir préparé dans ses propres tanneries, — un cuir léger, doux et flexible, cependant très durable. Cela donne la fraîcheur. On y ajoute l'aise et le confort grâce à nos formes naturelle sur lesquelles chaque paire de Souliers Boston est faite.

Pour le style, ces souliers sont tout ce que les dessinateurs les plus experts et les ouvriers les plus habiles peuvent faire. Il y a des Souliers Boston en Pongé tan, Chevreau, Champagne, Chevreau, veau de Russie, chevreau verni et peau de chevreau noire, talons cubains, militaires et Louis XV, toutes les sortes qu'un homme ou une femme pourrait désirer en toute occasion.

Il est impossible de dire combien de temps cet assortiment, quelque grand qu'il soit, pourra répondre à l'immense demande qu'on en fait, aussi presserons-nous nos lecteurs de profiter de cette vente remarquable, sans perdre de temps.

Le Boston Shoe Store, 2325 rue Sainte-Catherine, angle Mansfield, est convenablement situé, et si vous doutez de la sincérité de cette réduction de prix, ses commis seront heureux de vous faire voir les différents styles que vous pouvez examiner personnellement.

223-2 z

LORD DUNDONALD

Son arrivée à Montréal, hier soir.

Lord Dundonald est arrivé, hier soir, à la gare Bonaventure, à 11 h. 30, venant d'Ottawa. Un grand nombre de personnes s'étaient portées à sa rencontre.

Ce soir, il y aura banquet en son honneur au St James. Demain après-midi entre 4 h. 30 et 6 heures, il y aura réception, aux salles de la société Saint-André, rue Aqueduc.

Jeudi soir, l'ancien commandant recevra, à l'hôtel Windsor, les vétérans de l'armée et de la marine. Il y aura présentation d'adresse et M. Peter Lyall, ainsi que le col. Stevenson, adresseront la parole. Le général doit partir cette semaine par le "Tunisian".

Invité à porter la parole, après son arrivée à l'hôtel Windsor, Lord Dundonald s'est exprimé comme suit :

"Je ne sais comment vous exprimer l'émotion que je ressens", dit-il, "mais le sentiment que j'éprouve est celui que le peuple éprouve lui-même. C'est du peuple que tout dépend : Vous tenez dans vos deux mains l'Union Jack et si quelqu'un essayait à vous faire lâcher prise, la milice canadienne ne le souffrirait pas."

Son Excellence a été portée en triomphe jusqu'à l'hôtel Windsor.

Il s'est rendu à Montréal, à bord d'un train spécial du "Canada Atlantic" mis à sa disposition par M. J. R. Booth.

GRANDE DECOUVERTE PAR UNE FEMME

Guérissant toutes les maladies particulières aux femmes telles que : **Pertes anormales, descente d'organes, périodes douloureuses, trop abondantes, trop fréquentes ou suppression, cancer, tumeur interne, inflammation ou tumeur, chaleurs, mal dans le dos, ulcération, hémorroïdes.**

Les opérations sont évitées et nous sommes notre propre médecin dans tous les cas et autres cas, quelque grave qu'il soit, ne peut être sans espoir de guérison.

Adresse :

MADAME GASPARD DION,

694-696 rue St Valier, St Sauveur, Qué., Can., Gérante Générale de la Société Bienfaisante et Mutuelle des Femmes, J. I. 221-26d

LA LIBRAIRIE J. G. GRATTON EST MAINTENANT AU No 1410 SAINTE-CATHERINE, ANGLE VISITATION. 159—n

COMMON SENSE

Tue les Rats les Souris, les Coquerelles les Punaises.

PAS D'ODEUR DESAGREABLE

Chez tous les marchands, ou au No 581 rue Queen Ouest, Toronto. Méfiez-vous des imitations. 115-n

LA MODE DU JOUR

CHARMANTE ROBE D'INTERIEUR. — Rien de plus séduisant que cette robe de mousseline blanche. Elle est garnie de remplis et d'un treillis de dentelle posé en losanges. Le col et les manches ont des volants de point.

Minuit à Dawson, le 22 juin 1904. — Composition du groupe : 1. M. A. Valiquette ; 2. M. F.-X. Gossalin ; 3. N. Dalberté ; 4. M Aimé Dupras ; 5. Dr Paré, R.N.W.M.P. ; 6. M. Jos. Barette : 7. Mde Aimé Dugas ; 8. M. P. F. X. Genest ; 9. M. J. C. Noël ; 10. Mde Girouard ; 11. M. P. Ledieu ; 12. M. Auguste Noël ; 13. Mde Dugas ; 14. Hon. juge Dugas ; 15. M. J. E. Girouard.
(Voir rapport en 1ière page)

LE SOLEIL DE MINUIT A DAWSON. (D'après la photographie d'un amateur, M. Lester.)
(VOIR RAPPORT EN 1ère PAGE.)

PAR L'INTERMEDIAIRE DE NOS PETITES ANNONCES, VOUS POUVEZ ECHANGER DES BICYCLES CONTRE DES LIVRES; DES ACTIONS DE SOCIÉTÉ CONTRE VOTRE PENSION; UN PUPITRE CONTRE DE LA VAISSELLE; DES ROBES CONTRE DES DIAMANTS; UN LOPIN DE TERRE CONTRE LE BOIS D'UNE MAISON; DES TAPIS CONTRE DES BAGUES, Etc.

TARIF

(Invariablement payable d'avance).

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est AU COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 300 Craig, entre les rues Gosford et Bonsecours. Mains-d'oeuvre de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE — Un forgeron de première classe demande emploi dans la branche mécanique ou constructeur. 235 Saint-Martin. 223—8

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme demande emploi comme collecteur ou gérant de compagnie quelconque, fournira toute garantie. S'adresser A. Houle, 408 Orléans. 220—5

EMPLOI DEMANDE — Une couturière sachant tailler et ajuster demande de l'ouvrage dans les familles privées. S'adresser à 16 rue Sainte-Elisabeth. 222 3—2

EMPLOI DEMANDE — Un couple demande position, la femme comme ménagère, bonne cuisinière et l'homme pour ouvrage général, très bon boucher, se présenter immédiatement 529 Lagauchetière, Mrs Ida MacDonald. 222— 4

EMPLOI DEMANDE — Une couturière sachant tailler et ajuster demande de l'ouvrage dans les familles privées. S'adresser à 169 rue Sainte-Elisabeth. 224—2

EMPLOI DEMANDE — Un ingénieur mécanicien, français, demande un emploi. Ecrire R. L., 1412 "La Presse." 224—2

EMPLOI DEMANDE — Jeune couple français, sans enfants, avec bonnes références, demande place, le mari pouvant remplir les fonctions de cocher, et la femme, femme de chambre ou ouvrage général. Ecrire L. S., 1845, Pointe-Claire. 224—5

EMPLOI DEMANDE—Un premier opérateur demande de l'ouvrage sur machine rapide, dans le ready-made. Scots, S'adresser 245 rue Craig.

EMPLOI DEMANDE — Homme marié, demande place de gardien de nuit, autre ouvrage, parle français, anglais, strictement honnête, sobre, S'adresser le soir, 155A rue Plessis, en arrière.

EMPLOI DEMANDE — On trouvera bonne garde-malade, au No 176 Berri.

EMPLOI DEMANDE — On trouvera excellente laveuse et repasseuse pour lavage de famille, chez elle : meilleures références. Ecrire à W. X., 1528 "La Presse." 27,30

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme sobre, apprenti boulanger, 6 mois d'expérience, demande place à Montréal, bonnes références, 253 rue Saint-Philippe, Saint-Henri. 222—6

EMPLOI DEMANDE — Une jeune personne demande une place dans une bonne famille, pour ouvrage quelconque ; devra coucher chez elle. S'adresser 345 rue Saint-Laurent . 224—1

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme, italien, connaissant la correspondance française et anglaise, désire une place dans une maison de commerce; prêt à travailler dans le bureau ou magasin. Peut fournir références et garantie. Ecrire à M. N., 1432 "La Presse." 224—1

EMPLOI DEMANDE — Situation demandée par un jeune marié de 25 ans, ayant 7 ans d'expérience sur tout les ouvrages dans une buanderie des Etats-Unis où tout se finit à la main, pouvant fournir un certificat de première classe et garantissant tout ouvrage. Ecrire E. F. 1331 "La Presse". 221-9

UN AJUSTEUR mécanicien, français, demande du travail. Ecrire M. N., 1434 "La Presse." 224—2

ELEVES DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

ELEVES DEMANDES — Pascal Deromouchamps, 210 Berri, premier prix du Conservatoire Royal de Liège, Belgique. Leçons de flûte, solfège et harmonie. Prix modéré. 28,27,30,3,6,10,13

ELEVES DEMANDES — Ceux qui ont des aptitudes pour la scène où veulent perfectionner leur langage, s'adresser au secrétariat du Conservatoire Dramatique Canadien, 207 rue Maisonneuve, Montréal. Méthode nouvelle par correspondance

ELEVES DEMANDES — Sténographie française et anglaise, 125 à 150 mots à la minute en un mois. Clavigraphie gratis. Tenue des livres, arithmétique, correspondance, travail de bureau, français, latin, anglais, enseignés rapidement. Diplômes accordés, positions assurées. Meilleur marché qu'ailleurs, 169 avenue de l'Hôtel de Ville. 27,29,30

HOMMES ET GARÇONS DEMANDES

25 mots: 25 cents ; 1 cent par mot extra

APPRENTI BARBIER—On demande un apprenti barbier ayant de l'expérience dans son métier. S'adresser 124 rue Vinet, Sainte-Cunégonde.

APPRENTI BARBIER—On demande un apprenti barbier au No 391 Hibernia, Pointe Saint-Charles.

APPRENTI TAILLEUR — On demande un apprenti tailleur de un ou deux ans d'expérience, No 1806 Sainte-Catherine. 224—2

BARBIER—On demande immédiatement un bon barbier. Place permanente. S'adresser 611 rue Wellington.

BARBIER — On demande un barbier pour travailler à L'Annonciation. Léger Lalonde, Pacific Hotel. 224—2

BOULANGER — On demande un boulanger pour prendre charge d'une boutique. S'adresser à Treflé Laplante, Saint-Louis de Gonzague. 223—2

BRIQUETEURS—On demande des briqueteurs. S'adresser au Théâtre Royal, rue Côté.

BUCHERONS—On demande tout de suite 300 bûcherons expérimentés. Gages les plus élevés. S'adresser à R. Brinton, sous-sol de l'édifice Temple, 185 rue Saint-Jacques. 27,28,30

HOMMES ET GARÇONS DEMANDES

25 mots: 25 cents ; 1 cent par mot extra

COMMIS — On demande un commis pour magasin de hardes faites et mercerie, situé sur la rue Sainte-Catherine. S'adresser 1190 Ontario. 224—1

COMMIS — On demande un commis d'environ dix-sept ans, pour une compagnie d'assurance. Doit avoir une bonne éducation et capable de converser et d'écrire en français et en anglais. Faire application avec sa propre écriture, spécifiant salaire réclamé. S'adresser : X. Y., 1882 "La Presse." 222—3

COMMIS—On demande un commis d'expérience dans le tabac, parlant français et anglais. S'adresser 13 Carré Claboillas.

CONTRACTEUR — On demande un bon contracteur pourvu des accessoires nécessaires pour entreprendre : excavation de 40,000 verges de terrain, ainsi que de chevaux, voitures, pour le transport de sable, gravois et pierre. S'adresser à James Stewart et Co, Saint-Jean, Que. 223—3

COUTURIERS — On demande finisseurs d'habits, tourneurs de bords, faiseurs de revers, faufileurs et finisseurs de pantalons. S'adresser immédiatement à "stellen-ful," 801 rue Craig, dernier étage. 224-3

CUISINIER — On demande un cuisinier ou une cuisinière, pour viande et pâtisserie, pour la campagne. Ecrire immédiatement à W. X., 1350 "La Presse." 224—2

ETUDIANT — On demande un étudiant en pharmacie de première ou deuxième année, chez A. D. Quintin, 1150 rue Ontario. 224—1

FERBLANTIERS — On demande quelques ferblantiers de première classe. S'adresser Acme Can Works, coin Ontario et avenue Jeanne d'Arc, Maisonneuve. 225—2

FORGERON — On demande un forgeron pour la campagne pour ouvrage général. S'adresser 1 Place d'Armes, M. A. Mayer. 223—2

FORGERON — On demande un forgeron-ferreur, spécialement un garçon. S'adresser à 412 Lafontaine, ou 218A Delorimier. 224—1

GARÇON — On demande un garçon pour travailler dans le métier de boucher, avec expérience préférée. S'adresser 98a rue Craig. 224—1

GARÇON — On demande immédiatement un garçon fort, pour apprendre la coupe dans un département pour les blouses; doit parler les deux langues. Bonne opportunité. Crescent Manufacturing Co, Ltd., 2 rue des Inspecteurs. 225—3

GARÇON — On demande un garçon bien recommandé pour le bureau ; devra parler anglais et français et connaître la tenue des livres. Position avantageuse. Ecrire à W. H., 1324 "La Presse. 224-1

GARÇON — On demande garçon, 15 à 16 ans, pour messages, pourra aussi apprendre le métier tailleur. The Canadian Shirt and Overall Mfg. Co., 1623 Notre-Dame. 224—1

HOMME — On demande un homme de bonne apparence pour ouvrage général dans un hôtel ; devra être capable de servir au bar aussi et bien recommandé. S'adresser 597 Sainte-Catherine. 224-1

HOMMES — On demande des hommes recommandables — $60 par mois et les dépenses, $2.50 par jour, des hommes recommandables dans chaque localité, pour introduire nos marchandises, poser des pancartes sur les arbres, clôtures, le long des routes et tous les endroits en vue ; emploi permanent à de bons hommes capables et honnêtes ; expérience pas nécessaire. Ecrivez immédiatement pour renseignements. The Empire Medicine Co., London, Ont. 222—6

HOMME — On demande un homme pour travailler sur une ferme, il devra savoir traire les vaches. S'adresser V. Jarry, Côte Saint-Paul. 224—1

HOMMES — On demande des hommes pour travailler chez un jardinier. S'adresser à Jean-Baptiste Beyries, Côte Saint-Paul, long du canal. 27,30,1

HOMME — On demande immédiatement un homme de 25 à 30 ans, comme cocher et se rendre généralement utile ; devra aller à la campagne jusqu'au mois de septembre. Ne pas se présenter sans être bien recommandé. S'adresser 77 rue Saint-Jacques. 224—1

HOMMES — On demande des hommes pour travailler pour nous, à salaire ou à commission ; on paie à la semaine. Bon équipement gratuit. Bonne demande pour nos marchandises de ce temps-ci. Nous avons 800 acres d'arbres fruitiers et d'ornementation de choix. Stone et Wellington, Toronto, Ont. 188—n

HOMMES — On demande immédiatement des hommes compétents, pour ouvrage dans électricité. Ecrire X. Y., 1537 "La Presse." 225—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme d'un an ou deux d'expérience dans le commerce, avec bonnes références. S'adresser 1649 rue Notre-Dame.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour répondre à la porte. S'adresser 138 Saint-Denis, entre 7 et 8 heures. 224—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour l'épicerie, connaissant l'anglais. Inutile de se présenter sans être sobre et bien recommandé. S'adresser 1382 Sainte-Catherine. 224—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme connaissant les deux langues, et pouvant se rendre utile chez un épicier; la connaissance des chevaux est indispensable. Inutile de se présenter sans références. S'adresser immédiatement chez J. C. A. Gratton, 87 rue Saint-Laurent. 224-1

MACHINISTE — Besoin d'un bon machiniste, capable de faire ses modèles et expérience dans les moteurs à gasoline. S'adresser avant 7 heures p. m., 274 rue Saint-Laurent. 27,30

MACHINISTE—On demande machiniste capable de tenir des machines à coudre Singer en bonne condition et pour aider dans la salle d'expédition. Ecrire à A. B., 1315 "La Presse." 224—2

MENUISIERS — On demande cinq bons menuisiers, chez Z. Corbeil Frères, 3 avenue Desjardins, Maisonneuve. 223—3

MENUISIERS—On demande de bons menuisiers. S'adresser entre 4 heures et 5 heures p.m. à M. Cyrille Laurin, 112 rue Saint-Jacques.

MENUISIERS — On demande des menuisiers à Maisonneuve, rue Orléans, au coin de la rue Lafontaine. 224—1

MECANICIENS — On demande des ajusteurs de machines, des monteurs de machines, des hommes pour travailler sur machines à forer, sur machines à raîneures, sur rabatteurs, sur tours, sur poinçonneurs et emporte-pièces, des outilleurs et aussi des ouvriers spécialistes. Seuls des ouvriers compétents doivent faire application. S'adresser à : Canadian General Electric Co., Peterboro, Ont. 184—n

ON DEMANDE un solliciteur pour la vente de cigares. Ecrire à W. X., 1522 "La Presse." 224—1

PEINTRES—On demande de bons peintres. S'adresser à A. Vaillancourt, 535 Saint-André.

PEINTRE — On demande un peintre voiturier. S'adresser au No 1415 rue Ontario. A. Paré et Cie. 224—1

PLOMBIERS — On demande deux bons plombiers. Ouvrage permanent à des hommes compétents. S'adresser à St. Amand et Séguin, 1577 St. Laurent. 223—3

PLISSEURS ET EMPAQUETEURS — On demande des plisseurs et des empaqueteurs de blouses et chemises expérimentés. S'adresser à M. Barry, The G. H. Harrower Co., 8 Côte du Beaver Hall. 224—2

POSEURS DE PIERRES ET BRIQUETIERS — On demande six poseurs de pierre et six briqueteurs, gens de l'union. S'adresser à M. Lynch, Locomotive Works, Longue-Pointe. 223—2

PRESSIER — On demande presser compétent pour presse à cylindre, emploi permanent à homme compétent. S'adresser à la Benallack Litho and Pig Co, 8 rue Latour. 224—1

REPRESENTANTS SPECIAUX — Quelque chose garanti rapportant de l'argent. Pas de capital requis. S'adresser Cooper, 585-7, rue Clarence, London. 225—a

HOMMES ET GARÇONS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

REPRESENTANTS demandés partout, $15 à $25 par semaine. Salaire ou commission payé chaque semaine. Superbes échantillons gratis. Le plus grand assortiment au Canada, succès assuré. Cie Déry et Fils, pépiniéristes, Montréal. 189—1,M,s—n

TAILLEUR — Bonne chance pour un tailleur qui veut s'établir ; je vendrai une boutique et fournitures d'habits. Pour toutes informations, s'adresser à J. E. Bernard, Frelighsburg, Qué. 224—2

TAILLEURS DE VETEMENTS SUR COMMANDE. — "Gagnez de l'argent en apprenant." La méthode de 20ème siècle pour l'homme à l'ouvrage. L'Ecole de coupe de New-York, 1133-1135 Broadway, ville de New-York, vous donnera exactement le même cours pour tailler les vêtements, au moyen de la malle, que vous pourriez le suivre à l'école. Ecrivez pour un petit livre. A. D. Rude. 23,27

TENEUR DE LIVRES — On demande un teneur de livres parlant anglais et français. Mentionnez salaire et âge. Ecrire à L. M., 1430 "La Presse." 224—1

VENDEURS — Aucune position annoncée n'égale celle-ci; elle est stable. Salaire généreux ou commission ; article commode de première classe se vendant rapidement. Chances limitées. Capital N. Company, Ottawa. 200—n Ms

VOYAGEURS—On demande de bons voyageurs pour la ville. S'adresser entre 7½ et 9 heures, jeudi matin au No 707 rue Wolfe.

FEMMES ET FILLES DEMANDES

25 mots: 25 cents ; 1 cent par mot extra

BONNE D'ENFANTS—On demande pour la résidence d'été de M. Chrastin, au Sault-au-Récollet, une personne bien recommandée pour prendre soin d'un jeune bébé et faire autres ouvrages légers de la maison. Deux personnes seulement, autres domestiques, bons gages. S'adresser avec références, chez J. Christin, et Cie, 149 Sanguinet. 212—n

COUTURIERES — On demande des couturières dans la lingerie de dames. Ouvrage permanent et bons gages. S'adresser 10 Saint-Pierre. 223—3

COUTURIERES — On demande deux bonnes couturières pour habits de pratiques. L. Boyer, 239 Saint-Jacques. 224—1

CUISINIERE — On demande immédiatement une cuisinière pour une famille de deux personnes, on garde une fille de chambre ; plus haut salaire payé. Devra aller à la campagne jusqu'au mois de septembre. S'adresser entre 9 et 4 heures, 77 rue Saint-Jacques, ou écrire B. P., 2411. 224—1

CUISINIERE — On demande immédiatement une bonne cuisinière et servante, petite famille ; doit comprendre l'anglais. Bon salaire. S'adresser à Mme Hodgson, 565 avenue Argyle, Westmount. 224—3

FEMME OU GARCON — On demande femme ou garçon pour ouvrage de cuisine. Devra parler l'anglais. S'adresser au Commercial Dining Room, 537 rue Craig. 223—2

FILLES — On demande filles actives pour faire chemises et jupes. S'adresser à Kouri Abraham et Co, 1467 rue Notre-Dame. 224—1

FILLES — On demande des filles expérimentées pour notre relieur, le plus fort salaire à de bonnes mains. S'adresser immédiatement au Herald Bindery, 606 rue Craig.

FILLE — On demande une fille pour bureau. S'adresser J. Castelli, 1613 Notre-Dame, coin Saint-Gabriel. 224—1

FILLES—On demande deux filles de 14 à 15 par semaine, aussi un cuisinier. 1347 Sainte-Catherine. Boston Quick Lunch.

FILLES — On demande des filles pour assortir des retailles de tailleurs, ouvrières expérimentées préférées. Bon salaire, position stable, 19 rue des Commissaires. 27,30

FILLE — On demande une fille pour travail général de maison. S'adresser 354 rue Craig. 224—1

FILLE — On demande une fille générale dans la cuisine, pas de cuisine à faire. S'adresser à l'hôtel Fortin, 66 Saint-Gabriel, bons gages. 224—2

FILLES DE MOULIN — Chaussures — On demande des filles de moulins de première classe, pour chaussures, ouvrage de femmes. Kingsbury Footwear Co., 679 avenue Lasalle, Maisonneuve. 222—6

FILLES DE TABLE—On demande deux filles pour servir la table. S'adresser 1604 rue Notre-Dame. A The Canada Reference and Bond Association.

INSTITUTRICES — On demande, au Canton Bouchette, sept institutrices munies d'un diplôme élémentaire français et anglais. S'adresser à Frs. Nadon, sec.-très. 224—2

INSTITUTRICES — A Sainte-Agathe des Monts, on demande des institutrices diplômées, ayant de bonnes références ; l'engagement aura lieu le 15 août. S'adresser à Joseph Morin, secrétaire-trésorier. 223—9

JEUNE FILLE—On demande une jeune fille pour faire les travaux légers du ménage. Devra parler anglais et coucher chez elle. Se présenter au No 836 rue Lagauchetière.

LAVEUSE — On demande une bonne laveuse et une bonne repasseuse. S'adresser 479 rue Dorchester. 224—1

OPERATRICES—On demande des opératrices et des plisseuses pour blouses. S'adresser à J. Mishkin, 1855 rue Notre-Dame.

OPERATRICES — On demande des opératrices sur les machines très rapides. Position stable, bons gages. Nous ne travaillons pas le samedi après-midi. John P. Black and Co., 183 rue Vitré. 180—n

OPERATRICES—On demande des opératrices et des apprenties dans jupes de dames, aussi finisseuses. Les meilleurs gages et ouvrage permanent. 28 rue Lemoine.

OPERATRICES—On demande des opératrices expérimentées pour jupes de dames. The Boas-Felsen Co., 47 ruelle St David. 224—2

OPERATRICES — On demande opératrices sur machines Singer, à deux aiguilles, ouvrage en drap. S'adresser à l'étage supérieur. L. H. Packard and Co. Ltd, 162 rue McGill. 223—2

OPERATRICES — On demande immédiatement 50 opératrices d'expérience pour blouses de dames. Emploi stable durant toute l'année, — les plus hauts salaires. — Nous ne voulons que des personnes d'expérience. S'adresser : Crescent Manufacturing Co, Ltd., 2 rue des Inspecteurs. 224—4

OPERATRICES — On demande des opératrices expérimentées pour jupes. S'adresser à la Bell Skirt and Costume Co, 1560 rue Notre-Dame. 224—1

OPERATRICES — On demande opératrices expérimentées dans les chemises, position stable à l'année. Ne pas se présenter sans expérience. Crescent Mfg. Co., Limited, 2 rue des Inspecteurs. 219—30

PRESSEUSES — On demande des presseuses d'expérience dans la lingerie de dame S'adresser 10 Saint-Pierre. 223—5

STENOGRAPHE — On demande une jeune fille pour travaux de sténographie et clavigraphie S'adresser à M. G. A. Marsan, avocat, New-York Life Building 225—2

STENOGRAPHE — On demande comme sténographe une jeune fille connaissant bien le français et l'anglais et pouvant sténographier dans les deux langues. Bonne position. S'adresser par lettre à J. N. G., boîte postale 2417, Montréal. 223—2

SERVANTES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

SERVANTE—On demande une servante générale au No 121 Avenue Delorimier. Bons gages 218—8

SERVANTE — On demande une servante générale pour une petite famille. S'adresser au No 1452 rue Saint-Laurent. 223—2

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 26

Pharmacie BOUTIN

Coin Mont-Royal et St André

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

SERVANTES DEMANDEES

25 mots: 25 cents ; 1 cent par mot extra

SERVANTE — On demande une servante générale bien recommandée, pour famille de deux personnes. Pas de lavage. S'adresser le soir après 8 heures, 587 rue Saint-Hubert. 224—2

SERVANTE — On demande une servante générale pariant l'anglais. Recommandations requises. S'adresser l'après-midi, 247 rue de la Montagne. 224—1

SERVANTE DEMANDEE — On demande une bonne fille générale connaissant la cuisine. Références exigées. Bon salaire, rue Ontario, No 1525. 224—3

SERVANTE — On demande une servante générale pour une famille de deux personnes. S'adresser 47 Dubord, ou par téléphone Bell Est 2037. 224—1

SERVANTE — On demande une servante générale, fille ou femme ; devra coucher chez elle. S'adresser 170 rue Saint-Charles-Borromée. 224—1

SERVANTE — On demande une servante. S'adresser à 40 Iberville. Bons gages. 224—1

SERVANTE — On demande servante générale recommandée. S'adresser 10 Laval. 224—1

SERVANTE — On demande une bonne servante-compétente, doit parler anglais. S'adresser immédiatement entre 4 et 7, 96 rue Saint-Urbain. 224—2

SERVANTE — On demande une servante pour ouvrage général. S'adresser à N. Archambault, 68 avenue Atwater. 224—1

SERVANTE — On demande une servante générale, pour travaux légers. Bon salaire. S'adresser 886 rue Saint-André. 224—1

ON DEMANDE

25 mots: 25 cents ; 1 cent par mot extra

COUPLE — On demande immédiatement un couple sans enfant, pour tenir maison, logés, chauffés, nourris, éclairés. Références exigées. S'adresser par lettre à T. S., No 1877 Sainte-Catherine. 224-1

ON DEMANDE A LOUER

25 mots: 25 cents ; 1 cent par mot extra

ON DEMANDE à louer un magasin pouvant servir pour épicerie ou restaurant, avec ou sans fixtures. Ecrire spécifiant le prix et la localité. B. C. 1328 "La Presse." 224—4

AGENTS DEMANDES

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

AGENTS — On demande des agents et vendeurs locaux dans tous les districts de la province de Québec, pour la vente des arbres fruitiers et des arbres d'ornementation résistants. Tous sont garantis. Nous avons aujourd'hui le stock de pommiers le plus considérable du Canada. Conditions libérales. Adressez-vous maintenant. Pelham Nursery Company, Toronto, Ont. 80—Ms—n

AGENTS — On demande des agents solliciteurs, salaire et commission, 20 rue Saint-Jacques, chambres 41 et 42. 224—2

A LOUER

25 mots: 25 cents ; 1 cent par mot extra

SALON A LOUER—Double salon à louer, dans la meilleure partie de l'Avenue Mont-Royal, bien éclairé avec balcon sur l'étage du bain dans une famille privée. Prix modique. S'adresser le soir au numéro 1106 Berri.

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRE A LOUER — Peut être louée immédiatement, une belle grande chambre, munie des accommodations les plus modernes, telles que téléphone Bell, eau chaude, lumière Auer, meubles et tapis neufs. S'adresser à 411 Dorchester, près Saint-Denis. 223—3

CHAMBRE — Vous trouverez une belle chambre double avec ou sans pension pour deux ou trois messieurs, 152 rue St Denis. 222-3

CHAMBRE A LOUER — Jolie chambre meublée, avec toutes les améliorations modernes, gaz, téléphone, famille privée, à 4 pas de la gare Viger, 1352 Notre-Dame. 223—2

CHAMBRE A LOUER — Joli salon, derrière, aussi une autre chambre sur l'étage du bain, en avant, toutes les commodités voulues. 32 rue Victoria. 223—5

CHAMBRE A LOUER — Belle grande chambre à louer, lumière Auer, téléphone, chauffée à la vapeur, eau chaude et froide. Références exigées, 393 Dubord. 224—5

CHAMBRE A LOUER — Magnifique grande chambre et boudoir avec balcon, gazeliers, avec ameublement de première classe, chauffée à l'eau chaude, garde-robe, téléphone, famille privée, 95 rue Saint-Hubert. 27,30

CHAMBRE A LOUER — Grande chambre sur le devant, bien meublée, premier étage, 611 Amherst, $6.00 par mois ; usage de la cuisine fourni ou $5.00 par semaine avec bonne pension ; un couple ou deux jeunes filles préférées. 27,30

CHAMBRE A LOUER—Magnifique chambre à louer, pour deux messieurs ou couple marié, meublée ou non meublée. 170 avenue Hôtel de Ville. 224—2

CHAMBRES A LOUER dans une famille strictement privée, avec l'usage du salon; dame ou demoiselle préférée, 310 Lagauchetière. 224—3

CHAMBRES A LOUER, sur le chemin de Lachine, No 76 Verdun. 223—5

CHAMBRE A LOUER — Chambre meublée à neuf de première classe ; pension si désirée ; eau chaude, téléphone, 126 Manafield. 224—3

CHAMBRE A LOUER — Sur l'étage du bain, avec pension si désirée, dans une famille privée. S'adresser 308 rue Saint-Denis. 224—1

CHAMBRES A LOUER — A louer, magnifiques chambres meublées, sur l'étage du bain, 1924 rue Sainte-Catherine, près Saint-Laurent. 223—2

CHAMBRES MEUBLEES A LOUER — Deux grandes chambres richement meublées, sur l'étage du bain, pour monsieur ou jeune couple. S'adresser 27 Dubord. 25,27,28,29

CHAMBRE A LOUER — Belle chambre à louer bien meublée, étage du bain, garde-robe, lumière Auer, famille privée, sans enfant; visible de 9 heures à 11 heures a. m et 7 heures p. m. 717a Saint-André. 223—3

CHAMBRE A LOUER — Chambre garnie à louer, usage du salon, plaine et téléphone. S'adresser à 1124 Saint-Laurent. 223—3

MAGASINS A LOUER

25 mots: 25 cents : 1 cent par mot extra

MAGASIN—A louer, magasin d'épiceries, de fruits et de bonbons. Stock à vendre, si désiré. Bonne boutique de barbier en communication. Loyer bas et bonne place. S'adresser à J. Chapman, Windsor Mills Qué. 25,26,27,30

MAISONS A LOUER

25 mots: 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAISON A LOUER — A louer, à Sainte-Rose, une jolie maison d'été, meublée, joli endroit, prête le 1er août. S'adresser au No 3761 rue Notre-Dame, Saint-Henri. 224—1

PENSION

20 mots : 10 cents ; ¼ cent par mot extra

PENSION — Vous trouverez pension pour bébés jusqu'à l'âge de 4 ans, chez Mme Martineau, 564 Alma, prendre chars Saint-Denis, débarquer rue Beaubien. 226—2

PENSION DEMANDEE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

PENSION DEMANDEE—Un couple marié, bien recommandé, demande pension dans une famille strictement privée. Ecrire le confort et le prix à B.C., 1327 "La Presse".

CHAMBRES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHAMBRES DEMANDEES — Une dame demande une grande ou deux petites chambres non meublées. Ecrire à B., 318, 1688 Sainte-Catherine 223—3

CHAMBRES ET PENSIONS

20 mots : 10 cents ; ¼ cent par mot extra

CHAMBRE ET PENSION — A louer, grande chambre confortable pour couple ou messieurs. Aussi pension, No 379 rue Lagauchetière. 224—1

CHAMBRE ET PENSION dans une famille privée pour messieurs. S'adresser 545 Mont-Royal. 222—3

CHAMBRE ET PENSION — Chambre et pension, 1401½ Saint-Laurent. 222—3

Chambres et Pension Demandés

25 mots: 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — On demande chambre et pension dans une maison de campagne, près de la ville, pour une jeune dame mariée. Ecrire à W. X., 1521 "La Presse." 224—2

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES —Jeune fille demande chambre et pension, chez une famille privée, demeurant quartier Est. Ecrire B.C., 1322 "La Presse."

ON DEMANDE A ACHETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

CHALOUPE — On demande à acheter une chaloupe à gazoline de 20 à 25 pieds de longueur. Ecrire en donnant le prix et les conditions, à H. Y., 1539 "La Presse." 224—1

ON DEMANDE à acheter ou à louer une boutique de barbier située dans l'ouest de la ville préféré. S'adresser A. M. Doray, 365 Champlain. 224—2

POLICES SUR LA VIE — On demande à acheter polices d'assurances sur vie. Polices émises par compagnies américaines seulement. Paiera plus que compagnies paient comme prix d'achat. M. J. Doherty, 426 rue Saint-Paul. 152—n

RONDE — On demande à acheter une ronde de lait de 40 gallons par jour, dire le prix et détails. Ecrire W. X., 1527 "La Presse." 224—1

ON DEMANDE A LOUER

ON DEMANDE A LOUER magasin pour une épicerie, situé entre Ontario et Craig, Saint-Laurent et Plessis. Mentionnez grandeur, dire s'il y a stock et une cave. Mentionnez le montant, à peu près. S'adresser à R. S., 1877 rue Sainte-Catherine. 224—1

ARGENT A PRETER

25 mots: 25 cents ; 1 cent par mot extra

ARGENT A PRETER — Argent à prêter à 5 pour cent, ville ou campagne, corporations, fabriques, fermes, maisons, lots, assurances, billets et autres garanties. Osw. Chaput et Cie., édifice "La Presse." 204—24

$10,000 A PRETER sur hypothèque de propriétés de ville. S'adresser à Succ. J. L. Beaudry, chambre No 41, bâtisse des Tramways. 222—4

EMPRUNT

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

LES GENS A SALAIRES peuvent se procurer de l'argent en leur nom, sans endosseur et garantie, paiement pour convenir à l'emprunteur. Montreal Credit Company, chambre 104, Temple Building, 185 Saint-Jacques. 26—n

A VENDRE OU A ECHANGER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

A VENDRE OU A ECHANGER contre propriété de ville, un des meilleurs hôtels de la rue Sainte-Catherine, au delà de douze mille dollars par année, pour plusieurs années passées. Prix $15,000. L'on prendre tout en propriété ou partie en argent au gré de l'acheteur. S'adresser par lettre à K. L., 1411, bureau de "La Presse." 224-2

A VENDRE

25 mots; 25 cents ; 1 cent par mot extra

AMEUBLEMENT — Ameublement complet de ménage à vendre à bonnes conditions ; le logis est à louer, vente immédiate, cause de départ. 2628 Saint-Jacques. 224—1

A VENDRE, un automobile ayant coûté $600.00, le 4 juillet dernier, en parfait ordre, fonctionne dans tous les chemins, sera vendu à réduction. Pour informations, s'adresser à M. Edmond Bellefeuille, Trois-Rivières, P. Q. 224—1

A VENDRE, une licence payée, transportable en tout temps. Prix, $5,000, compris stock, fixtures, etc. J'ai aussi beau magasin, rue Saint-Laurent, bail 4 ans, $25, bonne place pour hôtel. S'adresser J. Castelli, 1613 Notre-Dame. 224—1

A VENDRE, clos de bois et charbon établi depuis 10 ans, cause de vente : maladie. No 197 Dfuresne, D. Cusson. 25,27

A VENDRE — HABIT DE SOIREE. — Un habit de soirée de messieurs, n'a presque pas servi, aussi une lunette d'opéra, Lemaire, 12 forces, et une montre Waltham Américaine, avec boîtier en argent. Possession immédiate, bon marché au comptant. Ecrire : W. X., 1523 "La Presse." 224—1

A VENDRE, ronde de lait, 34 gallons, pratiques de première classe. Ronde de 40 étendue, roulant en parfait ordre. Vendra bon marché, bonnes raisons pour vendre. S'adresser V. Trudel, 279 Sainte-Catherine. 224—1

A VENDRE, clos de bois et charbon, faisant d'excellentes affaires, 2 chevaux, 2 voitures d'été et d'hiver, batiments pour foin et grain, machine pour scier, etc. S'adresser A. Perras, coin Lacroix et Sainte-Emélie, No 36, Saint-Henri. 224—1

BAGUES — A vendre, bagues avec diamant, depuis $6.00 ; bonnes montres, depuis $2.00. Réveille-matin nickelés, 50c, et autres bijouteries à bas prix, pour couvrir des avances. S'adresser 601 rue Craig. 185—1Mc—n

BOUTIQUE — A Saint-Georges, Beauce, boutique de voiturier à vendre, avec résidence située près de l'église; une bonne place d'affaires, serait vendue bon marché. Bonne chance pour jeune homme qui voudrait s'établir. S'adresser à Mme Alphonse Nadeau, Saint-Georges Est, Beauce. 224—3

BOUTIQUE—A vendre une boutique de barbier. Grand avantage pour celui qui veut s'établir bon marché Cause: mauvaise santé. S'adresser 1785 Saint-Hubert.

PHARMACIE — A vendre, une pharmacie de première classe, bien située et donnant de bons revenus. Ecrire à A. B., 1317 "La Presse." 224—1

A VENDRE

25 mots: 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHEVAUX, ETC. — Tous ceux qui désirent vendre ou acheter chevaux, voitures neuves ou de seconde main, harnais, robes, couvertes, diamants, etc., etc., trouveront toujours un marché avantageux en s'adressant 1644 rue Notre-Dame, ou à Germain Demeule, Parc Delorimier. 141—n

PALETOT ET MANTEAU — A vendre, bon marché, un très beau paletot pour monsieur, en chat sauvage ; aussi un manteau de dame en mouton de Perse. S'adresser 1857 rue Notre-Dame. 224—2

PIANOS A VENDRE — Weber, $75 ; Hood, $80 ; Stoddard, $65 ; Heintzkamp, $90. Ce ne sont là que quelques-unes des occasions extraordinaires que nous offrons sur paiements mensuels de $4 et $5. Prattie, Nordheimer et Gieudon, 2461 rue Sainte-Catherine. 27,28,30

PIANO A VENDRE — $200 comptant pour piano Haines, N. Y., prix régulier, $400. Ce piano est légèrement endommagé à la boîte, autrement aussi bon que neuf. Joli piano droit en acajou, grande grandeur. Grande occasion. Prattie, Nordheimer et Gieudon, 2461 rue Sainte-Catherine. 27,28,30

VOTRE CREDIT est bon chez F. Lapointe, marchand de meubles, 1449 rue Ste Catherine, angle Montcalm. 76-n

PROPRIETES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

A VENDRE, propriété rue Cuvillier, 3 côt

AMUSEMENTS

PARC SOHMER

(Cette semaine, à 3 et 8 p.m.)

OUDA, acrobate aérien, DE ONZO FRERES, sauteurs avec barils, CLARK et FLORETTI, danses excentriques. Les HILTONKS, jongleurs et peintres avec chiffons. La famille DAMMANN, célèbres acrobates sur tapis.

LA BANDE DU PARC.

ADMISSION : 10 CENTS.

Enfants, 5 cents, les après-midi de semaine, avec tour gratuit de carrousel.

222—6

PARC RIVERSIDE Semaine du 24 juillet

Tous les jours à 3 et 8 heures p.m.

Humes et Lewis, l'acrobate et la reine du cirque. Russell et Buckley, comédiens et musiciens. Les sœurs Reid, deux gentilles soubrettes. Les Duhnisson, artistes parisiens. Nouvelles vues animées.

ADMISSION, 10 cents. 222-6

ARENA CE SOIR, A 8.15

JACK AND THE BEANSTALK

Prix: 15c, 25c, 35c. Sièges de Loges, 50c. Mercredi matinée. Adultes, 25c. Enfants, 10c. Billets en vente à la succursale du "Star." Phone Up 1846. 222-6

FRANCHERE - DENTISTE

1592 Ste Catherine. Tél. Est 1891. 276-1Mln

Le Concours Annuel

de l'Association de Tir du 65e Régiment C. M. R., aura lieu Samedi, le 30 juillet, à la Pointe-aux-Trembles. Départ de la gare du Terminal, avenue LaSalle, à 7.30 hre a. m.

Tous les membres du régiment sont invités à prendre part à ce concours et à venir aux quartiers du 65e, DRILL HALL, vendredi, à 8 heures du soir. Par ordre,

HENRI JODOIN, Capitaine,
Adjudant du 65e Régt

224-3

ESSAYEZ LES REPAS POPULAIRES à 15c DE STILLWELL

Ouvert Jour et Nuit,

Angle des rues Craig et Saint-Alexandre.

1Mvn

PROFESSIONELS

NOS dents sont les plus belles et les meilleures, elles sont naturelles, inusables, inca sables, *garanties*. Grande satisfaction à tous

INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN
162 rue St Denis. - MONTREAL
1Mvn

MILTON HERSEY, M.A.Sc. (McGill)

Analyste de la Ville, analyste provincial chimiste du C. P. R., analyses pour le public.

146 Rue Saint-Jacques, Montréal
TEL. MAIN 252 203-n

Argent à Prêter au Taux le plus bas de la ville

$ SUR meubles de ménage, pianos et voitures, sans publicité et déménagement de marchandises. Nous prêtons de $10 à $1000, pour 1 à 12 mois. Nous accordons des escomptes généreux quand les paiements sont faits avant échéance. En faisant des transactions honnêtes nous gagnons chaque jour de nouveaux clients. Venez ou téléphonez-nous, Main 3361, ou East 1258 après 6 heures, et nous enverrons un de nos agents vous voir.

Montreal Loan & Brokerage Co.

Chambre 204, Edifice New-York Life, Angle des rues Saint-Jacques et du carré de la Place d'Armes.

CHAS. E. CAMPBELL, Gérant 207-n

UNE NOUVELLE ÈRE DANS LE PRET DE L'ARGENT (CAPITAL ILLIMITÉ)

A prêter à des taux plus bas que ceux de n'importe quelle maison de Montréal. Prêts de $10.00 à $500.00 remboursables par paiements hebdomadaires ou mensuels faciles. Délais : Un mois à deux ans.

NOS CELEBRES SYSTEMES DE PAIEMENTS FACILES facilitent l'emprunt de l'argent et son remboursement.

UN PRET DE $100 remboursable par paiements hebdomadaires ou mensuels de $2.50.

UN PRET DE $50 remboursable par paiements hebdomadaires ou mensuels de $1.50.

UN PRET DE $25 remboursable par paiements hebdomadaires ou mensuels de $1.25.

UN PRET DE $10 remboursable par paiements hebdomadaires ou mensuels de 80c.

Pour détails venez, écrivez ou téléphonez. Affaires tout à fait confidentielles, tel est notre mot d'ordre.

Prêts faits sans enquête embarrassante, et sans la connaissance des parents, amis ou patron.

THE CANADIAN FINANCE CO.,

Chambre 212, édifice de la Banque des Marchands, No 205 rue Saint-Jacques. Téléphone Main 433 et Westmount 69, après 6 p.m. n

LES ACCIDENTS

L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée hier à la côte St Paul. Le jeune Joseph Lauzon, employé à la "Montreal Light and Power Co." venait de tomber d'un poteau, où il réparait les fils électriques, d'une hauteur de 18 pieds.

Il s'est fendu la tête en tombant sur le terrain cimenté. Toutefois sa vie n'est pas en danger.

—Le jeune Joseph Colbeck, âgé de six ans, a fait une chute hier, au coin des rues Windsor et St Antoine. Il a été transporté à l'hôpital Victoria où, constatations faites, on n'a trouvé que des contusions de peu de gravité.

—Amy Maloney était en visite chez son frère hier, au No 28 de l'avenue Delorimier, lorsqu'en descendant les escaliers, elle fit une chute dont le résultat a été une fracture du bras et une légère blessure à la tête.

Elle a été transportée au poste central et de là à l'hôpital Notre-Dame.

AMUSEMENTS

PARIS ET RETOUR, $86.25

BILLETS BONS POUR UN AN

BILLETS EN VENTE PAR TOUTES LES LIGNES TRANSATLANTIQUES

Téléphone: Est 2351. **L. J. RIVET,** 140 rue St Denis, Montréal.

EXPOSITION PROVINCIALE

TENUE A

QUEBEC

Du 1er au 10 SEPTEMBRE PROCHAIN

$12,000.00 OFFERT EN PRIX.

C. E. DUBORD, Président. 224-Mon P. T. LEGARE, Sec. Trés.

LA GREVE DE FALL RIVER

(Suite de la 1ère page)

portance, parce que ces gens vont tous les ans se refaire pendant quelques mois dans les campagnes de leur pays natal.

Les Cohannet Mills No 2, qui fabriquent des filés, et qui font partie du systèmes de la New England Yarn Company, ont recommencé à fonctionner après être demeurés oisifs pendant les deux dernières semaines.

A Central Falls, comme "La Presse" l'a annoncé, les ouvriers da la United States Cotton Company avaient décidé de protester contre la réduction de douze et demi pour cent que l'on voulait leur imposer, en prenant les mêmes moyens que leurs confrères de Fall River. En effet, lundi matin, ils se rendaient à la fabrique, mais non dans l'intention de travailler, pour voir plutôt combien nombreuses seraient les défections parmi eux. Il n'y a pas eu de défection et la fabrique, ne recevant aucun ouvrier, a fermé ses portes. Les directeurs ont refusé de parlementer avec les employés. Ils ont aussi décliné toute entrevue avec les journalistes. Les ouvriers se sont ensuite rendus à leurs salles, et ont commencé l'organisation d'une succursale des United Textile Workers of America. Ils ont placé des piquets de grévistes, pour empêcher l'enrôlement par la compagnie de nouveaux ouvriers pour prendre la position des grévistes. La lutte, tout le fait prévoir, sera longue et ni d'un côté ni de l'autre on ne semble vouloir se ménager.

A Lowell, une surprise était ménagée aux ouvriers, à ceux surtout qui travaillant dans les filatures Boott. En effet, sans que rien ne pût le faire prévoir, cette fabrique a soudainement fait afficher que samedi midi prochain, ses ateliers fermeront et demeureront fermés jusqu'au premier de septembre. Cette fabrique emploie 2,200 personnes. La cause de cette fermeture est, disent les directeurs, la cherté du coton brut et le manque de demande. Les Boott Mills n'avaient pas perdu une heure depuis la grande grève des filateurs de Lowell, il y a plusieurs mois, et les conditions semblaient bonnes.

A Chicopee, les ateliers de la Chicopee Manufacturing Company ont renvoyé de 700 à 800 de leurs employés, c'est-à-dire à peu près la moitié de ceux qu'elle emploie quand les conditions sont satisfaisantes. Les autres ouvriers continueront à travailler, mais quatre jours par semaine seulement.

A Williamstown et à North Pownal, dans le Vermont, on a imposé dans les fabriques qui portent les noms de ces localités, une réduction de douze et demi pour cent. Cette diminution de salaires arrive après une réduction de dix

JOHN GOLDEN, président de la United Textile Works of America

WILLIAM AUTON, président de l'Union Centrale du Travail

pour cent qui a été faite l'automne dernier, ce qui fait que les ouvriers ont été gagnant réellement 22 et demi pour cent moins qu'ils ne gagnaient l'automne dernier. Cinq cents ouvriers environ sont victimes de cette réduction.

A Suncook, comme "La Presse" l'annonçait hier dans ses nouvelles de Manchester, une réduction de douze et demi pour cent, venant après une réduction de 10 pour cent l'automne dernier, fait une diminution totale de 22 et demi pour cent dans les salaires que les ouvriers reçoivent. En outre, les fabriques resteront fermées pendant 15 jours. Les trois fabriques de ce village sont affectées, et le nombre des ouvriers qui souffrent de cette perte est de 1500 environ.

GREVISTES CLASSES PAR EMPLOI

Tisseurs	8,000
Réparateurs de métiers	750
Cardeurs	5,000
Fileurs de fin (Mule)	480
Autres emplois	12,400
Total	25,630

LA REDUCTION.

Voici la diminution de salaires, par semaine, que représente, pour les ouvriers des fabriques de coton de Fall River, la réduction de 12½ pour cent, proposée par les patrons:

	Echelle actuelle Par sem.	Echl. réduite. Par sem.
Tisserands	$ 8.71	$ 7.63
Réparateurs de métiers	12.37	10.82
"Speeder Tenders"	8.50	7.75
Skilled Girl Speeder Tenders	16.00	14.00
Maîtres cardeurs	25.00	22.00
Cardeurs de 2ème classe	17.00	15.00
Coupeurs (Slashers)	10.00	8.75
Fileurs de métiers	8.00	7.00
Fileurs à la mule Jenny	11.00	9.65

M. THOMAS TAYLOR, secrétaire du Fall River Textile Council

S'IL VOUS FAUT UNE JUPE, BLOUSE OU COSTUME

Une jupe, blouse ou costume, voyez les nouveaux dessins de tous genres aux 4 magasins Marchand, 1871 Notre-Dame, 1453 Ste Catherine, 2334 Ste Catherine et 129 St Laurent. r

CERNE

Que croyez-vous que fera le Grand Tronc Pacifique ? Se servira-t-il de machines volantes à partir du nouveau Pont de Québec ou augmentera-t-il les présentes facilités par mer, lac, rivière et rail de Québec-Sud, en traversant le terrain de la Quebec Improvement Company, Limited ? Ecrivez à son bureau, 81 rue St Pierre, Québec, et assurez-vous-en. Informez-vous aussi de ses lots à vendre en dedans d'un demi-mille du Pont de Québec, grandeur, 40 x 125 pieds, $30 comptant et paiements annuels de $10 seulement. G. W. Badgley, agent, 124 rue St Pierre, Montréal. 216—12

LES SYRIENS SONT REPRIS

Suite de la première page

de la Sûreté, ainsi que le steward et un officier du "Lake Simcoe," accompagné d'un interprète Syrien.

Mme Bouret raconta alors les faits cités plus haut et profitant d'un moment où elle était seule dans une pièce voisine, le reporter se dirigea vivement vers elle :

"Pardonnez-moi, madame, si j'insiste, mais n'avez-vous rien omis volontairement dans le récit que vous venez de faire ?"

—Je vous ai dit tout ce que je savais, dit-elle.

—Etes-vous resté tout le temps avec ces gens-là ?

—Oui, monsieur, ces bêtes à cornes (sic) me faisaient peur et je ne les perdais pas de vue.

—Est-il venu chez vous, pendant qu'ils étaient ici, des Syriens de Montréal ?

—Pas chez moi, monsieur.

—Qui a conduit ici ces Syriens ?

—Je ne suis pas sûre, mais je crois que c'est M. Tanous.

—Quelle était l'intention de ces gens-là en venant chez vous ?

—Mon mari est Syrien et ils sont venus le voir en passant.

—Combien étaient-ils, une trentaine?

—Dix, ni plus, ni moins.

—N'avez-vous pas vu circuler des pièces d'or françaises dans leurs mains ?

—Non, monsieur, rien du tout.

—Sont-ils repartis tous les dix ensemble dimanche après-midi ?

—Oui, en voiture.

—Y avait-il d'autres personnes avec eux ?

—Non, ils étaient seuls.

Mme Bouret a répondu franchement et sans hésiter du tout à ces questions.

Son mari déclare que ses compatriotes se sont enfuis parce qu'ils veulent rester en Canada. Ce n'est pas plaisant du tout, dit-il, pour ces pauvres gens qui viennent de faire un long voyage, qui ont dépensé là toutes leurs économies, d'être ramenés chez eux et jetés sur le pavé.

Je les ai reçus chez moi, ils faisaient pitié ; puis, ils ont appris que la police était sur leurs traces et ils se sont enfuis.

M. Chevalier qui tient l'hôtel voisin de la maison de Bouret a vu partir les Syriens dimanche après-midi, ils ont pris des consommations qu'ils ont payé avec des pièces de 20 francs en or, que M. Chevalier a pris pour des livres sterling.

M. Brûlé, un des charretiers qui ont conduit les fuyards, déclare qu'ils sont partis à travers champ.

Quant aux bruits courus sur la vente de ces immigrés au prix de 22 ou 50 dollars, on ne trouve rien, aucun indice. Il n'y a rien de certain, et ils ne veulent rien dire.

M. Kélif Abraham, demeurant au No 1467 rue Notre-Dame, interviewé, a déclaré qu'il ne connaissait rien de tout cela.

Le capitaine Balls, du "Lake Simcoe", nous pria de dire que lui, le steward Schmidt et les autres officiers du navire, feront l'impossible pour retrouver les autres fugitifs.

Les agents Riopel et McCall, dans l'après-midi d'hier, ont accompagné M. Hoolahan, commissaire d'immigration, et les officiers du "Lake Simcoe", et ont retrouvé huit Syriens dans une maison de la rue Notre-Dame, et les ont ramenés à bord du vaisseau, sur l'ordre du commissaire d'immigration, avec les agents spéciaux du bureau. Ce matin même, deux Syriens ont été ramenés à bord. Après une longue course, M. Hoolahan et les officiers du transatlantique ont réussi à découvrir un groupe de Syriens à la gare Windsor. Mais deux seulement furent appréhendés, les autres ayant prouvé qu'ils n'avaient pas fait le voyage avec les émigrés malade. Plusieurs groupes de Syriens ont été vus dans la ville et l'on est à peu près certain que les évadés du "Lake Simcoe" se cachent dans ces groupes. Une surveillance minutieuse est faite autour des maisons de la colonie syrienne et, bien qu'un grand nombre des fugitifs aient cherché refuge hors des limites de la ville, il est tout probable qu'ils seront découverts avant la fin de la semaine. Les gares de la ville et de la banlieue sont surveillées et la moindre alerte amènera les agents sur les lieux pour empêcher les contagieux de se rendre à la campagne ayant que les autorités aient levé la quarantaine. Ces émigrés n'entendent pas retourner dans leur pays s'il leur est possible de rester au Canada et veulent faire mettre en jeu toutes les ressources pour éviter le rapatriement.

ENQUETE A CHAMBLY

Le coroner McMahon a tenu une enquête à Chambly, hier soir, sur le corps du jeune William Rendell, âgé de 9 ans, qui s'est noyé en tombant dans la rivière. Après avoir entendu les témoins, le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

On se souvient que le jeune William Rendell était tombé à l'eau en jouant sur la rive. Le courant l'entraîna et lorsque ses cris furent entendus, le malheureux avait déjà plongé pour ne plus revenir.

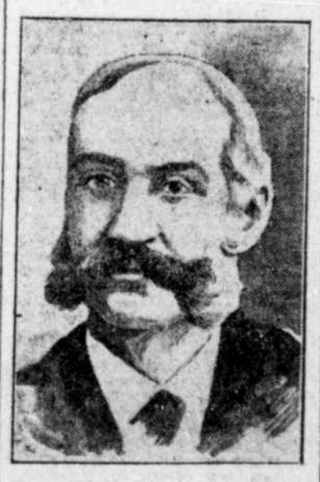

M. C. D. BORDEN, propriétaire d'une grande filature à Fall River. M. Borden est le seul qui n'ait pas vu la nécessité de "diminuer" les salaires de ses employés. Il a déjà agi de la même façon dans des circonstances à peu près identiques.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'OPPOSITION NE FAIT PAS TROP D'OBSTRUCTION AUX SUBSIDES DU DEPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PECHERIES.

(Du correspondant particulier de LA PRESSE)

Ottawa, 27 — L'opposition a témoigné de son entière confiance dans l'administration de M. Préfontaine, en lui votant, hier, tous ses subsides, sans presque lui faire d'obstruction. Quand on considère l'importance que prend chaque jour le département de la Marine et des Pêcheries, et les utiles réformes que le ministre y opère graduellement, on n'est pas surpris de constater l'attitude de la gauche. M. Préfontaine mérite des félicitations. Il a fait passer un crédit de $588,000 pour les travaux hydrographiques du Saint-Laurent, branche nouvelle de son département. Le ministre est habilement secondé dans son travail par son assistant, le Col. Gourdeau.

Il a été question des pêcheries de la rivière Restigouche, de la baie d'Hudson, des grands lacs et de la baie Georgienne. A chaque objection qu'a soulevée l'opposition, le ministre a répondu que déjà des mesures avaient été prises pour régler tous les griefs.

Après longue discussion, M. Hyman, pour M. Sutherland, qui ne viendra plus, s'est fait voter $44,000.

Les divers amendements de M. MacLean au bill des chemins de fer ont été défaits.

La Chambre s'est ajournée à 11h. 40.

LE TRACOME

Interview du représentant de 'La Presse' avec les officiers du 'Mount Temple', du 'Lake Simcoe' et du Pacifique Canadien, au sujet de cette maladie des yeux, spéciale aux émigrés — Départ du 'Lake Erie' — Activité dans le port.

Le steamer "Mount Temple," de la flotte de l'Atlantique du Pacifique Canadien, est arrivé d'Anvers à 8 hrs, hier soir. Comme une dépêche de Québec à un journal du matin disait que sur les 111 passagers d'entrepont qu'il avait amenés, plusieurs n'avaient pu descendre à Québec, parce qu'ils étaient atteints du tracôme et que les autorités sanitaires ne voulaient pas les tolérer, le représentant de "La Presse" fit une enquête, afin de savoir si l'on acceptait à Montréal ce qu'on refuse à Québec.

A bord du "Mount Temple" qui, entre parenthèse, est un fort beau steamer et très propre pour un navire d'émigrés, notre représentant se convainquit qu'il ne restait pas un seul de ces derniers. Quant à être atteints du tracôme, l'officier qui se soumit de bonne grâce à notre enquête, ajoutant qu'il n'en savait rien. "Je puis vous assurer dit-il, que nous avons assez hâte de nous débarrasser de ces gens d'entrepont, dont la plupart traînent de la vermine avec eux, que nous les débarquons le plus vite possible, en faisant bien attention de n'en pas oublier. C'est du reste à Québec que ces gens-là prennent le Pacifique pour l'ouest, et nous nous donnons bien garde de les retenir plus longtemps à bord.

"Nous avons bien trouvé, ce matin, trois rats de cale que nous avons écoutés, mais ce n'étaient pas des émigrés, et ils ne souffraient pas du tracôme, apparemment du moins.

A la compagnie du Pacifique, on répondit au représentant de "La Presse" que pas un seul émigré n'était remonté à Montréal, et que quant à ceux atteints du tracôme, s'il s'en trouvait, les autorités de Québec avaient mission de s'en charger expressément.

Le "Mount Temple" apporte une cargaison générale considérable.

Toujours à propos du tracôme, cette curieuse maladie des yeux qui nous vient de l'étranger, le "Lake Simcoe" de la ligne canadienne, repart demain matin pour le Havre, avec une cargaison générale. On savait à bord, ce matin, que 8 d'entre les 34 émigrés atteints du tracôme, ayant déserté de la cour, l'autre jour, avaient été retrouvés, ce matin, dans une maison abandonnée de la Longue-Pointe.

MOUVEMENTS RECENTS DU PORT

Le "Dunmore Head," ligne Head, est arrivé à 7 h. 45, hier soir, et le "Fritch Nansen," ligne Black Diamond, est arrivé à 7 heures p.m., hier.

Le "Southwark" doit partir demain matin, ainsi que le "Lake Erie," de la flotte de l'Atlantique du Pacifique Canadien, avec une cargaison générale, 33 passagers de 1ère et 34 de seconde classe, pour Liverpool.

SUR LES QUAIS

Il y a un trafic considérable aujourd'hui, et les travaux de construction des hangars permanents et des améliorations du canal avancent rapidement.

L'élévateur Weber n'a pas fonctionné et il ne fonctionnera pas d'ici à quelques jours. Il attend des chargements de grains.

—Au club des marins catholiques, on a reçu avec remerciements, de la part du capitaine Carey et du boursier Taylor, du "Lake Erie," la somme de 1 louis et 7½ deniers, comme demie recette d'un concert à bord. Il y aura concert au club, ce soir, sous la présidence de M. Patrick Wright.

A ajouter les mouvements suivants avant de terminer :

—Le "Montfort," C. P. A., est arrivé à Liverpool, à 4 heures p.m., lundi.

—Le "Milwaukee," C. P. A., a quitté Liverpool pour Montréal, à 11 heures, hier matin.

—Le "Montrose," C. P. A., a quitté Anvers pour Montréal hier matin, à 1 heure, hier après-midi, avec une cargaison générale considérable.

—La ville a accordé hier deux permis de construction dont la somme est de $121,000 : l'un de $91,000 à la Dominion Oil-Cloth Co., et l'autre de $30,000 à la manufacture Paton, entre les rues Parthenais et de Lorimier.

—Le maire Laporte a dit ce matin que le chef Carpenter lui avait déclaré n'avoir fait aucun rapport relativement à sa rencontre avec Hamel, à Cuba.

PAR RAE et DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS **VENTE A L'ENCAN**

de MEUBLES NEUFS ET D'OCCASION,

Tapis, etc.,

Nous vendrons à nos salles, 241 et 243 RUE SAINT-JACQUES, un beau lot de meubles d'occasion, etc., déménagés d'une résidence privée et qui seront vendus sans réserve,

Vendredi Après-midi, 29 Juillet, 1904

COMPRENANT :

Magnifiques glaces droits en parfait état, orgue Cabinet, par Dougherty and Co., coût $80.00, Meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher, grande patère, poêles de passage, deux bons poêles de cuisine, un lot de beaux cadres ; aussi tapis, rideaux et un lot d'objets divers.

VENTE A DEUX HEURES.

RAE ET DONNELLY,
224—2 Encanteurs.

LE Lait et la Crème les plus frais viennent de la Laiterie de Bleu Bonnet—directement de la ferme, en pots de verre, à temps pour le déjeuner.

H. W. EVANS,
Bureau de la ville, 92 rue Lajeur.
Tel M. 985. 1Mv

Stock de Banqueroute

FOURRURES MANUFACTUREES

Stock de fourrures manufacturées de la faillite FRANKLIN FUR CO., à vendre cette semaine de **30 Pour Cent à 50 Pour Cent** en bas du prix coûtant, en lots pour convenir au commerce, à

319 rue Saint-Paul.

Heures 10 a.m. à 4 p.m. 224-2

LA BOURSE OU LA VIE

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Ogdensburg, N. Y., 27 — Albert Gaines, de Castleton Corner, a été arrêté à la pointe d'un revolver, hier soir, dans un endroit solitaire, par deux inconnus, et dépouillé d'une somme de $30.

Il refusa d'abord de lever les bras, comme on le lui ordonnait, ce que voyant, un des bandits lui tira une balle dans la manche de son gilet.

Il dut donc s'exécuter : ses agresseurs lui prirent son argent et disparurent.

LA BOURSE

CE MATIN

La liquidation du Scotia a un effet désastreux sur le marché. Même l'acier, qui est en bonne situation, en a été considérablement affecté, vû que les bons ce matin ne vendus 62.

Le Scotia, ouvert à 55, tombait bientôt, sous l'effet de la liquidation, à 52, pour être en clôture, sur des "broken lots," à 51. Plus tard, il s'est vendu à 51¼.

Le Pacifique ne fait pas aussi bonne figure à 158¼.

Le Street perd 2 points à 202. Le Twins reste ferme à 95¼. Le Power perd ½ point à 74¼. Le Richelieu n'est pas trop mauvais à 62. Le Coal est normal, comparativement à 42¼ et 42¾.

Le reste du marché est négligé.

Il y a eu baisse aujourd'hui, à New-York, en proportion de la faiblesse du marché à Londres. Les pertes ont été de ¼ point, à l'exception du Southern Pacific, qui a fléchi de 7-8 de point et du Louisville et Nashville, et du Tennessee Coal, qui ont perdu ⅝ de point. 500 parts de la United States Steel se sont vendues avec un gain de 1-8 de point. Mais bientôt, la cote tomba de ¼ point.

La bourse sera fermée à Londres, samedi et lundi, fête légale.

COMMERCE

Le marché du grain à Chicago a été très actif, hier, et les prix du blé ont de nouveau avancé de 5-8 à 1 cent, à 93⅜ cents pour juillet, et 88¼ cents à 88 5-8 cents pour septembre.

Le blé d'inde a aussi enregistré une plus-value à 46½ cents pour juillet, et 49 5-8 cents pour septembre.

L'avoine gagne ½ cent à 39 7-8 cents pour juillet, mais elle perd 1-8 cent pour septembre à 33¼ cents et 33 3-8 cents.

A Winnipeg, le blé est à la hausse de 1-8 cent à 3-8 cent, à 94 cents pour juillet, 94 5-8 cents pour août et 86 3-8 cents pour octobre.

A Montréal, le marché du grain est peu actif. La demande d'avoine par câble est bonne ; mais il se fait peu d'affaires.

Sur place, la demande d'avoine est limitée, à 38 cents pour le No 2, et 37 cents pour le No 3.

La Ogilvie Flour Mills Company a haussé de 10 cents les prix de sa farine à $4.80 pour la Royal Household et $4.60 pour la Glenora.

Rien de particulier pour les autres grains et les autres issues.

Le marché est tranquille.

PRODUITS DE LA FERME

FROMAGE — Le marché du fromage manque d'activité à 7⅜ cents et 8 cents pour Ontario ; 7¼ à 7 3-8 cents pour Québec.

Les prix des Cantons sont nominaux à 7¼ cents.

BEURRE — Marché ferme. Pour l'exportation on vend 17¾ cents le beau beurre salé de crémerie ; sur place, 17¼ cents.

Pour le beurre spécial des Cantons, pour l'exportation, on offre 18 3-8 cents, nous dit-on.

Rien à noter pour les autres produits.

NOTES GENERALES

Comme "La Presse" l'a déjà annoncé, le Conseil de l'Association des Manufacturiers Canadiens est à faire des préparatifs pour la convention annuelle qui doit avoir lieu à Montréal, les 20, 21 et 22 septembre prochain.

A la dernière réunion du Conseil, on a décidé d'inviter à cette convention les hommes politiques distingués d'Angleterre, de Terreneuve et des Indes Occidentales.

Suivant cette décision, des lettres d'invitation ont été envoyées à lord Strathcona, à l'honorable W. A. Fisher, de Londres ; à Sir John Colomb, de Manchester, Angleterre ; à l'honorable R. H. McCarthy, collecteur des douanes à Trinidad ; à Sir Robert Bond, et à l'honorable A. B. Morine, à Terreneuve.

Les principales questions qui seront discutées à ce congrès auront trait au commerce intérieur de l'Empire et aux taux d'assurance.

Les congressistes se réuniront au Windsor Hall.

Une dépêche de Winnipeg dit que l'exposition du Dominion a été officiellement ouverte hier après-midi, par l'honorable Clifford Sifton.

L'honrable Sydney Fisher, Sir Donald McMullen, l'honorable R. P. Roblin, Sir William Van Horne et M. Wm. MacKenzie ont aussi prononcé des discours.

L'exposition est maintenant en pleine activité.

Il fait un temps superbe et les visiteurs arrivent en grande foule à Winnipeg.

La commission du commerce entre les Etats — Interstate — vient de publier à Washington les statistiques des chemins de fer aux Etats-Unis, pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1904.

Ces statistiques indiquent que la valeur des chemins de fer actuellement en exploitation est de $2,500,800,258, soit une moyenne de $68,186 par mille.

Le nombre des voyageurs transportés durant l'année a été de 604,801,549, soit une augmentation de 45,013,060 sur le chiffre de l'année précédente.

La quantité de fret a été de 1,384,284,332 tonnes, dépassant de 104,013,535 tonnes la quantité de l'année dernière.

Les recettes brutes de l'exploitation des 205,318 milles de chemins de fer ont été de $1,900,846,907, soit une augmentation de $174,466,640.

Les dépenses d'exploitation se sont élevées à $1,257,538,352, dépassant celles de l'année dernière de $141,240,105. Les recettes nettes sont de $643,308,555, augmentation sur 1903, de $38,176,536.

Les recettes provenant d'autres sources que l'exploitation ont été de $205,687,489, les revenus nets convertibles en dividendes ou surplus ont été de $236,376,945.

86,306 personnes ont été tuées ou blessées dans les accidents de chemin de fer. Sur ce nombre, 9,840 personnes ont été tuées et 76,553 ont été blessées.

La moyenne du nombre des locomotives en usage a été de 43,874, soit une augmentation de 2,646. Les wagons en usage ont été de 1,753,389, soit 113,000 de plus que l'année dernière.

Les directeurs de la Compagnie United States Steel ont déclaré hier le dividende régulier trimestriel de 1¾ pour cent sur les actions privilégiées.

Les recettes nettes pour le trimestre finissant le 30 juin dernier ont été de $19,468,725.

La démission de C. M. Schwab comme directeur a été acceptée et Thomas Morrison de Pittsburg a été choisi pour le remplacer.

Les recettes pour le dernier trimestre accusent une diminution de $17,851.54, sur l'année dernière et une augmentation de $6,181,839 sur le trimestre précédent.

Douze cents hommes employés à la construction du tunnel du Rapid Transit, à New-York, se sont mis en grève hier. Cela affectera sans doute le titre de cette compagnie à la Bourse.

La compagnie des tramways ne retire pas moins de $7,000 par jour en recettes.

Elle pose des rails nouveaux rue Saint-Denis et ailleurs. Ce n'est pas trop tôt. On demande aussi qu'elle voie à ce que ses tramways fassent moins de bruit ; cela devient une véritable obsession.

La Compagnie du Téléphone Bell est à terminer la construction de nouveaux bureaux, contigus à ceux qu'elle occupe déjà au coin des rues Saint-Jean et Notre-Dame.

Elle fait installer dans ce nouvel établissement un système nouveau qui va diminuer de beaucoup les difficultés qu'on a d'obtenir la communication. Ce nouveau système consiste à prévenir le "Central" sans qu'on soit obligé de sonner : le signal étant donné par le seul fait d'enlever de sur l'appareil le cornet acoustique. Tout un nouveau département va être installé pour pouvoir répondre à 10,000 abonnés. Le service actuel n'est que pour 4,800.

Outre cela, la Cie fait construire une bâtisse nouvelle pour faciliter le service dans la partie Est. Ce nouvel édifice sera ouvert à la mi-octobre et celui de la rue Notre-Dame, vers le mois de février.

La Montreal Packing Company va bientôt ériger à la Pointe St Charles un grand établissement de conserves où pas moins de cinq mille cochons seront égorgés chaque semaine. Le site choisi par la nouvelle compagnie est voisin de celui de la Montreal Stock Yards, sur la rue St Etienne, et par une entente avec cette dernière compagnie, la nouvelle compagnie se servira de ses cours à bestiaux.

On s'attend que ce nouvel établissement va encourager les gens des Cantons de l'Est à s'occuper beaucoup de l'élévage des porcs.

La Banque Provinciale du Canada vient d'établir une succursale à Cedar Hall. Dans cette démarche, nous voyons avec contentement une indication du progrès qui s'accomplit dans la belle vallée Matapédia, et de la grande somme d'affaires qui s'y transigent.

La Banque Molson a acheté à Toronto, un terrain qu'elle a payé $30,000. On érigera à cet endroit un superbe édifice, comme succursale.

PAR MARCOTTE FRERE

Vente Importante

Pour le Commerce de

FOURRURES ET CHAPELLERIE

Jeudi le 28 Juillet à 10 Heures, à nos Salles 69 rue St Jacques

$60,000 de fourrures, peaux de toutes sortes, capots en fourrures, etc.

$20,000 de chapeaux de feutre et casquettes d'automne et d'hiver, pour hommes et garçons.

100 caisses de peaux de toutes sortes et autres marchandises.

Absolument sans réserve et en lots au commerce.

Toutes ces marchandises ont été légèrement endommagées par l'eau dans l'incendie chez MM. Waldron, Drouin et Cie.

Vente à dix heures.

MARCOTTE FRERES,
221-4 Encanteurs.

Avis de Faillite

In Re

E. BOOKSTEIN, 350 rue Saint-Laurent

Failli.

Vente à l'encan public, chez Marcotte Frères, 69 rue Saint-Jacques, mardi, le 2 d'août prochain, à 11 heures a. m., de l'actif du susdit failli, comme suit :

Stock de chaussures	$500.00
Marchandises de fantaisie et fixtures	123.90
Loyer du magasin au 1er mai 1905	234.00
	$857.90

Le magasin sera ouvert pour inspection, le 1er d'août. L'enventaire peut être vu à mon bureau.

Wm. RENAUD,
15 rue Saint-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 28.27.30

A.B. Dupuis A. Bruneau

BRUNEAU & DUPUIS,

Courtiers

Membres du Montreal Stock Exchange. Québec 123 rue St Pierre. Montréal 84 rue St Fra-Xavier. Fil privé avec Chs Head & Co, New-York, 17 Broad st ; Boston, 74 State st. 179-n

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit. No 4519. — A. Langevin, demandeur, vs. J. Bte. Mathieu, défendeur. Le 25ème jour d'août 1904, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 67 rue Canning, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 27 juillet 1904. 224—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Cuircuit, No 6786. — O. Primeau et al, demandeurs, vs. H. Gariépy, défendeur. Le 26ème jour d'août 1904, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 256 rue Mentana, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. A. Bissonnette, H. C. S. Montréal, 27 juillet 1904. 224—1

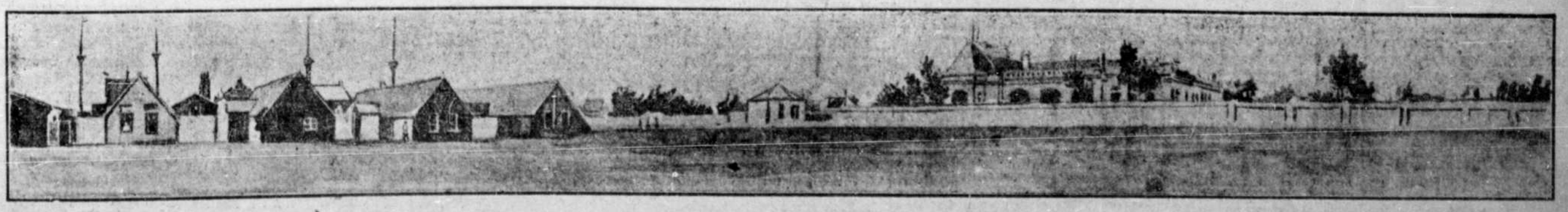

LES QUARTIERS GENERAUX DE L'ARMEE RUSSE A NIOU-CHOUANG. LES SOLDATS DU CZAR SONT EN TRAIN D'EVACUER CETTE PLACE.

LE CANADA AUX ETATS-UNIS

NOUVELLE PAROISSE

A North Attleboro, Mass., une grande assemblée de paroissiens accepte une généreuse proposition de Mgr Stang.

DIOCESE DE FALL RIVVER

De belles contributions sont faites au profit de l'évêché.

NOUVEAU LEVITE

North Attleboro, 27 — Les nouvelles que "La Presse" donnait dans un récent numéro, au sujet de l'établissement d'une nouvelle paroisse canadienne à North Attleboro, n'étaient pas prématurées. On se souvient que quand le comité des citoyens canadiens de ce village est allé voir Sa Grandeur Mgr Stang, l'évêque a laissé entendre qu'il accorderait l'autorisation de fonder une nouvelle congrégation dans la localité, mais à certaines conditions. Ces conditions, il importait de rassembler les compatriotes, pour les leur proposer, et leur demander s'ils étaient disposés à les remplir. C'est ce que l'on a fait.

L'autre soir, à la salle Lafayette, rue Washington, une assemblée publique de tous les Canadiens était convoquée, et pas moins de 150 personnes s'y rendaient. Plusieurs dames avaient bien voulu assister à l'assemblée, et prendre part, elles aussi, à la discussion qui devait avoir lieu sur cet important sujet.

A huit heures, M. Herman Précourt, président du comité des 19, ouvrit la séance, et annonça que cette assemblée avait été convoquée dans le but de considérer les dernières propositions faites par Sa Grandeur Mgr William J. Stang. Le comité composé de trois membres, MM. Ed. Précourt, Pierre Chabot et Victor Bergeron, qui est allé à Fall River, le 17 de ce mois, et qui obtint une audience de Sa Grandeur, donna ensuite son rapport.

Mgr Stang est prêt à nous donner un prêtre de notre nationalité, et a même fait l'acquisition d'un terrain divisé en douze parties, appartenant autrefois à la succession O'Brien, rue Smith, à condition que l'on paye ce terrain au prix de $3,000.

L'assemblée, par un vote unanime a accepté cette proposition, et a immédiatement choisi une nouvelle organisation, qui sera connue sous le nom de l'"Association Paroissiale des Franco-Américains de North Attleboro, Mass". L'on a procédé immédiatement à l'élection d'un bureau de direction, avec le résultat suivant : président, M. Phileas Dion ; vice-président, M. Arthur Précourt, secrétaire, M. J. Wilfrid Ringuette ; trésorier, M. Edmour A. Précourt. Le comité de 19, originalement nommé, devient le réviseur pour le travail qu'il a accompli depuis une couple d'années. Il a été nommé à la première assemblée publique tenue le 16 novembre 1902. Il est composé comme suit :

Président, Herman Précourt ; membres, Elzéar Gagné, Ehe Ringuette, Henri Achim fils, Joseph Normandin, Victor Bergeron, Horace Achim, Romuald Sylvestre, Alexis Sarrasin, Willie Dagrenier, Adélard Samson, Alfred Marcil, Pierre Chabot, Urgel Achim, Joseph Deblois, Arthur Labrie, Edmour A. Précourt, Joseph Beaulieu, Jean Jeanneau.

L'assemblée a ensuite été ajournée, sujette à la convocation du président. On va se mettre à l'oeuvre sans retard, afin de prélever les $3,000 demandés par Mgr. Stang. Déjà une souscription a été faite lors de l'assemblée du mois de mai 1903. On avait recueilli la somme rondelette de $2511, et il est tout probable qu'au mois de septembre prochain, le rêve de tous nos compatriotes de North Attleboro sera réalisé, et que le diocèse de Fall-River comptera une paroisse canadienne de plus.

LAWRENCE, MASS.

Cour de police

Lawrence, 27. — Le nommés Arthur Marion et Amanda Marion alias Amanda Trudelle, ont été cités l'autre jour en cour de police de cette ville, sous accusation d'ivresse sur la voie publique. Le policeman qui a opéré leur arrestation a déposé contre eux. Il dit qu'il les a rencontrés dans la rue, et qu'il leur a conseillé de s'en aller chez eux, ce que les deux prisonniers ont promis de faire. Un peu plus tard, il les a revus encore, et Arthur a donné à la femme un violent coup de poing, qui l'a envoyée rouler sur le pavé. Le tribunal condamne l'homme et la femme à une amende de $5 pour ivresse. Il condamne de plus l'homme à $10 d'amende pour voies de fait sur sa compagne.

Travail des mineurs

Les autorités se sont émues l'autre jour en apprenant que des mineurs travaillaient dans les fabriques de la ville, sans en avoir obtenu l'autorisation. Ils se sont aperçus de l'affaire après l'arrestation d'un petit garçon, un Italien, qui n'était âgé que de 11 ans, et qui a déclaré travailler aux filatures Washington. On a immédiatement fait une enquête, et l'on a découvert que le petit garçon s'était servi d'un certificat qui avait été donné à un autre petit Italien, âgé de 14 ans, mais qui est parti pour l'Italie à présent. La mère du petit ouvrier avait fait faire un double de ce certificat et l'avait fait servir à son fils.

Dans une autre fabrique, il y a aussi une petite Italienne qui travaille depuis plusieurs mois, bien qu'elle n'ait pas encore atteint l'âge d'entrer dans les fabriques. On va prendre des mesures contre les parents.

Mort au poste

Le nommé Frank Berkely, un briquetier de cette ville, jeune homme de 30 ans, est mort l'autre jour au poste de police, des suites de l'abus de l'alcool. La veille, Berkely avait été arrêté sous l'influence de la boisson. On l'avait interné dans une cellule, et il est demeuré là toute la journée de dimanche, sans avoir rien à prendre durant plus de 36 heures. L'interruption était trop brusque, et il aurait fallu donner à cet homme un verre de temps à autre, afin de l'empêcher de mourir. Ce qui devait arriver s'est produit. Un ami de Berkely est allé pour le voir, et le policeman qui l'accompagnait, a trouvé le prisonnier étendu dans un coin de la cellule, replié sur lui-même. On a constaté alors qu'il était mort. Le coroner a été averti.

Policemen qui démissionnent

Les deux policemen qui ont fait parler d'eux depuis quelque temps en cette ville, Donovan, accusé de parjure, et Murphy, accusé d'avoir brutalement battu un prisonnier, ont offert à la commission de police leur démission, qui sera sans doute acceptée. Cela n'empêche pas que Donovan est sous le coup d'une accusation de parjure, et que son cautionnement a été fixé à $2,500. Il devra subir son procès en cour criminelle.

MANCHESTER, N. H.

Un homme qui saute

Manchester, 27 — Le nommé Dick Ryan a été arrêté hier après-midi dans la commune de la rue Merrimac. Depuis quelque temps, on constatait des vols dans certaines maisons qui ont de grands couloirs, avec des chambres pour des locataires. La police s'est occupée de l'affaire, et a surpris Ryan dans une maison de la rue West Merrimac, dans une chambre qui n'était pas à lui. On a voulu l'arrêter, mais Ryan a sauté par une fenêtre du second étage dans la rue, puis il a pris sa course dans la direction de "l'Irlande." Il s'était probablement donné une entorse cependant, parce qu'il ne pouvait pas courir bien vite. Le policeman l'a rejoint. On l'a fouillé : il avait une montre qui ne lui appartenait pas, et dans son tabac, bien dissimulées, trois bagues. Il subira son procès aux prochaines assises de septembre.

Vente illégale

Le nommé Elise Lamontagne, de cette ville, demeurant dans la rue Concord 204, a été cité devant le magistrat de police l'autre jour, sous inculpation de vente de spiritueux sans licence. L'accusé a déclaré n'être pas coupable, et a été condamné à subir son procès aux prochaines assises. Son cautionnement a été fixé à $400, et il l'a fourni.

La police soupçonnant qu'il se vendait de la boisson chez Lamontagne, a commencé à surveiller les abords de la maison. Quand elle crut que le temps était venu, elle a fait irruption dans la demeure de Lamontagne, et a trouvé quatre bouteilles de whisky ; deux cruches à moitié remplies de whisky ; une caisse de bière, des bouteilles, des verres et des entonnoirs. Lamontagne a disparu, mais le lendemain matin, on l'arrêtait, et on le conduisait au poste.

Evadé repris

La police de Lowell vient d'opérer l'arrestation du nommé Jean Beaulieu, alias John Foster, un jeune homme de 16 ans à peine, qui s'était évadé de l'école industrielle de Manchester, le 11 juillet courant, et que l'on n'avait pu réussir à appréhender. Beaulieu était aux champs avec plusieurs autres camarades. Il a trouvé un moment où il pouvait s'échapper, et en a profité. A Lowell, où il a réussi à se rendre, il a cambriolé une maison à Willowdale. On l'a arrêté tout de suite. Les autorités de l'école industrielle de Manchester disent que Beaulieu leur donnait plus de trouble que dix autres des pensionnaires de l'institution ensemble.

Nouvelles chaudières

On a commencé, l'autre matin, à se servir des nouvelles chaudières que les Manchester Mills ont fait installer dans leurs ateliers. Il y en a 17 en tout. On ne s'est servi que d'une seule cependant ; c'était pour activer les grands ventilateurs rotatifs. Les autres sont prêtes, et de nombreuses équipes d'ouvriers sont actuellement occupées à poser dans les ateliers des conduites à vapeur qui serviront à chauffer la fabrique, par le moyen de ces chaudières.

Petites nouvelles

Mme E. J. Labonté et Mme Cordeau ainsi que le fils de cette dernière, qui étaient depuis quelque temps en promenade chez M. A. G. Blake, dans la rue Belmont, en cette ville, sont repartis pour Biddeford, Maine.

—M. l'abbé Elphège Gervais, professeur de théologie au séminaire de St Hyacinthe, province de Québec, est actuellement en promenade à Manchester, et est l'hôte de M. le curé Guertin, à la paroisse St Antoine. M. l'abbé Gervais fera le sermon à cette église dimanche prochain.

—"La Presse" annonçait l'autre jour que le choeur de l'église St Antoine de Padoue avait l'intention de faire un grand pique-nique. La date de cet événement a été fixée au 3 d'août prochain, et c'est à Canobie Lake que la fête aura lieu.

FALL RIVER, MASS.

Nouveau lévite

Fall River, 27 — M. l'abbé A. Doucet, un enfant de Fall River, a chanté l'autre jour sa première messe à l'église Ste Anne de cette ville. Le R. P. Therrien agissait comme diacre, et le R. P. Dallaire, comme sous-diacre. La famille du nouveau prêtre occupait des fauteuils au bas du choeur. Le sermon a été donné par le T. R. P. Grolleau, curé de Ste Anne.

M. L'abbé Doucet est le fils de M. Elzéar Doucet, qui demeure dans la rue Hope, à Fall River, et qui est employé au Troy Store.

M. l'abbé Doucet demeurera à Fall River pendant quelque temps, jusqu'à ce qu'il soit envoyé dans une paroisse du diocèse. Dimanche prochain, un autre enfant de Fall River, M. l'abbé Octave Parent, chantera sa première messe à Sainte-Anne.

Pour l'évêché

Le chancelier du diocèse de Fall River, M. l'abbé James E. Cassidy, fait actuellement publier la liste des sommes reçues des diverses paroisses du diocèse, pour l'érection du nouvel évêché du diocèse. Ces sommes ont été prélevées par des quêtes qui ont été faites dans les églises, et en voici la liste :

Saint-Laurent, New-Bedford. .	$932.00
St Mary, Hounton	930.35
St Patrick, Fall-River	720.00
Cathédrale St Mary's	610.14
Sacré-Coeur, Fall-River	544.00
St Mary's, North-Attleboro . .	500.00
St Jean, Attleboro	375.00
St Jacques, New-Bedford . . .	300.00
SS. Pierre et Paul, Fall-River .	240.50
St Louis, Fall-River	216.00
Immaculée-Conception, Fall-River	200.00
St Kilian, New-Bedford	200.00
Immaculée Conception, Taunton	200.00
St Joseph, Taunton	185.30
St Joseph, Fall-River	181.00
St Mary, North-Easton	170.00
St Pierre, Provincetown	155.00
Sacré-Coeur, New-Bedford . . .	150.00
St Hyacinthe, New-Bedford . .	130.00
St Etienne, Dodgeville	125.00
Notre-Dame, Fall-River	123.00
St Antoine, New-Bedford . . .	123.00
St Sacrement, Sandwich	108.00
Ste Anne, Fall-River	106.35
Sacré-Coeur, Taunton	100.00
St Mathieu, Fall-River	100.00
St Roch, Fall-River	80.00
St Stanislas, Fall-River	75.00
Ste Famille, East-Taunton . . .	65.00
St François, Hyannis	57.68
St Sacrement, Fall-River, (don du curé)	50.00
St Jean, New-Bedford	48.53
Notre-Dame de l'Ile, Nantucket	48.41
St Patrick, Somerset	45.00
St Joseph, Woods Hole	40.00
Santo Christo, Fall-River . . .	34.70
St Michel, Fall-River	25.00
Sacré-Coeur, Cottage City . . .	14.38
St Antoine, Taunton	10.00

SPRINGFIELD, MASS.

Dans les fabriques

Springfield, 27 — Patrons et ouvriers en cette ville et dans les environs, suivent avec le plus vif intérêt la lutte que se livrent actuellement le capital et le travail à Fall-River. C'est que probablement les patrons avaient l'intention de réduire les salaires de leurs employés, et que les ouvriers essaient de voir comment on résiste à une telle mesure. Rien cependant n'a encore été changé dans les gages ici, et il n'y a qu'à Chicopee et à Williamstown que l'on a fait une réduction de douze et demi pour cent. Dans les manufactures autres que celles du coton, l'ouvrage ne presse guère, et les ouvriers qui désirent rendre un congé, n'ont aucune difficulté de le faire.

Le pont du North End

On a demandé à la commission des chemins de fer de vouloir bien faire exécuter quelques réparations urgentes au pont du North End en cette ville. Les commissaires ont répondu que tel n'était pas leur besogne. On s'est alors adressé à la compagnie des tramways, dont les voitures passent le pont, et qui a aussi tout intérêt à ce que ce pont soit solide. Il ne s'agirait que de poser des supports en fer qui ne seraient pas dispendieux, et il est tout probable que la compagnie va s'occuper de l'affaire, de sorte que la ville n'aura rien à débourser pour ces travaux.

PAWTUCKET ET CENTRAL FALLS, R. I.

Accident de baseball

Central Falls, 27 — Un joueur de baseball de cette ville, Octave Sylvestre, qui demeure dans la rue Cowden, 58, a été l'autre victime d'un accident, au cours d'une partie. Il jouait à Lonsdale, et une balle lancé avec une violence extrême l'a atteint à la tête. Sylvestre est tombé, privé de connaissance. On a immédiatement fait mander le médecin, qui a administré ses soins au blessé, et l'a ensuite fait reconduire chez lui dans sa propre voiture. Sylvestre souffre d'un ébranlement du cerveau.

Une forte amende

Le nommé Joseph Héroux, de Pawtucket, a été, l'autre jour, cité devant le magistrat de police de cette ville, sous inculpation d'avoir enfreint la loi qui réglemente la vente du lait. Après une audience de quelque temps, Héroux a été condamné à payer une amende de $20.

NEW-BEDFORD, MASS.

Accident mortel

New-Bedford, Mass., 27 — Un jeune homme de 15 ans, Edmond Monty, fils de Frank Monty, qui demeure en cette ville, rue Washburn, 2, a été tué accidentellement, l'autre soir, dans la cour de M. Joseph Potvin, 296, rue North Front.

Le jeune homme s'était rendu chez M. Potvin, pour y prendre une charge de bois. Il se tenait appuyé à un poteau, à une courte distance de son cheval. Tout à coup, l'animal, effrayé par le bruit d'une scie circulaire, commença à faire des écarts. Le nommé Henry Cournoyer, qui se trouvait auprès, prit le cheval par la bride, et essaya de le maîtriser. Mais l'animal, de plus en plus effrayé, parvint à se dégager, et partit dans la direction du jeune Monty, qui n'avait pas changé de place. L'un des brancards de la voiture à laquelle le cheval était attelé, vint frapper le jeune homme en pleine poitrine, le clouant au poteau qui lui servait d'appui.

M. Potvin courut au secours du jeune homme. On le releva, et on le fit asseoir plus loin. Le jeune homme lui-même commençait à croire que l'accident n'aurait pas de suite, et commençait à parler, quand soudain, un flot de sang lui vint à la bouche. Immédiatement, on fit appeler les médecins, qui ordonnèrent que le jeune homme fut transporté à l'hôpital. Là, après examen, on s'aperçut que Monty avait eu les côtes brisées et le poumon perforé. Il a expiré après deux heures de souffrances, et après avoir perdu presque tout son sang.

Petites Notes

M. et Mme C. Camiré, de Woonsocket, étaient l'autre jour en promenade à New-Bedford, les hôtes de M. J. Benoit, rue Coggeshall, 484, et de M. J. B. Maillet, rue Nye, 15.

—Mme Simon J. Paquette, de cette ville, est partie, l'autre jour, pour une promenade de quatre semaines au Canada. Elle doit visiter Montréal, Québec, Sainte-Anne et quelques autres villes de la province de Québec.

—La famille de M. J. B. Dion, qui demeure dans la rue Mount Plaisant, est allée passer la semaine dernière à Saintoit, en villégiature.

—M. Joseph Trudel, qui demeure dans la rue Mount Pleasant, 69, en cette ville, vient d'entrer à l'emploi de M. G. Thérien, de New-Bedford.

—Mlle Rose-Alma Boucher, dont les parents demeurent dans la rue Bentley, 35, est partie pour une promenade de quelques semaines dans la province de Québec. Elle visitera des parents et des amis à Saint-Athanase, Saint-Jean, Iberville et Saint-Alexandre, à part de Montréal.

—M. l'abbé Ernest Gauthier, et son beau-frère, M. Simard, de Chicoutimi, étaient ces jours derniers en promenade à New-Bedford, les hôtes de M. Clodomir Emond, rue Hicks, 36.

—M. et Mme Israël Govry, de San Francisco, Californie, étaient dernièrement de passage à New-Bedford. Ils ont été les hôtes de M. Louis Tétreault, Belleville Avenue, 399, et de M. Georges Tétreault, rue Blackburn, 2.

HOLYOKE, MASS.

Des joueurs

Holyoke, 27 — La police de cette ville a commencé une campagne contre les tripots et toutes les maisons en général, où se pratiquent des jeux de hasard, spécialement les cartes. Ainsi, l'autre jour, elle a fait une descente dans la maison portant le numéro 239 Park Street, à South Holyoke, et y a opéré l'arrestation de sept hommes, qui ont été conduits au poste. Le lendemain, ces joueurs étaient cités devant le magistrat de police, et mis à l'amende.

Chez les charpentiers

La grève des charpentiers et des menuisiers de cette ville vient d'entrer dans un nouvelle semaine, et rien n'indique qu'elle doive être réglée bientôt. Il est un fait qu'il ne faut pas perdre de vue. C'est que les ouvriers, malgré les excellentes raisons qu'ils ont, ont fait les premiers des démarches auprès des entrepreneurs en construction, pour régler la difficulté. Les patrons n'ont pas voulu les entendre. La commission d'arbitrage de l'Etat a aussi fait des tentatives, mais n'a pu obtenir l'attention des patrons. Ils disent qu'il n'y a pas lieu d'arbitrer, et que tout ce qu'ils ont à dire aux ouvriers, c'est de retourner à l'ouvrage. Ces derniers sont soutenus par l'union centrale du travail, et espèrent gagner. S'ils parviennent à faire durer la grève le reste de l'été, il est probable qu'elle se continuera avant dans l'hiver.

L'UNION ST- JEAN-BAPTISTE DE HOLYOKE, MASS.

Grand pique-nique annuel

Holyoke, 26. — Le conseil No 1 de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique donnera son pique-nique annuel le 1er août à Hampden Pond, sur le terrain de M. Ed Dupuis.

On nous promet une bonne journée lundi prochain.

Il y aura discours, chants patriotiques et amusements de toutes sortes.

Les Canadiens se feront un devoir de s'y rendre.

Une fête anniversaire

Belle réunion d'amis chez M. Jos. Rouillard à l'occasion de la fête anniversaire de son fils, M. Wilfrid Rouillard, étudiant en médecine à l'université Laval de Montréal.

Pour cette circonstance, on présenta au jeune étudiant une adresse accompagnée d'une bourse bien remplie.

M. Rouillard sut, dans des termes choisis, remercier ses amis d'eleurs marques de sympathie et d'amitié sincère. On s'amusa joyeusement jusqu'à une heure très avancée.

En villégiature

M. et Mme A. Mileau, de Lewiston, Me., avec leurs enfants sont en villégiature à Hampden Pond chez M. Edmond Dupuis, leur beau-frère.

BENNINGTON, VT

Belles cérémonies religieuses

Bennington, 27. — La neuvaine de Ste-Anne, commencée du 18 juillet à l'église du Sacré-Coeur, s'est terminée hier par un salut solennel et la bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Hier matin, il y a eu une grand'messe en l'honneur de la bonne Ste-Anne.

Dimanche il y eut la cérémonie de la 1ère communion à l'église du Sacré-Coeur ; 17 enfants se sont approchés de la Table Sainte.

Le chant, exécuté par les enfants d'école, était édifiant et a été bien rendu. Le soir à 7 hrs., il y eut vêpres suivies du salut et de la réception du Saint Scapulaire par les enfants de la 1ère communion.

Le sermon a été prêché par un Père missionnaire. L'église était remplie de fidèles désireux d'entendre la parole de Dieu donnée par un prédicateur si distingué.

Etrange accident

—John Harvis, âgé de 13 ans, fils de Amos Harris, a été blessé gravement. Il jouait avec deux autres petits garçons et il tomba sur un crayon de plomb qui lui pénétra dans le côté. Les médecins craignent l'empoisonnement du sang.

Sauvée par le facteur

Alice Green, âgé de 10 ans, petite fille de Charles Green, a failli se noyer, en jouant près de la rivière. Comme elle tombait à l'eau, le facteur, M. Nolan, passant près de là, se lança à son secours et arriva juste en temps pour arracher la fillette à une mort certaine.

Oeuvre d'incendiaire

Un incendie s'est déclaré à la boulangerie de M. Gavin, County St. Tout a été détruit de fond en comble.

Les dommages sont évalués à $1,100. Tout porte à croire que le feu a été mis par une main criminelle. La police est à la recherche.

SALEM, MASS.

A l'Orphelinat et pour les orphelins

Salem, 27 — Le 4e lawn party, donné au profit de l'orphelinat, a été tout un succès.

La société qui s'est formé ici sous le nom de "Société de l'aide à l'orphelin" et les bonnes soeurs qui dirigent l'institution, méritent, par leur zèle et leur dévouement, tout l'encouragement possible.

Aussi, il y a eu foule au lawn party. Plus de 3,000 personnes étaient présentes.

La température était des plus belles. Les amusements ont été conduits avec un ordre irréprochable. Le terrain était d'un aspect des plus attrayants, particulièrement le soir lorsque furent allumées les lanternes chinoises qui étaient disposées avec beaucoup de goût.

A la grande entrée sur la rue Lafayette, était inscrit le mot "Welcome" en traits de feu électrique.

A plusieurs endroits étaient servis des rafraîchissements délicieux. Un grand nombre de personnes des villes étrangères étaient présentes.

Le clergé était aussi bien représenté par les Révérends MM. Rainville, notre curé ; T. Murphy, de l'Immaculée-Conception ; F. Czubeck, de l'église St Jean ; M. Curran, de Beverly, et M. Ducheneau, chapelain de l'orphelinat.

Le maire de la ville était aussi présent avec plusieurs membres du gouvernement.

Le soir, il y eut danse près de l'hôpital où se sont réunis tous ceux qui aiment cet amusements. Il y eut aussi feu d'artifices, qui pouvait être vu à une distance de plusieurs milles.

WARE, MASS.

Aux amusements

Ware, 27 — Forest Lake et Lakeside Park, nos deux places d'amusements pour la belle saison, sont fréquentés on ne peut mieux, de ce temps-ci. Nos gens, avides d'air frais, s'y portent en foule chaque jour, dans l'après-midi et surtout dans la soirée.

Petites nouvelles

—Les taxes de ville, de comté et d'Etat sont les mêmes que l'an dernier.

—Samedi soir, nous avons eu pour la première fois de la saison, le plaisir d'entendre de la belle musique, concert gratis, sur la rue principale, jusqu'à une heure avancée de la soirée.

—Les réparations de l'Hôtel-de-Ville pour mettre cet édifice en règle avec les compagnies d'assurance et protégé contre l'incendie, vont être exécutées bientôt par MM. H. P. Cumming & Co.

—La compagnie de la lumière électrique va enfin se décider à nous fournir de la lumière durant la nuit entière vers le 1er août.

—M. Ls Berthiaume, en allant aux bluets, a perdu une somme d'argent considérable.

—L'enfant de Mme V. X. Têtreau, qui est tombé accidentellement dans une cuvette d'eau très chaude, est convalescent.

—Les tramways électriques de la ligne Hampshire Worcester ont fait la rencontre d'un boeuf ; ils l'ont tué du coup.

Personnelles

—M. J. J. Kidgela est allé à l'exposition de Saint-Louis, Ms.

—Mlles Malvina et Herminie Chicoine, Mme M. Campbell et Mlle Célina ont pris une vacance et sont parties pour le Canada.

L'HOTEL DES POSTES

Améliorations considérables en perspective.

M. A. Ross, du ministère des postes, vient de préparer des plans pour donner de nouvelles accommodations pour le public.

D'après ces plans qui, dit-on, ont été approuvés, l'intérieur actuel des postes serait complètement remanié et un nouveau bureau serait construit dans les environs des gares Windsor et Bonaventure. On ne recevrait au bureau actuel que les lettres de la ville destinées à la ville.

Les améliorations faites au premier étage consisteront dans l'agrandissement de la salle des pas perdus, en disposant les boîtes particulières en hémicycle.

Le nombre de ces boîtes sera aussi augmenté.

Le bureau auxiliaire sera construit près de la rue Windsor sur l'un ou l'autre de deux emplacements qui ont été choisis et que le gouvernement a l'option d'acheter. Ce burau sera simplement destiné à la réception et à l'envoi des courriers extérieurs et supprimera les voitures qui servent aujourd'hui à transporter les sacs des gares au bureau et vice versa.

Le système de tubes pneumatiques permettra naturellement une bien plus grande rapidité dans le service.

Le Board of Trade a écrit au gouvernement pour lui exprimer sa satisfaction de ce plan et l'espoir que l'encombrement du Bureau Central cessera par ce moyen.

Soixante-quinze mille piastres ont été votés dans les estimés supplémentaires pour la construction du bureau auxiliaire, $55,000 pour l'établissement du système de tubes et $25,000 pour les améliorations au bureau central.

A PARIS

Heure uniques pour tous.

M. Bigourdan, l'un des directeurs de l'observatoire de Paris, propose d'unifier l'heure à Paris, en transmettant par la télégraphie sans fil, d'un poste central installé à l'observatoire, l'heure dans les différents quartiers de Paris, deux fois par jour, à dix heures et à trois heures. Une sonnerie d'avertissement retentirait et, à l'heure exacte, on entendrait le battement de la seconde de la pendule de l'observatoire dans le récepteur téléphonique de chaque abonné.

CHEZ UNE DAME

Un ouvrier est appelé pour faire des réparations dans la salle à manger. Il arrive avec son apprenti. La dame sonne.

— Françoise, dit-elle à sa femme de chambre, en jetant un regard souconneux sur les deux honnêtes travailleurs, prenez les bouteilles de bordeaux et serrez-les dans la pièce voisine.

L'ouvrier ne sourcille pas ; il détache sa chaîne et sa montre, et, les donnant à l'apprenti :

— Pierre, fait-il, va porter ça à la bourgeoise, il paraît que la maison n'est pas très sûre.

C'EST UN PLAISIR

C'est un plaisir que de manger un plat qui est délicieux et appétissant comme les Fèves au Lard de Clark. Toujours prêtes, 5 et 10c la boîte. W. Clark, Mfr., Montréal.

SOIREE DE GALA

Ce soir, au Parc Solmer, soirée de gala, illumination et grand orchestre sur la terrasse jusqu'à minuit.

LES PIANOS "Williams" et les "Sohmer" se sont taillés une renommée durable. J. A. Hurteau et Cie, 1680 Ste Catherine.

ALLEZ A SAINT-LAURENT

Vous qui souffrez de Dyspepsie

C'est à Saint-Laurent que vous trouverez le bon vieux et savant docteur Pinet, le spécialiste des maladies de l'estomac, pour qui il n'y a pas de CAS DESESPERE de dyspepsie, mais seulement des MALADES DECOURAGES qu'il s'agit de remonter et de diriger dans le traitement de leur maladie.

Les centaines et les centaines de guérisons radicales que le docteur Pinet compte à son actif témoignent de l'efficacité aujourd'hui généralement reconnue de son mode de traitement qui a ce a de particulier, c'est qu'il permet à ses malades de manger, bien plus il les y oblige, contrairement au traitement à la mode qui débilite le malade au lieu de lui redonner des forces.

Le régime alimentaire que le docte spécialiste prescrit à ses patients est rendu possible grâce au fameux remède du Dr Pinet, l'Herbelette, qui représente le fruit de longues et laborieuses recherches et d'observations soigneusement recueillies.

Le remède du Docteur Pinet ne s'applique qu'aux maladies de l'estomac, là se borne son rôle ; ce n'est pas une panacée, c'est un "remède de médecin," suivant la définition même du Docteur Pinet ; mais les témoignages de reconnaissance accumulés établissent la réelle efficacité du traitement.

Vous tous qui souffrez de dyspepsie, allez consulter en personne le Docteur Pinet, à Saint-Laurent, si vous le pouvez ; sinon, consultez-le par correspondance ; il se fera un plaisir de vous écrire. D'ailleurs, chaque bouteille d'Herbelette, qui se vend dans les principales pharmacies — $1.00 la bouteille, ou $1.25 par la malle — est accompagnée de directions complètes sur le régime à suivre. Et, du moment que toutes les personnes qui ont eu recours à l'Herbelette s'en sont bien trouvées et ont été guéries de la dyspepsie, pourquoi, vous, à votre tour, ne le seriez-vous pas aussi ? Il n'en dépend que de vous, essayez !

REPRESENTANTS AU CANADA : Lyman, Knox Co., Ltd., 374 rue St Paul, Montréal. Aux Etats-Unis : George Mortimer & Son, 247 Atlantic Avenue, Boston, Mass.

SIROP D'ANIS GAUVIN

Le ***Choléra***, la ***Dysenterie***, l'***Insomnie*** sont les maladies courantes présentement. Rien n'est plus facile de les éviter ou de les guérir en faisant prendre aux bébés le

SIROP D'ANIS GAUVIN

EN VENTE PARTOUT A 25 CENTS.

PROCHAINEMENT — PROCHAINEMENT

Les Ressemblances

CHANT ET PIANO

Musique d'AMEDEE TREMBLAY

PROCHAINEMENT — PROCHAINEMENT

224-Msn

ECHOS DE LA VILLE

—La police a reçu ordre d'enlever les affiches qui ont été placées un peu par tout sans permission.

—M. Hector Gariépy a déposé son bilan, à la demande de M. J. W. Pilon.

A l'ouverture de la Cour d'enquête, hier après-midi, Mtre F. J. Dubreuil a fait des excuses au tribunal, à la suite de la scène qui s'était passée la veille. Le juge Sicotte, qui présidait le tribunal, a accepté les excuses de l'avocat.

—Des cambrioleurs ont visité le Monument National hier mais n'ont pas réussi à prendre l'argent de la caisse Nationale d'économie et du Conseil des Arts et Métiers.

—Omer Plaisance, condamné, la semaine dernière, pour ivresse, n'est pas M. Omer Plaisance qui est employé chez Stroud et qui demeure 49B rue Sainte-Elisabeth.

—On demande des renseignements sur un jeune enfant de onze ans, Jonas Sauvé, de la Côte St Michel, disparu depuis plusieurs jours. Les parents craignent qu'il ne lui soit arrivé malheur. Les renseignements sont attendus avec impatience chez M. Tremblay, 309 rue Craig.

—Deux charretiers, nommés W. Fraser et N. Cochrane, étaient, hier, en Cour du Recorder, sous l'accusation de s'être absentés de leur poste. Il y a un article du règlement qui défend à tout charretier de s'absenter de son poste, mais, comme c'est la première fois depuis longtemps que ce cas se présente en cour, ils ont été condamnés chacun à $1 d'amende ou huit jours.

—Les entrepreneurs Peter Lyall et fils ont fait, à la Longue-Pointe, l'acquisition d'un terrain ayant une étendue de trois cents acres. Pour le présent, on tirera de là la pierre nécessaire aux fondations destinées à supporter les hangars fixes de la Commission du Port.

Cependant, le véritable but de cette acquisition est l'érection d'une manufacture de ciment.

Actuellement, Lyall et fils construisent un quai sur le bord du fleuve avec une voie de tramways qui les reliera aux usines.

—Un grand établissement de conserves devant égorger chaque semaine environ cinq mille cochons, va bientôt être érigé à la Pointe Saint-Charles par la Montreal Packing Company.

Les éleveurs de porcs des Cantons de l'Est peuvent se réjouir de cet événement, car les promoteurs de l'entreprise auront à coeur, paraît-il, d'encourager l'élévage des porcs dans cette région.

Cette nouvelle manufacture s'élèvera sur les terrains voisins de la Montreal Stock Yards, rue St Etienne. Les cours à bestiaux de cette dernière compagnie seront communes aux deux compagnies.

—Mlle Hermine St Denis, infirmière, a subi une opération ces jours derniers, à l'hôpital. Elle est actuellement en bonne voie de guérison.

—Joseph et Albert Milot, Joseph Malette et Jos. Cheely ont été condamnés à 6 mois de prison pour vol avec effraction.

—Jos. E. Laperle, 81 Coursol, s'est fait voler sa bicyclette hier soir, coin des rues Craig et Bleury.

—Le peintre William Halder, de la rue Dominion, a été condamné à 8 jours de prison pour avoir tenté de se suicider en se jetant dans le fleuve. Il subira un examen médical.

—M. Arthur Lecavalier demeurant au No 810 rue Albert, à St Henri, nous prie de faire remarquer à nos lecteurs qu'il ne veut pas être confondu avec l'individu du même nom et de la même localité, qui, jeudi dernier, subissait une condamnation pour ivresse et vagabondage.

SITE MERVEILLEUX POUR MANUFACTURES

Vous pouvez avoir le pouvoir électrique à bon marché à Québec-Sud, aussi toutes sortes de facilités de transport par mer, lac, rivière et rail. Justement le bon endroit pour votre manufacture ou résidence. Lots en dedans d'un demi-mille du Pont de Québec, 40 x 125 pieds. Trente dollars comptant et paiements annuels de $10 seulement. Venez ou écrivez à la Quebec Improvement Company, Limited, 81 rue St Pierre, Québec, ou G. W. Badgley, agent, 124 rue St Pierre, Montréal. 216—12

S'IL VOUS FAUT UNE JUPE, BLOUSE OU COSTUME

Une jupe, blouse ou costume, voyez les nouveaux dessins de tous genres aux 4 magasins Marchand, 1871 Notre-Dame, 1453 Ste Catherine, 2334 Ste Catherine et 129 St Laurent.

Nourrissez vos nerfs de sang pur en prenant Hood's Sarsaparilla. Prenez seulement Hood's. (6)

—Dr J. O. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent, Montréal. Tél. Bell Main, 2818. 35—9

Mme MATHILDE LANGEVIN

Au Retour de l'Age, devient Pale, Faible et Epuisée.

ELLE SOUFFRAIT DEPUIS DIX ANS ET ENDURAIT DE TRES GRANDES DOULEURS

Les Pilules Rouges la ramènent à la Santé et leurs Effets merveilleux étonnent tout le Monde.

Mme MATHILDE LANGEVIN
Rouses Point, N.Y.

Le retour de l'âge est la source de presque toutes les maladies qui affectent un si grand nombre de femmes, entre l'âge de quarante et cinquante ans. C'est une période bien dangereuse à passer, surtout lorsque le sang est appauvri ou vicié. Tout le système s'affaiblit, l'énergie s'en va et les fonctions du corps qui dans d'autres temps sont à peine sensibles, deviennent des occasions de souffrances et d'alarmes. Que de mères de famille sont aujourd'hui dans la tombe pour avoir négligé de se soigner dès les premiers mauvais symptômes. Les Pilules Rouges sont reconnues par les médecins les plus renommés et les plus compétents comme étant le seul remède pouvant aider à passer sans danger cette période difficile. Elles purifient et enrichissent le sang. Voilà le secret par lequel ce remède a obtenu de si étonnants succès, en guérissant là où tous les autres remèdes avaient échoué. Lisez ce qu'une dame sur le retour de l'âge, une respectable mère de famille dit :

"J'ai été pendant dix ans affligée des troubles du "retour de l'âge". J'ai été souffrante et faible au dernier point. Je n'avais pas d'appétit, ma digestion ne se faisait pas, j'avais des maux de tête qui me faisaient beaucoup souffrir. Le matin surtout j'étais si étourdie que je ne pouv

Nouvelles de partout

(Des correspondants réguliers de LA PRESSE)

SAINT-JOVITE

Dimanche dernier, le 24, le paisible village de Saint-Jovite fut témoin d'un bien pénible accident.

M. Emile Godon, de Sainte-Agathe, âgé de 22 ans, employé depuis quelques années chez son oncle, M. Charbonneau, marchand général de Saint-Jovite, s'est noyé en se baignant dans un petit lac voisin. Son corps fut repêché immédiatement, transporté chez son oncle, et de là chez ses parents à Sainte-Agathe.

Ce jeune homme sobre, laborieux et intelligent, était très estimé de toute la population de Saint-Jovite.

Les funérailles auront lieu à Sainte-Agathe mercredi, vers 9 heures.

JONQUIERES

A une assemblée des commissaires d'écoles pour le village de Jonquières, tenue le 18 juillet courant, le Rév. J. Pelletier, curé, a été élu président, et M. J. E. Bergeron nommé secrétaire-trésorier.

—Mardi, le 19, nous avons eu un orage électrique comme on n'en a jamais eu ici : le vent a causé des dommages assez considérables.

—Vendredi, le 22, un M. Boyer, conférencier du gouvernement, nous a donné une conférence agricole. Le sujet traité a été le bétail. Cette conférence a été très intéressante.

—Au moment où je vous écris, l'on me dit que l'express du Q. et L. Saint-Jean est déraillé à un mille et demi d'ici. Dommage assez considérables, paraît-il.

LOUISEVILLE

Dimanche, Louiseville était en liesse. L'Alliance Nationale reprenait la fête de la bénédiction de son drapeau qui a été remise, il y a 15 jours, pourcause de mauvais temps. L'Harmonie de Louiseville nous a fait entendre, après la messe, plusieurs jolis morceaux. Dans l'après-midi, les membres de l'Alliance se sont réunis à leur salle pour se former en procession avec drapeau et fanfare en tête, pour se rendre à la gare, au devant de M. Godin, avocat de Montréal, et l'un des directeurs de la société. M. Godin venait à Louiseville comme remplaçant du président général. A l'arrivée du train il y eut feu d'artifice. Il y avait plus de deux mille personnes.

SAINT-ESPRIT

Les médecins du district de Joliette sont cordialement invités à se rendre le 8 août, à Joliette. Il y aura réunion à l'hôtel Sylvestre.

A cette assemblée, on choisira le candidat au poste de gouverneur du Collège des Médecins et Chirurgiens.

On discutera aussi la question de la fondation d'un hôpital général à Joliette.

ST URBAIN, CHATEAUGUAY

M. A. Trépanier, M. D., M. H. Bernard, N. P., et M. J. B. D'Amour sont allés passer quelques jours à l'Ile Dupuis et sont revenus enchantés de leur voyage.

—Mlle B. D'Amour, de Sainte-Philomène, était de passage à Saint-Urbain, l'hôtesse de Mlle Clara Barrette.

—Mardi dernier eut eu lieu les funérailles de dame veuve Antoine Hébert. Un grand nombre de parents et amis y assistaient.

—Un pénible accident est arrivé à J. Louis Collin. M. Collin était à charroyer du foin quand les chevaux prirent le mors aux dents et M. Collin tomba en bas de la voiture et se fractura deux côtes et de plus souffre de lésions internes.

—La majorité des cultivateurs ont fini la récolte du foin.

—Il nous fait plaisir de féliciter notre ami, M. A. Poupart, qui vient de passer avec distinction son examen à la pratique du notariat. M. Poupart doit s'établir à Saint-Urbain.

ST JOACHIM DE COURVAL

Nous avons eu le plaisir de voir revenir au milieu de nous notre bon curé, le Rév. E. Janelle. Après une longue maladie, notre dévoué curé a été obligé d'aller suivre un traitement à l'Hôpital Notre-Dame, à Montréal, sous les soins du Dr Chagnon. Il est revenu content de son voyage et plein d'espérance pour l'avenir. Nous espérons que bientôt il pourra reprendre l'exercice du saint ministère. Le Rév. M. Gagnon fait l'office de desservant.

La première communion des enfants aura lieu mardi, le 26 juillet.

Ste-LUCE Co. RIMOUSKI

M. le docteur Côté, de Matane, ainsi que M. Rémi Dupont, de Québec, étaient de passage ici, cette semaine, en visite chez le docteur Belisle. Ces messieurs vont se rendre jusqu'au Lac Saint-Jean, pour faire une tournée dans les intérêts de la colonisation.

—M. D'Aillebout Mousseau, E.E.D., de Montréal, est venu passer ses vacances à Sainte-Luce.

—Le coroner Côté a tenu une enquête sur le cadavre de dame Félix Proulx, qui est morte après avoir subi les traitements d'un nommé Beaulieu, charlatan, qui va d'une campagne à l'autre. Après l'examen du cadavre, par le Dr Belisle, le jury a rendu un verdict de mort accidentelle due à l'étranglement d'une hernie ombilicale.

SAINT-LIBOIRE

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mme S. Goddu, née Ledoux, qui a succombé après quelques jours de maladie. Nos condoléances à M. Goddu.

—Nos jeunes collégiens, sous la direction de M. D. Morel, organiste, ont formé un joli corps de musique qui égaie nos soirées. Nul doute que dimanche prochain ils nous feront entendre quelques morceaux de leur répertoire sur le terrain du Club de Baseball. Nos félicitations aux jeunes musiciens.

PLAISANCE

La station du C. P. R. porte maintenant le nom de Plaisance.

A une assemblée des commissaires d'écoles, a été réélu président M. J. B. Basinet, curé. M. P. V. Th. Grenier a été réengagé comme secrétaire.

ANGERS

La fenaison est assez avancée ici. La température est très favorable à la récolte du foin qui est en grande abondance cette année.

—Dorénavant l'avocat Langlois, de Hull sera ici régulièrement tous les dimanches, chez M. J. Desjardins, hôtelier.

DESCHAMBAULT

Les foins sont commencés, cette récolte est très bonne, il se vent actuellement de $5.00 à $6.00 par 1600 lbs. le temps est très beau, nos cultivateurs font un bon foin.

—Mme P. Matte, boucher, arrive d'une promenade chez son père, M. Ed. East, cultivateur de St Ubalde, comté de Portneuf.

—M. Hector Belisle, menuisier de Ste Cunégonde de Montréal, est en promenade ici, avec sa femme chez sa mère Mme Vve Elzéar Belisle.

MATANE

Les citoyens du comté de Matane apprendront avec plaisir l'ouverture d'une succursale de la Banque Provinciale à Cedar Hall, P.Q. Le besoin s'en faisait vraiment sentir depuis quelque temps. Le commerce du bois, et l'exploitation d'industries de toutes sortes demandaient cette innovation. Aussi, est-il à espérer que les citoyens de ce comté se feront un devoir d'encourager cette nouvelle succursale.

Le personnel de la banque à Cedar Hall, est le suivant : M. P. Laberge, notaire, gérant ; J. A. Ostigny, comptable ; Joseph Paradis, commis.

La Banque Provinciale a eu la main heureuse en choisissant Monsieur le notaire Laberge comme premier gérant de sa succursale. Ce dernier, par sa connaissance des affaires et la popularité dont il jouit dans la division, saura faire valoir l'institution qui vient de lui confier ses intérêts.

SAINTE-ANNE DE BEAUPRE

La fête de la bonne Sainte-Anne a été célébrée dimanche, avec la pompe et la solennité des années passées.

Bien qu'il n'y eût pas de pèlerinage organisé, il est accouru des différentes parties du Canada et des Etats-Unis, une foule considérable de citoyens venus demander des secours spirituels et temporels.

Il y a actuellement plus de 2,000 étrangers au sanctuaire de la grande thaumaturge. Les membres du clergé canadien et américain sont au nombre de 75.

Une grand'messe a été chantée à 9 heures du matin. C'est M. l'abbé Lepage qui a officié. Il était assisté de MM. les abbés Desjardins et Langlois tous du séminaire. Tous les uns ce sont les prêtres du séminaire, qui sont chargés de présider aux offices religieux le jour de la fête de Sainte-Anne et c'est une tradition qui remonte à une époque reculée de notre histoire.

Sa Grandeur Monseigneur Bégin, malgré les fatigues de sa visite pastorale qu'il vient à peine de finir, a bien voulu rehausser l'éclat de cette fête de sa présence Monseigneur l'archevêque était accompagnée de Monseigneur Mathieu, recteur de l'Université Laval, et de Monseigneur Legris, de Bourbonnais, Etats-Unis.

Le R. P. Leclerc a donné le sermon en français et le R. P. Flynnle sermon en anglais.

Dans l'après-midi à 2 heures, il y a eu vêpres solennelles, procession sur le parc en face de la basilique avec la grande relique de la bonne sainte-Anne, bénédiction du Très-Saint-Sacrement et vénération de la relique de Sainte-Anne.

La fête s'est terminée le soir à 8 heures, par un salut solenuel chanté par l'Union chorale Palestrine.

ST EDOUARD DE NAPIERVILLE

Mlle Exilia Delisle, notre sympathique institutrice qui, il y a deux mois, partait pour Manchester, N. H., afin de visiter les maisons d'éducation de cette ville, est de retour dans notre localité depuis cette semaine. Elle se dit fort enchantée de l'accueil cordial qu'elle reçut partout, chez ses parents ainsi que dans les institutions qu'elle a visitées.

—M. Emery Thébert a été, vendredi dernier, victime d'un accident qui aurait pu avoir des suites funestes. Deux jeunes chevaux fringants étaient attelés à un râteau, quand tout à coup ils furent piqués par des bourdons et partirent à l'épouvante. M. E. Thébert fut précipité sur le sol, heureusement, sans aucun mal ; les chevaux, dans leur course affrénée, mirent le râteau en pièces.

LAKE WEEDON

La paroisse St Janvier de Weedon vient de perdre, dans la personne de M. Alexis Brière, l'un de ses plus braves et plus anciens citoyens. Né en 1833, et ayant passé la plus longue partie de sa vie dans cette paroisse, M. Brière avait su, en homme charitable et généreux, gagner et conserver l'estime de ses concitoyens.

En 1895, il se retira aux Etats-Unis avec sa famille pour y tenter fortune, mais quelques mois plus tard, une épidémie de fièvres typhoïdes tint au lit et durant quelques semaines, le plus jeune de ses garçons, Magloire, en même temps qu'elle lui enlevait ce qu'il avait de plus cher au monde : sa femme. En 1896, voyant que le bonheur ne lui souriait pas et que sa seule fille, Maria, entrait au monastère des Révérendes Soeurs de la Sainte-Famille, il se décida de revenir dans sa patrie. Epoux dévoué, père d'une nombreuse famille et chrétien dans toute l'acception du mot, voilà ce que fut celui que la mort vient de nous enlever après deux jours de maladie.

Conduisait le deuil : M. Michel Montmarquet, de Sherbroke, autrefois du Lake Weedon. Les porteurs étaient MM. D. Galipeau, X. Galipeau, S. Galipeau et L. Gagnon, du Lake Weedon.

Représentaient le deuil : MM. Alp. Brière, Géd. Brière, S. Brière et Mag. Brière, fils du défunt. Grand nombre d'autres parents et amis ont reconduit le défunt à sa demeure dernière. Le service funèbre fut présidé par le Rév. M. Lefebvre, curé de St Janvier de Weedon.

LACHINE

—Un Indien de la réserve de Caughnawaga employé à la "Dominion Wire Co." du nom de Michel Moutores, s'est brûlé les deux mains en saisissant un fil électrique. Il a été envoyé à l'hôpital général et pansé.

—Guiseppe Falino, Italien, demeurant sur la rue Park, a été arrêté samedi dernier par le chef Thessereault sous l'accusation de vol de fil de cuivre à la "Dominion Wire Co." L'enquête préliminaire a eu lieu lundi devant M. le juge Gareau et fut remise au 10 août. L'accusé a été mis en liberté sur $30.00 de caution. Mtre J. A. Descarries représente la compagnie et M. A. S. Pelletier a été retenu par le défendeur. La cause promet d'être intéressante car il doit y avoir d'autres arrestations ces jours-ci, à ce sujet, la compagnie étant décidée de tout faire pour se sauvegarder des nombreux vols dont elle est victime chaque année.

—Le pique-nique de l'église Saint-Stephen a lieu aujourd'hui à Sainte-Rose de Laval. Un très grand nombre de personnes y ont pris part et les jeunes gens s'attendent à passer une bien agréable journée. Le bois Ouimet a été réservé à ce sujet, plusieurs jeux ont été organisés. L'orchestre "Casey" a été engagé pour le programme musical.

—La fanfare de Lachine a donné dimanche dernier un joli concert en plein air sous son kiosque. Une foule nombreuse est venue y assister et applaudir nos musiciens, qui ont joué jusqu'à 11 h. p. m. Nous félicitons M. Sickini de la bonne idée qu'il a eue de nous donner un peu de belle musique, nous l'invitons à revenir plus souvent.

—Il est rumeur depuis quelques jours que notre populaire sportman Ranger veut encore organiser des régates locales, semblables à celles de l'an dernier. Tout le monde de Lachine se rappelle l'agréable après-midi que lui a fait passer M. Ranger au mois d'août 1903. Et il est certain qu'il ne faillira pas à cette tâche cette année. De magnifique prix seront exposés dans ses vitrines sous peu et tous seront invités à prendre part aux courses.

—Le "Lachine Boating and Canoeing Club" est à faire transporter la maison du club en haut de Lachine et une édifice superbe sera érigé sous quelque temps sur le terrain en face de chez le notaire Philips. MM. LePailleur et Frères ont le contrat de transportation. Terminé, le club sera l'un des plus beaux du Canada.

VALLEYFIELD

M. Wilfrid Beaudry, marchand-épicier du quartier Nord, a capturé ces jours derniers, un pigeon-voyageur, dont le cou était entouré d'une bague en aluminium, gravée comme suit : une étoile, au-dessus de laquelle sont gravés les chiffres 1989, et plus bas : M 1904

Le propriétaire du pigeon en question est donc prié de s'adresser à M. Beaudry, rue St-Laurent, Valleyfield, pour plus amples informations.

SAINTE-ANGELE DE LAVAL

Madame J. P. Amédée Trottier et sa charmante petite Stella, âgée de deux ans, nous sont revenues après une absence de deux mois, en visite chez des parents des Etats-Unis, chez M. et Mme Alfred Buist, son père et sa mère, et MM. Théodore Codaire, Arthur et Vital Burke, ses beaux-frères, de Providence, R. I., et chez M. Hector Ricard, son beau-frère, de Central Fall. Elles ont aussi visité M. Nap. Ricard, de Mendell, M. et Mme T. Ricard, de Ilneyville. De là, elles se sont rendues avec quelques-uns de leurs parents à l'exposition de St-Louis M.

A leur arrivée, il y a eu un délicieux goûter à la résidence d'été de M. Trottier, à Ste-Angèle de Laval, et dimanche, le 24 courant il y a eu joli pique-nique à St-Grégoire, à l'occasion du retour de Madame Trottier.

—On parle du prochain mariage de M. Arthur Delisle, à Melle Ida Scott, de Ste-Angèle de Laval.

EN ACADIE

En abandonnant son poste de président de la Société de l'Assomption, qui compte dans ses rangs les Acadiens les plus éminents, l'honorable sénateur Pascal Poirier adresse à ses compatriotes un manifeste, au cours duquel il passe en revue la situation religieuse dans les provinces maritimes.

Ce document a une grande importance, au point de vue historique.

En voici un extrait :

"Je fus nommé, une première fois, président de l'Assomption, à Church-Point, Nouvelle-Ecosse, au Congrès général de 1898, et une seconde fois à Arichat, au Congrès général de 1900.

"Cette dernière fois, ce fut un peu à mon corps défendant que j'acceptai; je pressentais l'orage qui s'annonçait; mon courage faiblissait en moi; de la lâcheté si vous voulez.

"C'est que la lutte que nous soutenions pour la reconnaissance de nos droits de français et de catholiques, se compliquait, s'aggravait. D'énormes écailles venaient de tomber de nos yeux, et il ne nous était plus possible de croire à la bonne volonté de nos évêques envers nous.

"Voici pourquoi :

"En 1893, le soin de porter à la connaissance de NN. SS. les évêques la prière de toute l'Acadie, prêtres et laïques, demandant la nomination d'un évêque "d'origine française" à l'un des cinq diocèses dont se compose l'église métropolitaine des provinces maritimes, fut confié au Conseil Exécutif de la Société de l'Assomption. Pour plus d'expédition, le Conseil nous chargea plus particulièrement, M. le juge Landry et moi, en notre qualité de président et de secrétaire, de cette délicate négociation.

"En fils soumis et respectueux de l'Eglise et désireux d'éviter tout vain bruit, nous commençâmes par aller discrètement voir chacun des évêques de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, à l'exception de Mgr Rogers — ceux qui ont connu le bon évêque comprendront pourquoi — à leur évêché respectif.

"Les entrevues furent privées; mais ce n'est briser le sceau d'aucun secret que de dire que nous fûmes très convenablement reçus, qu'on entendit avec bonté la prière de l'Acadie; qu'on sembla la trouver raisonnable et juste; et qu'il nous fut intimé d'avoir confiance en nos évêques, pasteurs, dans le Seigneur de tout le troupeau, sans distinction de race, de nous en retourner chez nous et d'attendre, puisque, aussi bien, il n'y avait pas dans le moment de siège épiscopal vacant.

"Aucune promesse, il va sans dire, ne nous fut faite, aucun évêque n'en pouvant faire qui engageât ses collègues.

"Nous fîmes rapport, et attendîmes, quant à moi, dans une grande confiance filiale.

"Quoique requis, par plusieurs, de prendre nos précautions, de ne pas être trop crédules, et d'aller exposer notre cause à Rome, le Conseil de l'Assomption se tint respectueusement coi, et attendit ainsi qu'il en avait été requis, plein d'espérance et désireux de laisser à nos évêques l'initiative et le mérite d'unn acte juste et généreux.

"Il arirva, quelques années après, en 1897, que Mgr Merry del Val, aujourd'hui cardinal et secrétaire d'Etat pontifical, fut envoyé au Canada, en qualité de délégué apostolique.

"Nous nous rendîmes auprès de lui, M. le juge Landry, un autre délégué acadien et moi : nous lui fîmes l'exposé de toute la situation dans un mémoire détaillé ; il apprit notre visite antérieure aux évêques de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick et leur réponse. Par déférence pour nos évêques, nous ne pressâmes pas autrement nos réclamations.

"Son Excellence parut s'intéresser vivement à notre cause. Elle nous exprima ses sympathies pour les Acadiens, dont Elle avait lu l'histoire dans "Evangéline" de Longfellow ; nous loua de procéder dans nos revendications avec la déférence et le profond respect que nous y mettions ; nous approuva de placer toute notre confiance filiale dans nos évêques, et, à son tour nous conseilla d'attendre.

"Mgr Merry del Val, qui avait été envoyé au Canada en mission spéciale, fut rappelé à Rome durant le cours de la même année.

"Ce fut pour beaucoup d'Acadiens, une cause d'angoisses.

"Les membres du Conseil de l'Assomption n'eurent, de leur côté, aucune appréhension ; on leur avait conseillé d'attendre et d'avoir confiance ; ils continuèrent d'attendre avec confiance.

"D'ailleurs, Mgr Sweeney et Mgr Rogers jouissaient toujours d'une bonne santé. Or, on nous avait dit en 1893 : "Assurément vous ne voudriez pas hâter la mort d'aucun de vos évêques pour le remplacer par un Acadien ? La conclusion que nous en avions tirée, c'est qu'il ne leur serait pas nommé de successeurs de leur vivant.

"Mais voici que dans l'été de 1899, on nous informe que NN. SS. les évêques se sont réunis, en grand mystère, à Saint-Jean, N. B., dans l'intention de donner à Mgr Sweeney et à Mgr Rogers des co-adjuteurs avec succession future.

"Comme on nous avait dit, à Halifax et ailleurs, d'attendre au moins qu'un évêque fût mort avant de songer à le remplacer, je refusai, pour ma part, d'ajouter foi à la rumeur.

"Mais un deuxième avis — les murs ont des oreilles, et, quelquefois aussi, une langue — nous fut donné, quelque temps après le premier, positivement, à n'en pas douter, que les évêques, dans leur réunion de Saint-Jean, avaient recommandé, en effet, à Rome, la nomination de successeurs à Mgr Sweeney et à Mgr Rogers (encore vivants) et que les deux "dignissimi" étaient des Irlandais ; mais que, pour couvrir les apparences, on avait soumis un nom de prêtre acadien, sur six, comme "dignior".

"On avait endormi notre bonne foi; nous étions roulés.

"Nous fîmes diligence, toutefois, mais les devants étaient pris. Nous n'avions pas de correspondant à Rome ; un évêque canadien, qui avait eu la bonté de prendre fait et cause pour nous et de nous tenir au courant, était mort.

"En même temps, nous apprenions, pour la première fois, ce dont Nos Seigneurs les évêques avaient été notifiés par une lettre provenant du cardinal préfet de la Propagande, que Rome avait décrété l'établissement d'une délégation apostolique permanente au Canada, et que Son Excellence Mgr Diomède Falconio en était le titulaire.

"Cela nous expliquait pourquoi l'on s'était entouré de tant de mistère et pourquoi l'on avait précipité les choses, afin que tout fût consommé, ou tout au moins engagé, avant l'arrivée de Mgr Falconio.

"Celui-ci, nommé de 3 août 1899, débarqua à Québec le 25 octobre.

"Nous allâmes, M. le juge Landry et moi, le relancer au débotté, aussitôt qu'il eût mis le pied sur le sol canadien. Il prit notre cause en main immédiatement, avec une très grande bonté.

"Mais il était trop tard. . . . . .

. . . . . .

"La cérémonie du sacre des deux co-adjuteurs "cum futura sucessione" eût lieu à St Jean, le 11 février 1900, comme chacun se le rappelle, dans l'abstention morne de tout Acadien, prêtre et laïque ; et le résultat fut qu'au lieu de cinq évêques étrangers à notre nationalité que nous avions auparavant, nous en eûmes sept.

"Ce fut dans toute l'Acadie comme un recommencement lugubre d'un autre "Grand Dérangement."

"Le Conseil de l'Assomption vartagea le deuil universel, se sentant humilié comme catholique : mais il se résigna religieusement ; et, à cause de son respect ne fit entendre aucune protestation.

"La prière discrète, privée, respectueusement formulée, ayant été inefficace, le Conseil résolut d'appeler les Acadiens de toute l'Acadie en assemblée plénière, à Arichat, pour le 1er août 1900, afin de connaître le sentiment public sur les questions mises à l'ordre du jour : de se consulter sur les moyens à prendre et pour s'armer de plus d'autorité.

"De fait, le président de l'Assomption, avait été plusieurs fois requis, depuis 1880, de convoquer un Congrès général : mais il s'y était obstinément refusé pour les trois raisons suivantes: 1o.—Que NN. SS. les évêques, à notre visite de 1893, nous avaient enjoint de nous en retourner chez nous, M. le juge Landry et moi, de nous tenir tranquilles et d'attendre avec confiance ; 2o.—Qu'il était de notre devoir de catholiques de procéder selon la stricte procédure ecclésiastique, dans notre revendication d'un évêque "d'origine française" pour toute l'Acadie, et que, par-

LES PIANOS KARN

sont renommés pour la beauté de leur tonalité, leurs jolies caisses et leur grande durabilité.

VENDUS COMPTANT OU CREDIT PAR

C. W. LINDSAY

Limited.

2366 rue Ste. Catherine

30-MMv

6 Cassez les Rhumes avec "L.F." Atwood's Bitters

Les changements de temps arrêtent la transpiration non constatée. Les impuretés sont alors retenues dans l'organisme. "L. F." Atwood's enlève cette matière délétère par l'intermédiaire des intestins et guérit le rhume. 25c la bouteille. Demandez à votre fournisseur d'en nommer des chez

DAVIS & LAWRENCE CO., Montréal, ou à la EASTERN DRUG CO., BOSTOL MASS., E.U.A 35-IMan

REGLEMENTS DES HOMESTEADS DANS LE NORD-OUEST CANADIEN

TOUTES sections, numéro pair, des Terres du Dominion, du Manitoba ou des Territoires du Nord-Ouest, excepté 8 et 26 qui n'ont pas été concédées ou réservées pour servir de réserves forestières aux colons ou autre fin, peuvent être concédées à toute personne, étant le seul chef d'une famille, ou à tout homme ayant plus de 18 ans, jusqu'à l'étendue de ¼ de section—contenant ordinairement 160 acres.

ENREGISTREMENT

L'enregistrement peut être fait personnellement au bureau local des terres pour le district où le lot à prendre est situé, ou si le concessionnaire le désire, il peut, sur application au ministre de l'Intérieur, Ottawa, ou au commissaire d'immigration, Winnipeg, ou à l'agent local pour le district où le terrain est situé, il peut recevoir autorité pour quelqu'un de faire l'enregistrement pour lui. Des honoraires de $10 sont chargés pour l'enregistrement de concessions.

DEVOIRS DES HOMESTEADS

Un colon qui a été admis à un enregistrement pour un lot, est requis par les dispositions de l'Acte des Terres du Dominion et ses amendements, de remplir les conditions annexées, sous l'un des plans suivants :

1. Au moins 6 mois de résidence et de culture de la terre, chaque année, durant le terme de trois ans.

2. Si le père — ou la mere, si le père est mort — de toute personne qui est éligible pour faire un enregistrement d'homestead, d'après les prévisions de cet Acte, réside sur une ferme depuis le voisinage de la terre enregistrée pour telle personne, comme homestead, les conditions de cet Acte quant à la résidence pendant pour obtenir une patente peuvent être satisfaites par une personne résidant avec le père ou la mère.

3. Si un colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour l'émission de telle patente, contresignées dans la manière prescrite par cet acte et a obtenu un enregistrement pour un second homestead, les conditions de cet Acte quat à la résidence préalable pour obtenir une patente, peuvent être satisfaites par la résidence sur le premier homestead, si le second homestead est dans le voisinage du premier.

4. Si le colon a sa résidence permanente sur une terre à ferme, qu'il possède dans le voisinage de son homestead, les conditions de cet Acte quant à la résidence peuvent être satisfaits par la résidence sur ladite ferme.

Le terme "voisinage" employé ci-dessus est employé pour indiquer le même canton ou le canton adjoint ou faisant coin.

Un colon qui profite des prévisions des clauses — 2 — 3 ou — 4 — doit cultiver 30 acres de son homestead ou subsidiaire 20 têtes de bétail, avec des bâtiments pour leur accommodation, et avoir en outre 80 acres solidement clôturés.

Le privilège d'un second enregistrement est restreint par la loi aux seuls colons qui ont complètement rempli leurs devoirs sur leur premier homestead, le ou avant le 2 juin 1889.

Tout possesseur de homestead, qui manque de remplir les conditions de la loi des homesteads, est sujet à avoir son enregistrement cancellé et la terre peut être ouverte de nouveau à l'enregistrement.

APPLICATION POUR PATENTE

doit être faite à la fin des trois ans, devant l'agent local, le sous-agent ou l'inspecteur d'homestead. Avant de faire application pour patente, le colon doit donner six mois d'avis en écrivant au commissaire des terres de la Couronne, à Ottawa, de son intention de le faire.

INFORMATION

Les immigrants nouvellement arrivés recevront au bureau d'immigration à Winnipeg, ou à tout bureau des terres du Dominion, au Manitoba, ou dans les Territoires du Nord-Ouest, des informations sur les terres qui sont ouvertes à l'enregistrement, et de la part des officiers en charge, sans frais, les avis ou l'assistance pour leur procurer les terres qui leur conviendront. Complète information quant aux lots sur les terres, le bois, le charbon, les minéraux, aussi bien que des informations sur les terres du Dominion, sur la colture du chemin de fer, dans la Colombie Anglaise, peut être obtenue sur demande, auprès du secrétaire du Département de l'Intérieur, à Ottawa, ou du commissaire d'immigration, Winnipeg, Manitoba, ou auprès de tout agent des Terres du Dominion, au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest. En addition à l'octroi gratuit des terres, auquel les réglements ci-dessus établis se rapportent, des milliers d'acres des plus belles terres sont profitables pour loyer ou achat, de chemins de fer et autres corporations et compagnies dans l'ouest du Canada.

SYNOPSIS DES REGLEMENTS POUR LA DISPOSITION DES MINERAUX DES TERRES DE LA PUISSANCE, AU MANITOBA ET DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

CHARBON — Les terres à charbon peuvent être achetées à $10 l'acre pour le charbon mou et $20 pour l'anthracite. Pas plus de 320 acres peuvent être acquis par un individu ou une compagnie. Royauté au taux de 10 cents par tonne de 2,000 livres sur la production brute.

QUARTZ — Les personnes de 18 ans et au-dessus et les compagnies à fonds social obtenant des certificats de mineurs libres, peuvent obtenir un enregistrement pour une location de mine.

Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement d'avance de $7.50 par an pour un individu, et de $50 à $100 par an pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant sur place des minéraux découverts peut établir un claim de 1,500 x 1,500 pieds.

Les honoraires d'enregistrement pour une mine par l'agent des Terres de la Puissance sont de $5.

Au moins $100 doivent être dépensées chaque année, sur la mine ou payées au receveur d'enregistrement du lieu. Quand $500 ont été dépensées ou payées, le propriétaire peut, après avoir fait faire un arpentage et rempli d'autres conditions, acheter la terre au prix de $1 par acre.

La patente pourvoit au paiement de la royauté des ventes n'excédant pas cinq pour cent.

Les placiers ont généralement 100 pieds carrés ; honoraire d'enregistrement, $5, renouvelable chaque année.

Un mineur libre peut obtenir deux baux pour draguer l'or de cinq milles, chacun pour un terme de 20 ans, renouvelables à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire aura une drague en opération dans les limites d'une saison à partir de la date du bail pour chaque 5 milles. Loyer, $10 par an pour chaque mille de la rivière louée. Royauté de deux et demi pour cent, collectée sur le rendement après qu'elle excède $10,000.

PETROLE — Toutes les terres non concédées de la Puissance au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, sont ouvertes à la recherche du pétrole et le Ministre peut réserver pour un individu ou une compagnie, ayant des machines sur les terres à exploiter, une superficie de 640 acres. L'exploiteur venant à découvrir de l'huile en quantités payantes et à asseoir de façon satisfaisante cette découverte, une superficie ne dépassant pas 640 acres, comprenant le puits à pétrole et telle autre terre pouvant être déterminée, peut être vendue au découvreur au taux de $1 l'acre, sujet à une royauté à tel taux qu'il sera spécifié par un ordre en Conseil.

JAMES A. SMART,
156—n Député-Ministre de l'Intérieur.

conséquent, nous ne devions recourir à la grande publicité que dans les cas où les procédés discrets échoueraient ; 3o—Qu'il valait mieux attendre, avant de tenir un nouveau Congrès général, que nous eussions notre évêque français, — le président y croyait toujours, avec une confiance naïve — afin que la nation toute entière fut appelée à remercier Nos Seigneurs les évêques dans un élan de reconnaissance universelle, et qu'une plus grande union, fondée sur la confiance mutuelle, fût pour toujours cimentée entre les catholiques des différentes nationalités dont se compose l'Eglise des provinces maritimes.

JOLIETTE

Les dames de la Congrégation de Ste Anne ont terminé leur retraite annuelle par un pèlerinage à la chapelle de Notre Dame de Bonsecours.

—Il est probable que nous aurons de grandes courses à Joliette sur le terrain du Parc Joliette le 24 août prochain. La journée du 24 août devant réunir à Joliette une affluence considérable de personnes, les courses ne manqueront certainement pas d'avoir beaucoup de succès.

—Dimanche prochain doit avoir lieu un pèlerinage de Joliette à la paroisse de Ste Elisabeth où se trouve une relique de Sainte Anne. Ce pèlerinage annuel se compose toujours d'un grand nombre de personnes.

GRANDE CONCENTRATION DE FACILITES DE TRANSPORT

Aucun train ne peut passer le Pont de Québec sans traverser Québec-Sud. Il a aussi des transports d'océan, de lac et de rivière, et pouvoir électrique à bon marché. Lots situés à en dedans d'un demi-mille du pont, $25 et seulement $10 par année. Vous ne sauriez battre cela ! Venez ou écrivez à la Quebec Improvement Co., 81 rue Saint-Pierre, Québec, ou G. W. Badgley, 224 rue Saint-Pierre, Montréal. 216-12

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

NAVIGATION

CIE GLE TRANSATLANTIQUE

Ligne Directe de N. Y. à Paris

32 Broadway, N. Y.

Départ chaque jeudi à 10 hrs a. m.

LA BRETAGNE	19 Mai
LA SAVOIE	26 Mai
LA TOURAINE	2 Juin
LA LORRAINE	9 Juin
LA GASCOGNE	16 Juin
LA SAVOIE	23 Juin

Renseignements : Genin, Trudeau et Cie. 1670 rue Notre-Dame. 1Mvn

Steamers de la Ligne Dominion

Voyages hebdomadaires à Liverpool de Montréal

†Canada . . . 20 juillet *Vancouver, 27 août
*Southwark . . 6 août †Canada . . . . 3 sept.
†Kensington . 13 août †Southwark . 10 sept.
*Dominion . . 20 août †Kensington . 17 sept.

De Montréal à Avonmouth (Bristol)

*Englishman . . 6 août *Manxman . . . 3 sept.
*Turcoman . . 20 août *Englishman 17 sept.

*Appartement frigorifique

†Compartiment frigorifique et à air froid.

Les vapeurs parlent à l'aurore.

PRIX MODERES

Demandez des renseignements aux agents au sujet du service à taux réduits.

Pour Liverpool $40.00 ; pour Londres $42.50 en montant selon le paquebot et la cabine.

Vous pouvez vous renseigner sur le fret et le passage en vous adressant à l'agent local ou à la

LIGNE DOMINION, 17 rue St Sacrement, Montréal. 156-n

OTTAWA RIVER NAV. CO

Tous les jours, Dimanche excepté.

OTTAWA, $2.50 — RETOUR, $4

EXCURSION QUOTIDIENNE

A Carillon, par le Vapeur Sovereign, mantant les rapides au retour $1.00

Arrivant à Montréal à 6.30 p.m.

Pour voyage ci-dessus, prenez le convoi du Grand Tronc, de 8 a.m., et correspondez avec le steamer, A LACHINE.

SAUTEZ LES RAPIDES

Prenez le Grand-Tronc à 5 P.M. pour Lachine. Aller et retour . . 50c

Billets en vente à la gare du Grand-Tronc. Pour autres informations, téléphonez Main 1629.

CANADIAN LINES, LTD

Le Vapeur bien connu

LAKE SIMCOE

Partira le 23 Juillet pour le Havre et Rotterdam

PRIX DU PASSAGE

	Billet simple	
Salon		$50.00
Salon à Paris	" "	$55.00
Seconde classe	" "	$35.00
Troisième classe	" "	$30.00

Billets aller et retour, au double des prix ci-dessus, moins 10 p. c.

Commodités de première classe. Un médecin et une maîtresse d'hôtel sont sur le navire.

S'adresser à tous les agents de billets et à THOMAS HARLING, Agent, 406-407 Bâtisse du Board of Trade, 1Mv Montréal

LE NOUVEAU REMEDE FRANÇAIS.

MARQUE DE THERAPION FABRIQUE

Ce remède efficace et populaire, au succès consacré, employé dans les hôpitaux du Continent par Ricord, Rostan, Jobert, Velpeau et tant d'autres, renferme tout ce qu'on recherche dans un remède de ce genre et surpasse tous ceux employés jusqu'ici.

THERAPION No. 1 arrête en un temps remarquablement court, en quelques jours seulement dans un grand nombre de cas, tous les écoulements des organes urinaires ; il remplace avec efficacité les injections dont l'usage produit des désordres profonds et amène des rétrécissements et d'autres maladies sérieuses.

THERAPION No. 2 s'emploie dans l'impureté du sang, le scorbut, les boutons, les pustules, les douleurs et l'enflure des jointures, la goutte, les rhumatismes, les accidents secondaires, et dans toutes les maladies dans le traitement desquelles ce n'était que trop la mode d'employer le mercure, la salsepareille, etc., au détriment des dents du malade et de sa santé que ces médicaments ruinaient. Cette préparation purifie le sang et par suite toute l'économie et élimine complètement du corps tous les poisons.

THERAPION No. 3 s'emploie dans l'affaiblissement nerveux, l'insomnie, l'incapacité pour les études ou les affaires et dans toutes les affections pénibles résultant des soucis, du surmenage, de la dissipation et des excès, du séjour dans les pays chauds et malsains etc. Il possède un pouvoir récupérateur surprenant pour les malades débilités.

THERAPION est en vente chez les principaux pharmaciens. Prix en Angleterre 2 shillings 9 pence et 4 shillings 6 pence. En commandant, il faut indiquer quel numéro de Therapion l'on désire. La marque de fabrique ci-dessus est le fac-simile du mot "THERAPION" tel qu'il apparaît sur le timbre du Gouvernement Britannique (lettres blanches sur fond rouge) fixé par ordre des autorités sur chaque paquet, les paquets qui ne porteraient pas ce timbre sont des contrefaçons.

Vendu par Lyman Bros Co. Ld. Toronto, et E. Fougera et Co. New-York. Prix $1.00, frais de poste 4 cts. 27—M—n

LE ministère des travaux publics recevra jusqu'à vendredi, le 12 août 1904, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un édifice pour Bureau de

W. H. Scroggie
LIMITEE

Rues Ste Catherine et Université

Prêts pour commencer les affaires à 8 a. m. précises.

Les Samedis durant Juillet et Aout, fermé à 1 p. m. précise.

Le Magasin le plus affairé de Montréal
Sur la rue la plus affairée de Montréal

Les Blouses en Soie Japonaise

Rappelez-vous l'état de choses qui a prévalu durant les dernières saisons d'automne et d'hiver. Les blouses en flanelle peuvent avoir été le vêtement approprié, mais les blouses en soie furent la mode populaire. Un tel exemple ajoute à l'attraction de cette valeur, il montre que les blouses peuvent être portées même quand le style s'en va.

Blouses en Soie Japonaise de $2.50 pour $1.95

Blouses en soie japonaise blanche, aussi quelques-unes noires, en deux styles, les unes garnies de larges plis devant et derrière, aussi, manchettes plissées, les autres garnies de beaux remplis et rang d'insertion sur le devant. Le prix régulier de ces blouses est $2.50. En vente, jeudi, à $1.95

Chapeaux Canotiers en paille pour Enfants

De 25c à $1.35 pour 15c

Vaits en paille blanche et de couleur de belle qualité, finis avec ruban assorti, avec bouts flottants. Prix régulier 25 à $1.35. A écouler, à, chacun 15c

En vente au rayon des vêtements de Garçonnets, 2e étage de la nouvelle section.

Vestes Blanches pour $1.25

Ces vestes sont faites en vesting mercerisé blanc de qualité supérieure, en trois dessins magnifiques et des plus attrayants, finies des meilleurs tissus et de boutons en nacre.

Grandeurs: 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 42 et 44. Vestes aux prix ordinaires de $3.00 et $4.00. En vente, chacune, à $1.25

Sous-Vêtements Blancs pour Dames

Commandez à notre département des commandes par la poste de vous envoyer une des valeurs quelconque de la liste ci-dessous, qui vous intéresse, si vous ne pouvez venir au magasin.

Robes de nuit en batiste, pour dames, encolure carrée et empiècement carré, avec groupes de remplis ourlés et insertion de broderie, garnies de broderie à l'encolure et aux manches. Valeur, $1.00. En vente à 69c

Jupons en batiste volant en linon avec groupes de remplis ourlés et insertion de broderie, garnis d'une grande broderie, pour dames. Valeur, $1.75. En vente à $1.25

Caleçons en batiste, avec ourlet, pour dames. Valeur 29c, à vendre à 19c

Caleçons en batiste avec remplis ourlés, garnis de broderie pour dames, valeur 45c. En vente à 29c

Cache-corsets en batiste, s'ajustant parfaitement, style V, empiècement avec remplis ourlés, garnis à l'encolure avec de la broderie, pour dames 23c

Vente Prématurée de Reefers d'Enfants

Reefers en Cheviote de $2.00 pour $1.49

Seulement 14 Reefers d'enfants, en cheviote bleu-marin, dans les styles les plus nouveaux, aparement double, dos box, manches evêque, grand collet marin, joliment garnis de galon blanc. Prix régulier $2.00. Spécial pour jeudi $1.49

Oxfords de Dames de $2.50 pour $1.49

240 paires des plus beaux souliers Oxford en chevreau Vici, doublés en chevreau, bouts vernis, semelles cousues à la main, talons moyennement bas ; bouts arrondis, magnifiques et confortables souliers de $2.50. Spécial, jeudi $1.49

Vente d'Étoffes à 25c

Commodément installées à l'ouest de l'entrée de la rue Sainte-Catherine. Toutes les marchandises en pièces réduites à 25c la verge. L'étalage comprend :

Etoffes à robes, valeur jusqu'à 85 cents la verge, pour 25c
Etoffes lavables, valeur jusqu'à 75 cents la verge, pour 25c
Soies de fantaisie, valeur jusqu'à 59 cents la verge, pour 25c

Offres Spéciales de la section du Coton

10 verges de Coton Blanc pour $1.00

Ligne spéciale de beau coton blanc, 36 pouces de large, en longueurs de 10 verges. Valeur $1.25. Spécial, la pièce $1.00

Draps prêts à servir de $1.35 pour 98c

En plusieurs grandeurs et qualités différentes, spécial pour jeudi, grandeur pour lit double, faits de coton à drap blanchi, fort, uni et croisé, $1.35 la paire. Prix spécial, jeudi 98c

Rideaux, Portiéres et Draperies Artistiques

TROISIEME ETAGE

Quelques valeurs spéciales que l'annonceur a découvert dans sa tournée à travers les rayons. Des vingtaines d'autres d'égale valeur attendent la visite des acheteurs de Juillet.

PORTIERES EN DAMAS

Un lot de portières, 48 pouces de large par 3 verges de long, fini damas de belle qualité, en plusieurs nuances des plus populaires, finies avec frange nouée. Valeur, $3.00 la paire. Prix de vente $2.45

Rideaux en Mousseline

Beaux rideaux en mousseline blanche, 45 pouces de large par 2½ verges de long, finis avec jolis bords fleuris de chics nuances. Valeur $1.75 la paire. Prix de juillet $1.10

Paires dépareillées de Rideaux en Dentelle

Beaux rideaux en dentelle Nottingham blanche, une seule paire dans chaque genre, accumulation des paires dépareillées de cette saison. Variant en valeur de $1.00 à $10.50 la paire. A vendre aux deux tiers de leur valeur durant la vente. Les rideaux de $2.00 se vendront, la paire 67c

Annonce extrordinaire de Papeterie

5,000 boîtes de papeterie Whiting, chaque boîte contient 24 feuilles de papier et 24 enveloppes, et la vente s'en fera jeudi à 12½c. On ne vendra pas plus de six boîtes au même client.

Tondeuses de Pelouses pour $2.25

Il ne nous reste que 10 de nos tondeuses de pelouse spéciales, grandeurs 12, 14 et 16. Valeur de $2.75 à $3.75. Tant qu'il y en aura vous aurez le choix à $2.25

Troisième Etage, Nouvelle Section

Table d'Articles en Semi-Porcelaine, 2½c la pièce

Table d'articles en semi-porcelaine blanche unie, comprenant plats à fruit, plats de côté, petits plats à viande individuels, bols, petits pots, beurriers. Tous les articles valent de 5c à 10c.

Tous à un seul prix. Votre choix jeudi, l'article 2½c

NOTES SOCIALES

L'hon. juge Robideux, qui est aux sources de Mount Clement, dans le Michigan, est en très bonne voie de guérison.

M. Robidoux espère revenir à Montréal, le 15 août, complètement rétabli.

× × ×

L'Hon. sénateur Tessier était à Montréal hier.

× × ×

Le Dr Olivier Demers, Mme Demers, Mme Alfred Racine, de Montréal, et Mlle Alice Marceux, belles-soeurs du Dr Demers, sont partis pour un voyage d'une quinzaine dans le golfe et les provinces maritimes.

× × ×

M. Albert V. Bates, de la rue St-Urbain, est de retour du lac l'Achigan où il était allé prendre quelques jours de repos.

Il est revenu enchanté de cette nouvelle place d'eau, et bien décidé à y retourner bientôt.

× × ×

M. Isidore Picard, teneur de livres de la maison Liggett, est en vacance chez son oncle M. J. O. Paradis, de Glen Falls.

× × ×

Madame Denis Levesque, Mme Godfroy Larochelle et son jeune fils, Félix, de Calumet, Mich., sont en visite à Montréal et sont les hôtes de leur soeur, Mme J. E. Bayard, 523 Sanguinet.

× × ×

M. le Dr Ed. Plamondon part pour le Lac Saswanemitee et sera de retour le 1er août.

× × ×

Mlle Maria Bergeron, de la rue Saint-André, partira dimanche pour Louiseville et autres lieux ainsi que Mmes. Théodule et Hector Bergeron et leur fillette Jeanette.

× × ×

M. Victor Rémillard, de la maison Rémillard et Ferguson, est parti aujourd'hui pour un voyage à Portland, Boston et New-York.

× × ×

M. E. Chambers, ancien journaliste de Montréal et aujourd'hui officier de la verge noire, à Ottawa, était de passage à Montréal, hier matin. Il est venu serrer la main à ses anciens camarades de l'hôtel de ville.

× × ×

M. T. Valiquette, administrateur de l'Union Médicale du Canada, est parti samedi soir avec Mme Valiquette, pour un voyage de huit jours au Saguenay.

× × ×

On annonce pour le mois prochain le mariage de M. L. O. K. Bissonnette, machiniste, avec Mlle Mathilda L. Laflamme, et celui de M. Jos. A. Laflamme avec Mlle Blanche P. Fournier.

× × ×

Samedi soir, à la salle Beaudry, village de Saint-Jean-Baptiste, quelques intimes de la famille de M. J. Roch Vallières se réunissaient pour fêter le 21ème anniversaire de Mlle Alice Vallières. La soirée s'écoula joyeusement et rapidement. Il y eut chant, discours. Après la présentation d'une adresse, la jeune héroïne de la fête reçut comme témoignage d'estime de la part de ses amis, une superbe montre d'or et nombre de bijoux de haute valeur.

M. Jos. Chartrand, le chanteur comique, nous régala de quelques morceaux de son répertoire, et sa mimique, comme d'habitude, fit se tordre les assistants.

Le succès de l'organisation de cette petite réunion revient à M. Eugène Leroux. Nombre d'amis de M. Roch Vallières étaient présents.

Remarqués : M. et Mme J. R. Vallières, l'échevin Hébert, Eddie Fortin, le capitaine Edouard Dallaire et Mme Dallaire, M. et Mme Hector Vallière, MM. Georges Sainte-Marie, Ulric Marcil, Alfred Baril, Léandre et Victor Vallière, M. et Mme Charbonneau, MM. Jos., Julien, Aimé Paquet, A. Paradis, Arthur Desjardins, O. Perras, J. A. Hébert, A. Crevier, Arthur Dallaire, J. L. Brunet, Alexandre Dallaire, Eug. Thouin, Jos. Chartrand, Eugène Leroux, MM. et Mmes Henri Larivière, Jos. Thibault, H. A. Pinoteau, Jos. Chartrand, Mmes Toussaint Durocher, P. Leroux, O. Clément, J. Lambert, Alice Robert, Mary Laurin, A. Sainte-Marie, Eva et A. Bernard, Albina Robert, Agnès Lavallée, Marie Aimée Lecompte, etc.

× × ×

Une fort jolie soirée a eu lieu au boulevard Saint-Paul, mercredi soir, le 20 du courant, en l'honneur du 39ème anniversaire de Mme Marie-Louise Charruau, épouse de Joseph Charruau, agent d'immeubles. Après la présentation de magnifiques cadeaux, bouquets, adresse, etc., la fanfare du Boulevard Saint-Paul joua plusieurs sélections pour ouvrir la soirée qui se continua en des chants et solis de violon, de cornet et de piano, discours et déclamation, plusieurs beaux morceaux de graphophone ; enfin, danses, bon vin, feu d'artifice, rien n'y manquait. On se rappellera longtemps cette charmante soirée. Etaient présents : des conseillers et commissaires d'écoles, grand nombre de citoyens connus, de dames et de demoiselles. M. Henri Laframboise, l'estimé pianiste, MM. Côme Lauzon, Maxime Daoust, agents associés de M. Joseph Charruau. Cette charmante soirée avait été organisée par Mlle Marie-Louise Charruau et Mlles Dagenais, du Boulevard Saint-Paul.

× × ×

Mlle Mary Trudeau, de Rawdon, Qué., est en visite à Montréal.

× × ×

M. le docteur F. A. Fleury, interne en chef de l'hôpital Notre-Dame, est parti pour Sherbrooke. Le docteur A. Riopel le remplace.

× × ×

M. Wilfrid Bessette, avocat, de Montréal, est revenu ce matin d'un voyage à Saint-Faustin, de l'Annonciation et du lac Nominingue.

× × ×

Mme A. L. Chaput et Mlle Prévost se sont embarquées à bord du "Parisian" pour un voyage de quatre mois en Europe.

× × ×

Mme A. A. Gauthier, d'Outremont, est en promenade à New-York, avec son frère, M. A. Fournier.

× × ×

M. J. N. Duhamel, qui est allé en Europe dans l'intérêt de la maison Greenshields, sera de retour dans quelques jours.

× × ×

Mme Pierre Casson est en visite dans la famille de M. Damase Lépine, à Saint-Jacques de l'Achigan.

× × ×

Mme L. Z. Joncas, de Québec, est en promenade chez son fils, le Dr F. A. Joncas, à Saint-Cajetan d'Armagh.

× × ×

Saint-Alphonse de Granby, P. Q. — Sont descendus à l'hôtel Fortin pour quelques semaines : Mme W. Lajeunesse et M. Antonio ; Mme A. Duranleau, Mlles Lucienne, Jeanne et bonne ; Mme H. Olivier, Mlle Marguerite et bonne ; Mme S. Girard ; Mlles Lanctôt et Dagenais, tous de Montréal.

× × ×

M. A. Beauchamp s'est embarqué à bord du "Vancouver" pour un voyage de trois mois en Europe.

× × ×

Mlle P. James ainsi que Mlle Marie Comte, de la rue Saint-Hubert, sont aux sources de Massena.

× × ×

Mlle Maria Sénécal, de la rue Shearer, est allée passer quelques semaines à Ste Martine, chez sa cousine, Madame Reed, accompagnée de son jeune frère Edgar.

× × ×

On annonce, pour le milieu du mois d'août, le mariage de M. Jos. A. Auclair, employé de la M. S. R., à mademoiselle Malvina Boivin, de cette ville.

× × ×

Mlle Maria Dame, de Rougemont, est, pour une quinzaine, en visite chez son frère, J. A. Dame, de la rue Demontigny.

× × ×

Mme Jos. Hilaire Primeau, de Marquette, Mich., E. U., est en ville, en visite chez son frère, Arthur McComber au No 805 rue St Jacques. Elle passera quelque temps à visiter les divers membres de sa famille.

× × ×

Mme C. J. Béland part avec des amis pour New-York où elle doit s'embarquer pour l'Europe. Mme Béland reviendra sous peu. Nous lui souhaitons bon voyage et un heureux retour.

× × ×

M. Emiliano Renaud quitte aujourd'hui Montréal pour Fraserville, et sera de retour jeudi. Notre artiste se rend au grand concert que nous avons déjà annoncé.

"The Road to Wellville"

"Un livre petit mais puissant"

Copie Miniature, gratis, dans chaque paquet de

Postum ou Grape-Nuts

A QUÉBEC

Notes de la ville

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 27 — Petit à petit, Québec s'améliore. On vient de tracer la ligne qui bornera dorénavant la Côte de la Montagne, près de l'ancien pâté de maisons. On vient aussi de décider que la rue Champlain sera élargie. C'est fort bien. Mais qu'on n'aille pas trop loin dans ces améliorations. Qu'on nous laisse au moins la rue Sous-le-Cap !

—Plusieurs citoyens de la Basse-Ville, de Saint-Roch et de Saint-Sauveur se plaignent du tapage infernal que font certains tramways dont les roues sont usées ou défectueuses.

—Aucune perspective de solution des difficultés de l'Electrique de Lévis n'apparaît à l'horizon. On avait compté sur une entrevue des ingénieurs des deux compagnies, MM. Henry et Morse. Cette entrevue a eu lieu, et n'a eu aucun résultat. L'animosité qui existe entre les directeurs des deux compagnies en brouille ne semble que s'envenimer de jour en jour. Durant ce temps-là, les tramways ne marchent pas, et le public demeure forcément piéton.

—Le club de baseball Victoria, de Lévis, a été admis dans la ligue des clubs de Québec, et M. A. Pouliot, de Lévis, a été élu président de la Ligue.

On a adopté le programme suivant pour les joutes de cet été :

31 juillet — Canadien vs Victoria.
7 août — Québec vs Canadien.
14 août — Saint-Roch vs Québec.
21 août — Victoria vs Québec.
28 août — Canadien vs Saint-Roch.
28 août — Québec vs Victoria.
4 septembre—Saint-Roch vs Victoria.
4 septembre — Canadien vs Québec.
11 septembre—Québec vs Saint-Roch.
18 septembre—Victoria vs Canadien.
25 septembre—Victoria vs Saint-Roch.
2 octobre—Saint-Roch vs Canadien.

—On nous promet une attraction très intéressante au Kent House, dans quelques jours. Berenice Nata, champion des nageurs du monde, a été engagés pour donner des représentations de son savoir-faire dans un grand réservoir de cristal, sur le terrain du Kent House. Elle commencera samedi et donnera des représentations tous les jours, après-midi et soir. Elle arrive d'une tournée européene et elle a été admirée dans toutes les grandes capitales de l'Europe, entre autres à Paris, au Nouveau Cirque.

—Plus d'un millier de personnes sont parties hier de Québec pour se rendre à la célébration de la fête de Sainte-Anne, au sanctuaire de la grande thaumaturge, à Sainte-Anne de Beaupré. Sa Grandeur Mgr Bégin assistait à la cérémonie religieuse, qui a été très imposante. Le soir, il y a eu un salut solennel chanté par l'Union Chorale Palestrina, de Québec.

—Le "Trachoma" fait parler de lui, de ce temps-ci. On sait que c'est une maladie des yeux dont sont atteints une partie des émigrants qui nous arrivent en grande quantité, toutes les semaines. Un grand nombre d'émigrants russes, allemands, galiciens et syriens, sont arrivés hier par le steamer "Mount Temple". Sur ce nombre, treize étaient atteints du "trachoma". Ils ont été envoyés à l'hôpital des Immigrants.

—Après s'être arrêté pendant quelques jours, l'essor des touristes américains vers notre incomparable cité reprend de plus belle. Les convois et les bateaux nous arrivent bondés. Les hôtels font des affaires d'or, de même que les cochers.

—Voici le programme des grandes courses organisées par le Club des Amateurs de chevaux de Québec, et qui auront lieu les 2, 3 et 4 août prochain, sur les terrains de l'Exposition.

1er JOUR, MARDI, 2 AOUT 1904

No 1.—Classe de 3 minutes, chevaux de la localité. Bourse présentée par M. E. Fortier et Cie, manufacturiers d'eaux gazeuses, $100.

No 2.—2.33, amble ; 2.21, trot ; bourses $250.

No 3.—2.15, amble ; 2.13 trot. Bourse, $250.

2e JOUR, MERCREDI, 3 AOUT

No 4.—2.20, amble ; 2.17, trot. Bourse, $250.

No 5.—2.30, amble ; 2.26, trot. Bourse, $250.

No 6.—Course en "Boghei," chevaux de la localité, essais d'un mille, 2 dans 3, "hopples barred." Bourse donnée par M. L. Lockwell, (Cigare Dixie—Polo), $100.

3e JOUR, JEUDI, 4 AOUT

No 7.—2.18, amble ; 2.16, trot. Bourse, $250.

No 8.—2.25, trot. Bourse, $250.

No 9.—Free for all, amble et trot. Bourse, $300.

—Un éboulis considérable s'est produit à Chateau-Richer, dans la carrière de M. Louis Vézina. Cent toises de pierre se sont écroulées, ensevelissant plusieurs instruments dont on se servait pour l'exploitation de la carrière, mais ne blessant heureusement personne.

—Un jeune garçon nommé Edouard Richard l'a paru belle, dimanche. Il se baignait, à Maizérets, avec ses petits amis. Soudain, il mit le pied sur un morceau de verre qui reposait au fond de l'eau, et se blessa sérieusement. Il aurait disparu sous l'eau, sans l'intervention immédiate de ses jeunes compagnons.

—C'est le 17 août prochain que le navire de guerre anglais "Ariadne," commandé par l'amiral Douglass, et le croiseur "Indefatigable" arriveront à Québec. Une lettre de M. Edmund H. Gipps, secrétaire du commandant en chef de l'escadre de l'Amérique Britannique du Nord, au maître du port, M. Sullivan, annonce la chose d'une façon officielle.

—A la dernière réunion du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et de Lévis, tenue lundi soir, on a procédé aux élections, qui ont donné le résultat suivant : Président, H. Poitras ; vice-président, C. Gore ; secrétaire-archiviste et correspondant, F. Petitclerc ; trésorier, M. L'Heureux ; guide, M. Geo. Lévesque ; gardien, A. Boily. Font partie des différents comités : Geo. Lévesque, C. Deschênes, T. Carbonneau, C. Gore, W. Patry, F. Bégin, A. Boily, M. L. L'Heureux, S. Bouchard, M. Dover et E. Côté.

Trois nouveaux délégués ont été admis à siéger : MM. C. Deschênes F. Belleau et Ernest Bouchard.

Le comité chargé de l'organisation de la Fête du Travail a fait son rapport. Tout annonce que la Fête du Travail obtiendra cette année un grand succès. Le comité d'organisation a fait rapport qu'il a obtenu une charte pour l'Union des Maçons de Beauport, et que l'installation des officiers se fera prochainement. Ce comité s'occupe aussi d'organiser une union des mécaniciens.

IL SUCCOMBE A SES BLESSURES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 27 — L'infortuné Napoléon Raymond qui a été victime du terrible accident raconté par "La Presse", à la station de la lumière électrique de la "North Shore Power Company", à Trois-Rivières, est mort à l'hôpital St Joseph de cette ville, à 2 heures du matin, hier, mardi.

Le corps du défunt a été transporté à sa résidence, No 60 rue Niverville, à 9 heures du matin, hier, mardi.

M. Napoléon Raymond était membre de la Société des Artisans Canadiens-Français. Il laisse pour déplorer sa perte, une épouse et sept enfants.

Il était un des opérateurs—runners—de l'éclairage électrique, à la station de la lumière en cette ville, depuis un grand nombre d'années. Il était le type de l'employé ponctuel, actif, intelligent et prudent, et avait l'estime de ses patrons. Le pénible événement qui a enfin causé sa mort, après l'avoir fait souffrir pendant plusieurs semaines, ne peut être, disent les connaisseurs, considéré que comme un accident aussi incompréhensible quant à la cause, qu'inévitable pour lui dans la circonstance.

Doué d'un caractère doux et affable, M. Napoléon Raymond ne comptait que des amis, qui déplorent sa triste mort.

Les funérailles ont eu lieu à 9 heures a.m. ce matin à l'église paroissiale.

Nous offrons à la famille éplorée nos vives et sincères condoléances.

QUAND LA MALADIE ARRIVE

On devrait faire usage des pilules roses du Dr Williams pour ramener la santé.

La maladie arrive tôt ou tard durant la vie de tout homme. Plusieurs, après avoir joui d'une vigoureuse santé pendant nombre d'années, sont saisis subitement d'un des nombreux maux qui affligent l'humanité. La plupart de ces maux proviennent de l'appauvrissement du sang, et si le sang est enrichi, tout trouble cesse. Voilà pourquoi les pilules roses du Dr Williams ont eu les plus grands succès sur leurs rivales du monde entier, en guérissant les gens malades et souffrants. Ces pilules font le sang nouveau, riche, bien coloré, renforcissent tous les nerfs du corps humain, et par ce moyen, rendent les gens en bon état de santé et vigoureux. M. Aiphonse Lacoursière, jeune fermier bien connu, de St Léon, Qué., prouve ces avancés. Il dit : — "Il y a environ un an, mon sang s'appauvrissait graduellement. J'étais faible, nerveux et généralement abattu. Puis tout-à-coup mes troubles furent aggravés par des douleurs de la vessie et des reins, de jour en jour, je devins plus mal jusqu'à ce que finalement je ne pus me lever sans l'aide de quelqu'un. Je consultai des médecins, mais le mieux que je ressentis ne fut que passager, et je commençai à désespérer de redevenir jamais bien. Un jour, je lus dans un journal un article vantant les pilules roses du Dr Williams et je me décidai à en faire l'essai. J'en achetai six boîtes et avant de les avoir épuisées, ma santé s'était tellement améliorée que je vis clairement, que j'avais enfin découvert un remède pour me guérir. Je continuai à prendre des pilules pendant un certain temps, tous les vestiges de ma maladie disparurent, et depuis, j'ai toujours joui de la meilleure des santés. Je prise si fort les pilules roses du Dr Williams que j'en ai toujours à la maison."

C'est parce que les pilules roses du Dr Williams font un sang nouveau qu'elles opèrent la guérison de maladies, comme l'anémie, le rhumatisme, les troubles des reins et du foie, et toutes les autres souffrances attribuées à un sang pauvre.

Vous devez vous procurer le vrai remède portant écrit au long les mots : "Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles" sur l'enveloppe qui entoure chaques boîte. Vendues par tous les marchands de drogues, ou envoyées par la malle au prix de 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50 en adressant : The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Notre Vente d'Anniversaire au Rabais de Souliers de Dames et de Messieurs Obtient Beaucoup de Succès

Jamais à Montréal une vente de chaussures n'a été couronnée d'un pareil succès. Les acheteurs apprécient immédiatement l'occasion qui leur est offerte. Ils savent que les souliers Boston à $3.50 sont ce qu'il y a de mieux pour le prix, et que notre prix réduit, **$2.40**, est sans précédent.

Prix ordinaire **$3.50** STYLES LES PLUS NOUVEAUX **Souliers Boston** Prix d'Anniversaire au Rabais **$2.40**

Ces souliers sont si bien dessinés, si jolis, si élégants et si bien finis, en un mot d'une qualité si durable qu'ils seront aussi convenables la prochaine saison qu'ils le sont maintenant. Mais nous aurons bientôt besoin, pour les marchandises d'automne, de l'espace qu'ils occupent, et nous ne voulons pas qu'il nous en reste en stock l'hiver prochain. Vous y gagnerez à vous en procurer maintenant, lors même que vous n'en auriez pas besoin avant la saison prochaine. C'est une chance rare. Ne la manquez pas.

BOSTON SHOE STORE,

2325 rue Ste Catherine. Angle de la rue Mansfield.

Pas d'échanges durant cette vente. Magasin à Toronto—106 rue Yonge. Maufactures et Tanneries, Boston, Mass.

POUR LES ENFANTS

Le Sirop des Enfants du Dr Coderre, pour les enfants qui font leurs dents — pour la diarrhée, la dysenterie et les coliques. Voyez à ce que l'enveloppe et l'étiquette portent **la signature du Dr Coderre** et méfiez-vous des imitations. En vente partout, prix **25c** la bouteille ou par la poste sur réception du prix.

The Wingate Chemical Co., Ltd.
2123 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

LES EMPLATRES CURATIFS DU Dr CODERRE pour le soulagement et la guérison des maladies des Reins, Rhumatismes, Lumbago, Maux de Reins, douleurs dans la Poitrine et les Côtés, MALALIES DES FEMMES et toutes douleurs dans toute partie du corps, prix 25c par la malle. 228mk

Durant les chaleurs vous produirez un bien plus beau linge avec moins de fatigue en vous servant de

L'EMPOIS CHINOIS

10c le paquet d'une livre

Si votre fournisseur ne le tient pas, donnez-nous son nom et son adresse.

MOULIN OCEAN, G. LEFEBVRE, Prop., MONTREAL.

LE TRESOR DES NOURRICES ET MERES du Dr PICAULT

Une fois essayé pour l'enfant, sera désormais le compagnon constant de la mère et de la nourrice . . . . . [6]

CLUB MONK

LES ELECTIONS DES OFFICIERS ONT EU LIEU HIER SOIR.

A une réunion du club Monk, qui eut lieu hier soir, à la salle Dumont, rue Ste Catherine, on a procédé aux élections générales pour l'année courante. M. Elie Maurault, avocat, fut prié de présider l'assemblée et tout se passa de la façon la plus paisible. Les élections ont donné le résultat suivant :

Président honoraire et patron : M. F. D. Monk, M.P.

Président actif: M. Arthur Brossard, avocat.

1er vice-président: M. le docteur Chs. Guilbault.

2e vice-président, M. Jos. Courville, réélu.

Secrétaire : M. D. Huet, réélu.

Assistant-secrétaire — Cette charge fut abolie, hier soir.

Trésorier : M. S. Robillard, réélu.

Conseillers : MM. Art. Panneton, Jos. Caron, Jos. Venne, Alf. Charbonneau, F. X. Lavigueur, Eugène Gourd, Ed. Hallée, O. Giroux, Eug. Chapleau et J. P. Robitaille.

Le choix d'un organisateur, position exigeant du dévouement à la cause conservatrice et une certaine dépense de temps, a été remis à la prochaine séance. La date de cette séance sera fixée par le comité. M. Elie Maurault a félicité les nouveaux officiers et, sur proposition Huet-Robitaille, on a voté des remerciements aux officiers sortant de charge. Avant la fin de l'assemblée une délégation fut nommée pour aller s'entendre avec M. Mark, relativement à la date de la prochaine assemblée, à laquelle il sera invité.

LA MORT DE Mme NOSSE

Le corps est arrivé, pour être mis au four crématoire.

Les restes de Mme Nosse, épouse du consul général du Japon, sont arrivés ici ce matin, pour être consumés au four crématoire du cimetière Mont-Royal. Avant le départ, hier, à Coven Haven, il y eut service religieux, présidé par le Rév. A. Bawser. Le corps fut ensuite placé dans un char spécial, devant M. Nosse et Mlle Nosse qui étaient présents.

La mort soudaine de Mme Nosse, qui s'était créé un cercle considérable d'amis, à sa résidence du Beaver Hall, laisse des regrets sincères et les lettres de condoléance affluerent chez le distingué fonctionnaire.

SITE SANS SUPERIEUR POUR MANUFACTURES

Facilités de transport par océan, lac, rivière ou chemin de fer, à Québec-Sud. Pouvez-vous batre cela pour un site pour manufactures ?

Lots à vendre en dedans d'un demi-mille du pont de Québec, $25 comptant et paiements de $10 par année. Venez ou écrivez à la Québec Improvement Co., 81 rue St Pierre, Québec, ou G. W. Badgley, agent, 124 rue St Pierre, Montréal. 216—12

POUR UN BEAU COSTUME TAILLEUR

La seule maison où l'on vous montrera, dès aujourd'hui, un costume-tailleur pour la saison d'automne. Donnez votre commande immédiatement et profitez de l'escompte spécial donné sur chaque commande donnée cette semaine, aux 4 magasins Marchand, 1871 Notre-Dame, 1355 Ste Catherine, 2334 Ste Catherine et 129 St Laurent. r

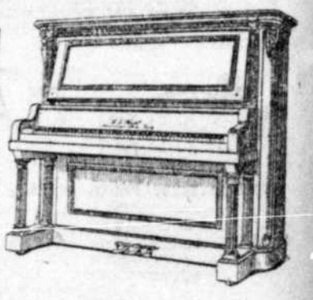

L. J. RIVET

140 rue St Denis, Montréal

TEL. EST 2351

PIANOS AMERICAINS
PIANOS CANADIENS
PIANOS NEUFS ET D'OCCASION.

Pour argent comptant nous vendons nos pianos au prix du gros, le seul endroit où l'on vende les pianos au prix du gros.

Catalogues envoyés sur demande.

224-5

REID SUR LA SELETTE

Francis H. Reid alias J. L. Mitchell, alias W. Langley, de Toronto, a comparu ce matin, devant le magistrat de police, sous accusation d'avoir escroqué, l'an dernier, en septembre, un faux de $350, en faisant un chèque sur la banque Traders. Il avait payé le prix de trois cabines avec ce chèque endossé par David H. Campbell, du Pacifique, et avait filé sur Ogdensburg avec le reste de l'argent. Reid plaide son coupable et a retenu les services de Mtre Thos. Walsh, qui le défend dans la cause de M. Cochenthaler. La plainte a été prise hier après-midi, par M. Campbell. Mtre J. C. Walsh représentera le Pacifique.

Plusieurs autres plaintes doivent être déposées au greffe par les compagnies Allan et Dominion, et par des bijoutiers qui prétendent avoir reçu la visite de Reid l'an dernier et cette année. On dit aussi que la police de Toronto requiert la présence de Reid, qui attend son procès en prison, sous accusation d'avoir tenté d'obtenir $375 de bijoux à l'établissement Cochenthaler, avec un faux chèque accepté, fait sur la banque de Toronto, succursale Ouest.

UNE CURE GARANTIE CONTRE LES HEMORROIDES — Hémorroides cuisantes, invisibles, saignantes ou sortantes. Votre pharmacien vous remettra votre argent si l'ONGUENT PAZO ne peut vous guérir dans l'espace de 6 à 14 jours. 50c. 216-8

Colonial House

SQUARE PHILLIPS

UNE QUANTITE LIMITEE DE

Corsage en Soie Chinoise
A MOITIE PRIX

Soie chinoise noire, brodée, grandeurs, 32, 34, 40 et 42 pouces à $8.50 pour $4.25
Soie chinoise noire, insertion dentelle, grandeurs 32, 40 et 42 pouces, à $8.50 pour $4.25
Soie chinoise blanche brodée, grandeurs 34 et 36 pouces, $8.50 pour $4.25
Soie chinoise blanche, insertion de dentelle, grandeurs 32 et 34 pouces, à $8.50 pour $4.25
Soie chinoise noire, insertion de dentelle, grandeurs 34, 36 et 38 pouces, à $12, pour $6.00
Soie chinoise blanche, insertion de dentelle, grandeurs 38, 40 et 42 pouces, à $12, pour $6.00

Tous moins 5 pour cent pour argent comptant.

RAYON de la PORCELAINE
OFFRES SPECIALES

400 ASSIETTES EN PORCELAINE A DINER et à DESSERT DOULTON, régulier $1.00, $1.25, $1.50 pour **25c**.
TABLES SPECIALES DE **50c**, avec articles de 75c, $1.00, $1.50.
TABLES SPECIALES DE **$1.00**, avec articles de $1.50, $2.00, $3.00.
TABLES SPECIALES DE **$2.00**, avec articles de $3.00, $4.00, $5.00, $6.00.
Ces tables contiennent des VASES, ORNEMENTS, ASSIETTES, PLATS, JARDINIERES, etc., etc.

RAYON DE LA VERRERIE
TABLES SPECIALES

De VASES, POTS, BOLS, NAPPIES EN CRISTAL TAILLE, moins **33⅓**.
ASSORTIMENTS DESASSORTIS de GRANDS VERRES, régulier $1.65, $2.00, $2.25, $2.50 pour la douzaine, **$1.25**.

RAYON des ARTICLES en ARGENT PLAQUE

TABLES SPECIALES DE **$2.00** avec des valeurs de $3.00 à $5.50.
Tels que plats à bonbons, beurriers, corbeilles à pain, cabarets, sucriers trouès, cabarets à gateaux, paniers à gâteaux, crémiers et sucriers, etc., etc.

POTS EN VERRE MONTES

TABLES SPECIALES DE **$3.00** avec des valeurs de $5.00 à $8.00.
Comprenant théières, cafetières, plats à fougère, plats à pouding, paniers à gâteaux, bols à fruit, cabarets de 12 pouces, beurriers, etc.

Aussi Table Spéciale à Moitié Prix

Telles que soupières, plats à pouding, services à thé, etc., etc., comprenant divers articles en ARGENT MASSIF.

RAYON DES ARTICLES DE CUISINE

Ustensiles de cuisine bleu turquoise madrés doublés en blanc, émail de la meilleure qualité ; chaque article garanti ; une ligne complète en mains.

Attention Speciale donnee aux Commandes Reçues par la Poste

Henry Morgan & Co.,
MONTREAL.

CAMERAS

Cartons, Plaques, Papiers, Ingrédients Chimiques.

THE D. H. HOGG CO., 692 Craig, Montréal, Qué.
PHONE MAIN 1953 27,30

Maison ARSENE LAMY

Toutes nos marchandises sont réduites de **25 à 50 p.c.** de réduction pour nos trois derniers jours de ***Grande Vente à Réduction de Juillet. : : :***

Jeudi, Vendredi et Samedi

DEPARTEMENT DE CONFECTION

Un assortiment de blouses en indienne assortie, des plus nouvelles couleurs garanties, ainsi qu'en linon blanc, faites d'après les derniers patrons. Valant 75c à $1.00. JOB. 25c
Une autre belle ligne de blouses en mousseline et en linon drab. Valant $1.75. JOB. 99c

ETOFFES A ROBES

Voiles de Paris assortis de couleurs, tout laine, grande largeur. Valant 65c et 75c. JOB. 39c
20 pièces d'étoffe à robes, carreautée et nuancée des plus belles couleurs. Valeur réelle, 50c à 65c. JOB. 19c

MERCERIES

Balance de nos belles chemises négligées, assorties des plus nouvelles couleurs. Valant 90c. JOB. 44c
15 douzaines de corps et caleçons en balbriggan, pour hommes, dans toutes les grandeurs. Valant 65c le morceau. JOB. 37½c

CORSETS

25 douzaines de corsets d'été blancs, dans toutes les grandeurs, pour dames. Valant 50c. JOB. 29c

Ferronneries, Ferblanteries, Granit et Vaisselle

325 cabarets en métal blanc nickelé, différents dessins. JOB. 10c
400 porte-peignes et porte-allumettes combinés avec miroir au centre, le tout en métal blanc. JOB. 10c
860 grands gobelets en ferblanc pesant, contenant 3 pintes, la poignée est soutenue par trois forts rivets. JOB. . . . 4c

EPICERIES

1 livre de raisin de table, valant 15c, pour. 7½c
5 livres de raisin nettoyé, valant 40c, pour. 25c
4 livres de raisin Sultana, valant 35c, pour. 24c
6 livres de pruneaux frais, pour. 25c

CASH 10 RECEIPT — **2-pour-1** — CASH 10 RECEIPT

Nous vous donnerons les Reçus Verts au Comptant Doubles pour cette GRANDE VENTE A REDUCTION chez

ARSENE LAMY, Grand Magasin Départemental, 830 ST DENIS, coin Av. Duluth

Succursales : 2453 NOTRE-DAME, coin Richmond; 109 SAINT-LAURENT,

TELEGRAPHIE

Croiseur en danger

Wei-Hai-Wei, 27 — Le croiseur anglais "Leviathan" a frappé un récif, hier, dans la baie Kung Chin. On ne connaît pas l'étendue des dommages qu'il a subis.

Terrible punition

Salonique, Turquie d'Europe, 27 — Dimanche dernier, près de Kumanova, un détachement de troupes a surpris une bande de quarante bulgares qui mettaient le feu aux greniers.

La bande a été détruite, deux hommes seulement ont échappé.

Ils jouent de malheur

St Pétersbourg, 27 — La fabrique de fil électrique la plus considérable de St Pétersbourg a été détruite aujourd'hui par le feu. Pertes, $1,500,000.

Un grand nombre de fils et de câbles destinés aux torpilles et aux mines que devait transporter l'escadre de la Baltique ont été détruits.

Monstre à face humaine

Binghamton, 27 — Chancey B. Hotaling a été trouvé coupable de meurtre au premier degré par le grand jury.

Le 19 juin dernier, Hotaling faisait mourir son enfant par le feu. La victime de cette brute n'avait que 3 ans.

Tragique issue

Paris, 27 — Des enfants s'amusaient, depuis quelque temps, à St Denis, à placer des pétards sur la voie des tramways.

Ce jeu bien inoffensif tourna mal pour eux. Lundi soir, en effet, deux d'entre eux, Charles Pellerin, 8 ans, et Louis Jacques, 10 ans, furent pris dans l'entrevoie, n'ayant pas le temps de se retirer, au passage d'un tramway conduit par le garde-moteur Varlet.

Un passant put retirer à lui le jeune Louis Jacques, mais l'autre, frappé par la lourde machine, fut renversé sur le sol et tout mutilé.

A cette vue, un nommé Loizac, employé de la compagnie des tramways de la Seine, perdit connaissance et succomba peu après, des suites de l'émotion qu'il avait ressentie.

Le petit Charles Pellerin est dans un état désespéré.

L'Exposition de Winnipeg

Winnipeg, 27 — L'exposition s'est ouverte hier, en présence des honorables Fisher, Sifton, Roblin, sir William Van Horne, et de plus de plusieurs milliers de personnes. Sir William Van Horne a été présenté à la foule comme étant celui qui a fait le plus pour le développement du Nord-Ouest. Il a prononcé un grand discours.

La tragédie de San Sébastien

San Sébastien, 27 — La comtesse Ligaturri a succombé aux blessures que lui ont infligées, par accident, l'autre jour, des soldats qui tiraient sur un taureau et un tigre aux prises.

Les patrons gagnent leur cause

Londres, 27 — Les propriétaires de mines de la nouvelle Galle du Sud avaient poursuivi, en décembre 1901, la Fédération des mineurs, alléguant que celle-ci forçait les mineurs à briser leurs engagements envers leurs patrons, en leur faisant multiplier les jours de chômage. Or les cours viennent de décider que la Fédération est en effet coupable, et la condamnent à $287,810 de dommages. Il y aura appel à la Chambre des Lords.

Il vient mourir au Canada

Sudbury, Ont., 27 — Le contre-amiral H. C. Taylor, de la marine américaine, vient de mourir de la péritonite, à l'hôpital Général de Copper Cliff.

Cet officier commandait le cuirassé "Indiana", à Santiago.

Il était arrivé à Sudbury le 16 juillet, en visite chez son fils, M. Roger Taylor. Il a été soigné, durant sa maladie, par un spécialiste de Montréal.

Heureuse innovation

Paris, 7 — M. J. H. Hyde, de New-York, qui a organisé les conférences françaises à Harvard, a proposé de fonder à la Sorbonne un cours de littérature américaine, avec conférences sur les institutions des Etats-Unis.

M. Louis Liard, recteur de l'université de Paris, a accepté cette offre et le cours deviendra permanent s'il a du succès. M. Barrett Wendell, d'Harvard, a été désigné pour ouvrir le cours en novembre.

C'est là une innovation remarquable, car il n'y a encore jamais eu, à la Sorbonne, de conférences en anglais.

C'est M. René Millet, ancien ministre de France en Suède, et en Serbie, qui ouvrira le cours à Harvard. Il parlera de "La France dans la Méditerranée."

Incroyable méchanceté

Manchester, N. H., 27 — Grâce à la présence d'esprit du mécanicien, une catastrophe a pu être évitée, dimanche soir, à Manchester-Est. Des malfaiteurs avaient placé une traverse sur les rails mais le mécanicien l'a aperçue à temps et a pu arrêter le convoi pour éviter l'accident.

Père sans entrailles

Edmonton, T. N. O., 27—Un sauvage, trouvé coupable d'avoir abandonné deux enfants, un garçon et une fille, à Fond du Lac, sur le Lac Athabasca a été condamné à deux ans de prison. On fit des recherches pour retrouver ces enfants qui s'étaient égarés, mais on ne trouva que les vêtements, ils avaient été dévorés par les loups. Le juge a dit que si le prisonnier avait été un blanc, il aurait reçu le maximum de la pénalité. Le père inhumain avait laissé ces pauvres petits dans le désert sans nourriture et sans protection, évidemment avec l'intention de s'en débarrasser.

Le catholicisme en Irlande

Armagh, Irlande, 27 — La cathédrale de cette ville vient d'être rouverte au culte catholique, après avoir été décorée et restaurée.

Le cardinal Vanutelli présidait la cérémonie.

Les orangistes ont cherché à créer des troubles, mais la police les a mis à l'ordre.

Une cause intéresante

Londres, 27 — La commission judiciaire du Conseil Privé vient de décider contre le demandeur la cause de Ewing vs la Dominion Bank. Il s'agissait d'une affaire de faux chèque.

Lorsque le chèque fut présenté par une maison de Toronto, la banque qui avait des doutes sur la solvabilité de cette maison, avisa Ewing de la présentation du chèque. Ewing ne fit aucune réponse à la lettre de la banque qui paya alors le chèque. Plus tard, Ewing déclara que ce chèque était faux. La banque rejeta alors sur lui toute la responsabilité du payement. De là le procès.

Une statue à Victoria

Londres, 27 — La statue de la reine Victoria, destinée à la ville de Winnipeg, vient de partir à bord du steamer "Montrose", de la ligne du C. P. R.

A coups de bouteille

New-York, 27 — M. Hermann Frischman, restaurateur bien connu de Coney Island, a eu le crâne fracturé par un coup de bouteille, ce matin, vers 1 heure, dans son établissement.

Trois individus s'étant mis à faire des dégâts à l'intérieur, M. Frischman les menaça de les faire arrêter. C'est alors qu'il a été frappé. On lui a fracturé le crâne.

Le meurtrier et ses compagnons, des hommes de plus de 6 pieds, sont forgerons et bâtis en hercule. A coups de pied et à coups de poing, ils ont réussi à se frayer un passage au milieu d'une centaine de personnes qui les entouraient et criaient : "A mort !" Une dizaine de policemen et de détectives sont arrivés sur les lieux au moment où ils s'enfuyaient. La police a arrêté le meurtrier qui lui a opposé une résistance désespérée ; quant à ses deux compagnons, ils ont été arrêtés vers 5 heures du matin au moment où ils se préparaient à monter dans un tramway.

LES ENFANTS AVAIENT LA MALADIE DE LA PEAU

Démangeaison si grande qu'ils se déchiraient la chair — Une guérison extraordinaire par

L'ONGUENT DU DR. CHASE

Trop d'enfants souffrent l'agonie de maladies de peau brûlantes, démangeantes.

Trop de mères sont épuisées par l'anxiété et la perte de sommeil à surveiller leurs petits qui sont torturés par de tels maux.

L'Onguent du Dr Chase est un remède prompt et positif pour toute forme de maladie démangeante de la peau et il a prouvé son pouvoir merveilleux dans des milliers de cas, semblables à celui décrit ci-dessous.

Mme Lois McKay, Tiverton, Comté Digby, N.-E., écrit : "Mes enfants furent atteints d'une maladie de la peau brûlante, démangeante et se déchiraient la chair jusqu'à ce qu'elle fût au vif et leurs chemises étaient parfois trempées de sang. Les médecins ne semblaient pas savoir ce qu'ils avaient et ne leur donnaient aucun soulagement, aussi je commençai à me servir de l'Onguent du Dr Chase.

"Partout où on l'appliqua, il fit bien son oeuvre et il les a complètement guéris de cette horrible maladie. Ils souffraient tant qu'ils ne pouvaient dormir la nuit et je crois que si cela avait duré beaucoup plus longtemps je serais devenue folle par l'anxiété et le manque de sommeil. Je ne puis trouver des paroles suffisantes pour louanger l'Onguent du Dr Chase pour le bien qu'il a fait à mes enfants et j'espère que d'autres patients l'essaieront."

Onguent du Dr Chase, 60c la boîte, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates and Company, Toronto. Pour vous protéger contre les imitations, le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, l'auteur du fameux livre de recettes, se trouvent sur chaque boîte. (6)

PROJETES HORS DE LA VOITURE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Joliette, 27 — Un accident qui aurait pu avoir des suites graves est arrivé hier après-midi en cette ville.

L'épouse de M. J. A. Guibault, avocat, se promenait en voiture avec son jeune fils, à travers les rues de la ville, lorsqu'à un moment donné, en arrivant sur la place du marché, le cheval ayant probablement pris peur, projeta les deux occupants hors de la voiture.

Un secours immédiat fut porté à Mme J. A. Guibault et à son fils qui furent relevés.

Mme J. A. Guibault semble en avoir été quitte pour une vive commotion ; mais le jeune enfant éprouva d'assez sérieuses blessures à la tête, ce qui ont nécessité l'intervention du médecin. Il faut espérer que ces blessures ne seront pas dangereuses et que le jeune enfant de M. Guibault se rétablira promptement.

Tous sont les Bienvenus

Nous Voici Encore

NE LA MANQUEZ PAS CETTE FOIS-CI

Notre Vente d'un Jour de tout notre Stock de Chemises pour **69c**

Demain, Jeudi, 28 Juillet, seulement

Pareille offre d'un jour ne se présente qu'une fois dans une saison, chez nous. Rappelez-vous que ce n'est pas une vente pour nous débarrasser de notre vieux stock. Nous avons ce qu'il y a de plus beau, de plus frais et de plus nouveau dans le commerce. Les prix ordinaires du gros : $9.00, $10.50 et $12.00 sont ramenés au détail à $1.00, $1.25 et $1.50 chacune. Jamais chez nous, il ne s'est trouvé un aussi beau stock, et si nous n'avions pas confiance en sa supériorité, nous ne considérerions pas les prix ci-dessus mentionnés comme une si grande occasion. Les clients qui viendront avec l'intention d'en acheter une seront tentés d'en prendre au moins 3, peut-être 6. A la vente d'un jour qui a précédé celle-ci, nous en avons vendu 70 douzaines, soit 840 chemises, et nous nous attendons bien à battre le record demain, avec un aussi grand assortiment de toutes les grandeurs de 14 à 18, ce qui nous dispense d'avertir les clients de se presser, lesquels pourront venir quand ils le voudront, entre 8 heures du matin et 9 heures du soir. Vous avez autant de choix qu'il y a de beaux modèles dans tout le lot. Venez constater la véracité de nos annonces. Il est peut-être un peu tôt pour faire une pareille offre, mais ceci ne peut tourner qu'à l'avantage de nos clients, attendu qu'ils ont toute la saison des vacances pour porter ces chemises de négligé à devant mou, et, pour les affaires, des chemises à devant raide et repassé, ouvertes en avant et en arrière, manchettes à part pour aller avec la chemise.

Ce sont toutes les meilleures marques U. G. et R. et la fameuse marque Salem à présent si en vogue, de forme parfaite et de bonnes dimensions en largeur et en longueur.

VOUS DEVRIEZ VENIR LES VOIR

N'oubliez pas que c'est pour Demain Seulement

allan Angle rues Craig et Bleury et 2299 Ste Catherine, Montréal.

Très content des Occasions

Venez voir vous Achèterez

Ayez cet air de Satisfaction

Nerveux? Facillement découragé ? La vie vous paraît sombre ? Vous ne pouvez dormir ? Agité et épuisé ?

"Epuisement nerveux" dit votre médecin. Demandez-lui de vous dire out ce qu'il sait de la Salsepareille d'Ayer. Vendue depuis 60 ans.

J. C. AyerCo., Lowell, Mass.

CARTES

Cartes murales de la Puissances du Canada, des Etats-Unis d'Amérique, des Provinces de Québec et d'Ontario, des Provinces Maritimes, etc., etc.
Cartes régionales de Montréal et de Québec, Cartes portatives de Rand, McNally, pour les voyageurs.
Carte de bicyclistes pour l'île de Montréal, aussi convenable pour le conducteur d'automobile.

Quelques occasions spéciales en cartes géographiques de revente.

MORTON, PHILLIPS & CO.,
Papetiers, Fabricants de livres blancs et Imprimeurs
1755 et 1757 rue Notre-Dame, Montréal
18—Ms—a

CACAO ET CHOCOLAT "TROPON"

Le grand remède-aliment contre la consomption et l'indigestion.

Manufacturé seulement par

The Cowan Co., Ltd, Toronto.

A qui il faut adresser toutes commandes
Mnk

"AU GRAND MAGASIN DE MEUBLES ET TAPIS"

Voyez et considérez tous les avantages en faisant vos achats par notre GRANDE VENTE D'ETE.

NOUS OFFRONS DES AVANTAGES QUE JAMAIS AUCUN MARCHAND N'A PU DONNER A SES CLIENTS

AMEUBLEMENTS

TAPIS ET DRAPERIES

De toute description. Dernières nouveautés sur le marché. Escompte libéral sur tout achat fait maintenant.

N. S. Valiquette

EST 1547-1553 Rue Ste-Catherine OUEST 2446

LES AUVENTS

LES TENTES de tous genres, les ***DRAPEAUX*** de toutes nations.
LES TARPAULINS ou couvertures imperméables.
LES COUVERTES huilées pour chevaux.
LES 'SMOCKS' ou pardessus ou ***Overalls*** huilés pour hommes.

CONFECTIONNES PAR LA

CIE D'AUVENTS DES MARCHANDS

SONT LE COMBLE DE LA PERFECTION

Prompt service et bas prix.

1477 Rue NOTRE-DAME. Tél. Bell Main 3330

COOK'S FRIEND n'est pas le résultat d'une simple découverte, mais le résultat de longues études pour produire une bonne poudre à pâte de digestion facile. En vente chez tous les épiciers.

LE SOIN DES ARBRES

La station de la place d'Youville et l'île Ste Hélène.

La commission des parcs et traverses s'est réunie, hier après-midi, pour expédier les affaires de routine.

On a pris connaissance d'une lettre du chef Benoit, attirant l'attention du comité sur le fait que l'espace manque en face de la station nouvelle du carré d'Youville. Il a été en conséquence résolu de prendre quelques pieds de terrain sur le carré, pour répondre aux besoins des pompiers.

Lecture a été faite d'une lettre des syndics du cimetière Mont-Royal disant que la clôture qui sépare le parc du cimetière est en très mauvais ordre.

Le surintendant Henderson a été chargé de faire un rapport à ce sujet.

On a déposé sur la table une lettre de M. J. Rawson, faisant remarquer que l'on ne s'occupait guère des arbres dans les rues. M. Pinoteau a répondu qu'il n'avait pas assez de fonds à sa disposition pour pouvoir émonder les arbres. Il n'a que deux hommes pour cela et ce n'est pas suffisant.

Avant l'ajournement, l'échevin Lavallée a amené sur le tapis la question de l'école militaire, pour avoir le contrôle de l'île Ste Hélène, mais il n'y a rien de réglé, encore, avec le gouvernement, à ce sujet.

Il a aussi été question des étangs du parc Lafontaine et M. Pinoteau a donné pour explication que si l'eau en a été retirée, c'est pour permettre de faire les améliorations projetées.

CHUTE DES CHAUDIERES ET "FAIRYLAND"

Lots à vendre près des belles Chutes des Chaudières et la gorge "Fairyland", de la rivière des Chaudières, à Quebec-Sud, en dedans d'un demi-mille du Pont de Québec, grandeur, 40 x 125 pieds.

Trente dollars comptant et paiements annuels de $10 seulement. Venez ou écrivez à la Quebec Improvement Co., Limited, 81 rue St Pierre, Québec, ou G. W. Badgley, agent, 124 rue St Pierre, Montréal. 16—12

A COUP DE REVOLVER

Un individu tue son beau-père en présence de sa famille.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Ogdensburg, N. Y., 27 — Une horrible tragédie s'est déroulée, hier soir, au village d'Amber, situé à quelques milles d'ici.

Fred Mason a tué son beau-père d'un coup de revolver, en présence de sa femme et de ses quatre belles-soeurs. Il s'est ensuite enfui dans le bois, et à minuit, la police était encore à sa recherche. On ne sait s'il s'est suicidé ou s'il se cache dans les bois. Mason a apparemment commis son crime de propos délibéré, et on ne peut s'expliquer le motif de son crime.

La victime, David Wilson, était un fermier à l'aise ; il était âgé de 57 ans. Il était à sa grange, quand Mason arriva en voiture. Arrivé près de la grange, le meurtrier sauta à bas de sa voiture ; mais Wilson n'en fit aucun cas, et il passa devant lui pour retourner à la maison. Il n'y a pas d'apparence que les deux hommes se soient parlés. Comme le vieillard gravissait les quelques marches conduisant à la maison, le meurtrier sauta sur lui d'en arrière, lui passa le bras gauche autour du cou, et tirant un revolver, lui tira cinq coups à bout portant. Wilson fut foudroyé et ses filles, témoins du drame, s'évanouirent. Le meurtrier a profité de l'émoi qui suivit cette scène pour prendre les bois, où on n'a pu encore retrouver ses traces.

PERSONNEL

—M. V. A. Maret, marchand-tailleur de Lowell, Mass., a passé près de trois semaines de vacances à Montréal, visitant ses parents et ses nombreux amis. Il est parti pour Lowell, hier soir, enchanté de sa promenade.

—Mme Pierre Cusson, de la rue Panet, est en promenade à Saint-Jacques l'Achigan, dans la famille de M. Damase Léonie.

Les Maux de Tête

ne sont pas toujours dus aux yeux. L'estomac délabré—la constipation, la biliosité—sont la cause des neuf dixièmes des maux de tête.

Le SEL ABBEY guérit les maux de tête en guérissant la CAUSE. Il soulage instantanément les maux d'estomac et d'intestins, conserve tout l'appareil digestif net et sain.

C'est un sel granulaire — et non pas un liquide alcoolique.

Chez tous les Droguistes—en bouteilles de 25c et 60c.

Sels Effervescents d'Abbey

(88) w

TEMPERATURE

Vents modérés de l'ouest, un peu plus frais.

Montréal, 27 Juillet 1904.

Température. — Bulletin d'après le thermomètre de la "Optical and Engineers Supply Co," 1628 rue Notre-Dame. R. de Mesle, gérant.

Aujourd'hui, maximum	80
Même date, l'an dernier	68
Aujourd'hui, minimum	60
Même date, l'an dernier	45

Baromètre — 8 a.m., 30.19 ; 11 a.m., 30.15 ; 1 p.m., 30.16.

PRECIS DES NOUVELLES DU JOUR

—Température idéale.

—On annonce la mort de l'échevin Damase Brissette, de Longueuil.

—Un incendie désastreux détruit la fonderie des Swift, à Chicago.

—Le président Roosevelt est choisi candidat à la présidence des Etats-Unis par les Républicains.

—Le département de la guerre à Saint-Pétersbourg vient d'être officiellement notifié de l'évacuation de Ta-Tché-Kiao et de Niou-Tchouang par les Russes.

Cette retraite a été préparée de longue main et s'est opérée dans l'ordre le plus parfait sur Hai-Cheng.

—Les Russes ont brûlé Niou-Tchouang avant de se retirer. L'engagement aux environs de Ta-Tché-Kiao leur a coûté 2,000 hommes et 3,000 aux Japonais.

—D'après les experts, les Russes n'avaient que 20,000 hommes à opposer à 150,000 Japonais, et on ne s'explique pas qu'ils n'aient pu leur couper la retraite.

—Il n'y a plus d'espoir d'un règlement immédiat de la grève des bouchers, à Chicago. Les grévistes remplacés par des étrangers.

—Les crédits des départements de la marine et des travaux publics occupent l'attention de la Chambre. On annonce que la prorogation aura lieu jeudi ou vendredi de la semaine prochaine.

—Huit des trente-deux immigrants syriens qui se sont échappés du "Lake Simcoe" sont capturés à la Longue-Pointe. Une étrange histoire de séquestration.

—Le juge Winchester a terminé son enquête, hier après-midi, au sujet de l'immigration italienne. Son rapport sera envoyé au gouvernement aussitôt que possible.

—L'ex-commandant de la milice canadienne est l'objet de manifestations à Ottawa et à Montréal, à l'occasion de son départ.

DANS LE MONDE OURIER

—Chez les lambrisseurs de navires.

—Grève dans une briqueterie.

—Une grève à New-York amenée par une mésintelligence entre deux associations ouvrières.

—A Chicago, les grévistes augmentent et les "scabs" arrivent.

—Solidarité chez les grévistes de Fall River.

SPORT

—Grandes courses au trot hier au Parc Delorimier.

14 chevaux se disputent la victoire dans la classe de 2.25 et 10 dans celle de 2.22.

—Le club Montréal est écrasé par Jersey City.

DANS LES CENTRES CANADIENS DES ETATS-UNIS

Les dernières nouvelles de la grève de Fall River indiquent que bon nombre d'ouvriers pourront difficilement supporter la privation de leurs gages.

—La politique anti-républicaine, dans la Nouvelle Angleterre, s'empare de la question ouvrière, et cherche à attribuer la responsabilité des difficultés présentes au président Roosevelt et à la protection.

—Mgr Stang accorde aux Canadiens de North Attleboro, Mass., une paroisse séparée.

LA TELEGRAPHIE SANS FIL A JOLIETTE

C'EST DEMAIN QU'AURA LIEU L'ERECTION DU GRAND MAT.

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Joliette, 27 — Les travaux d'installation des appareils de télégraphie sans fil à Joliette se continuent aujourd'hui aussi activement que possible, sur le vaste terrain du collège. Tous les poteaux qui devaient entourer le mât principal sont en place, munis, à ras de terre, de gros anneaux de fer. L'on est actuellement à disposer et mettre en place tous les câbles qui serviront à dresser le grand mât. Ces câbles sont habilement et solidement liés aux nombreux anneaux de fer qui sont fixés au grand mât, à diverses hauteurs.

Ce travail, qui est un peu long, va probablement s'exécuter dans le cours de la journée et l'on s'attend à ce que tout soit prêt pour demain, alors qu'aura lieu le travail le plus difficile peut-être, et dans tous les cas le plus inquiétant de l'érection du mât principal, mesurant 200 pieds et deux pouces.

Une forte équipe d'hommes sera ajoutée demain à celle qui travaille actuellement, pour cette dernière opération. C'est cette partie de l'installation qui excite le plus la curiosité de la foule, et il n'y a pas de doute qu'il y aura là demain un grand nombre de spectateurs. Les travaux sont toujours suivis avec intérêt par beaucoup de personnes. Les divers appareils électriques sont aussi arrivés, mais l'installation n'en est pas encore commencée.

Il est très probable qu'un drapeau sera placé à la tête du grand mât. Il ne semble pas y avoir d'objection à cela, mais il devra être hissé assez haut pour ne pas se trouver sur le passage des courants électriques, sans quoi il sera infailliblement brûlé", a fait remarquer M. Hughes.

A LA POINTE-AUX-TREMBLES

Bénédiction d'une grotte de Lourdes

C'est demain, jeudi, qu'aura lieu, à la Chapelle de la Réparation à la Pointe-aux-Trembles, la cérémonie de bénédiction solennelle de la nouvelle et monumentale grotte de Lourdes. La cérémonie devait avoir lieu mardi, mais le mauvais temps l'avant empêchée, elle est remise à demain. Il y aura grand'messe à 9h., adoration avec exposition du Saint-Sacrement à 11h., chemin de croix à 2h. 30 et bénédiction solennelle de la grotte à 3h, suivie de la procession dans le bocage.

Prix des billets, aller et retour, 25 cents.

NOUVELLES D'OTTAWA

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 27 — La veuve de G. I. Barthe, ancien député de Richelieu, est décédée ici, chez son fils, le commandant Barthe, de la Garde Champlain, à l'âge de 68 ans.

—La Chambre a passé la séance de ce matin à discuter le bill des élections de M. Fitzpatrick, concernant la date des élections à Gaspé, Chicoutimi, Algoma et Yale et Cariboo. Le bill a été adopté.

—La Dominion Rifle Association a élu les officiers en charge du tir annuel qui s'ouvrira à Rockliffe, le 29 août. L'officier exécutif en chef est le lieutenant-colonel Macdonald, du 48e Ecossais de Toronto.

L'arbitre du G. T. R. est M. Sharpy, avocat, de Toronto, et celui des télégraphistes est M. Harry Hall, de Toronto.

Le troisième arbitre sera probablement le juge Sedgewick.

ELLE MONTRE LES DENTS

Le gouvernement anglais envoie à sir Chs Hardinge l'ordre de protester.

REPARATION

M. Balfour et ses collègues sont bien décidés à exiger la plus grande réparation.

DERNIERES NOUVELLES

ELLE MONTRE LES GROSSES DENTS

Londres, 27. — Le gouvernement anglais envoie à Sir Chs. Hardinge, ambassadeur à St-Petersbourg, l'ordre de protester énergiquement contre la destruction du "Knight Commander", par la flotte de Vladivostock. Jusqu'à ce que la note officielle soit présentée à la Russie, on gardera le plus grand secret sur son contenu ; mais on sait toutefois que M. Balfour et ses collègues ont décidé d'exiger la plus entière réparation, sinon des mesures énergiques seront prises pour appuyer l'action diplomatique de la Grande-Bretagne.

La note anglaise, telle que la soumettra Sir Charles Hardinge, ne spécifiera pas le montant de l'indemnité à réclamer, mais elle demandera à la Russie d'en reconnaître le principe, exigeant de plus le salut au drapeau anglais et une entière protection aux navires des pays neutres.

L'attitude du gouvernement britannique est le résultat des rapports reçus de Sir Claude MacDonald, ministre anglais à Tokio, et d'une étude approfondie de la loi internationale par des autorités légales.

Sir Claude MacDonald affirme que le "Knight Commander" ne portait pas de contrebande de guerre, et que les Russes ne sont en aucune façon justifiables de l'avoir coulé.

On admet que ce dernier incident jette dans l'ombre et dépasse ceux des captures opérées dans la mer Rouge. Ces derniers ont été pratiquement réglés, mais on a négligé alors de déterminer une fois pour toutes les droits des navires marchands neutres.

IL N'EST PAS ENCORE LIBRE

Alger, 27 — Le "Malacca" vient d'arriver ici, conduit par un équipage russe.

MAITRES DU TERRAIN

Tokio, 27 — L'armée du général Oku, combinée avec les forces de Takushan, a attaqué Ta-Tché-Kiao, dimanche soir, et lundi, elle s'emparait de toutes les positions topographiques importantes.

Les Russes commandaient 5 divisions. Pertes inconnues.

NAVIRES RELACHES

Suez, 27 — Le "Formosa," capturé par le croiseur auxiliaire "Solensk," a été remis en liberté, de même que le steamer allemand "Holsatia," de la ligne Hambourg-Américaine.

PLUS SAGE QUE LA PRESSE ANGLAISE

St Pétersbourg, 27 — La presse russe garde un silence significatif sur la lutte qui se fait actuellement entre les cabinets anglais, russe et allemand. C'est là évidemment le résultat d'ordres donnés par les autorités, qui ne veulent pas voir les journaux de la Russie suivre l'exemple de la presse anglaise en soulevant les passions de la foule.

L'ATTITUDE DE LA TURQUIE

Constantinople, 27 — La Turquie croit qu'il n'y a maintenant aucune raison de refuser le passage des Dardanelles aux navires de la flotte auxiliaire, vu que la Russie a déclaré que ces navires ne compteront plus dans les opérations de guerre.

Le croiseur anglais "Lancaster" est toujours au large de l'entrée des Dardanelles.

LA SITUATION A PORT-ARTHUR

Liao-Yang, 27 Un correspondant russe, de la Presse Associée, revenu d'un séjour de 2 mois à Port-Arthur, donne d'intéressants détails sur la situation dans cette forteresse, qu'il a quittée de 14 juillet. Il assure que les opérations des Japonais, jusque-là, étaient pu le croire. Plusieurs succès russes sont confirmés, mais la fameuse rumeur d'une perte de 30,000 pour les Japonais se trouve pour ainsi dire formellement démentie, car le correspondant n'en dit pas un mot.

"Lorsque je partis, raconte-t-il, les Russes avaient repris, à l'assaut, plusieurs positions importantes d'où ils avaient été chassés. Les hauteurs de Huinsin, que les Japonais défendirent en désespérés, restèrent seules entre leurs mains. Mais je suis convaincu que nos soldats ont dû reprendre ce point depuis. Le matin même de mon départ, le 14, six de nos gros Howitzers bombardaient avec grand succès les travaux que les Japonais avaient établis, et causaient de grands désordres chez ces derniers. En somme, dans les engagements du 2, du 4 et du 5 juillet, les Russes ont regagné sur terre ce qu'ils avaient perdu par la bataille de Kin-Chou, en face de la forteresse.

"Le corps principal des assiégeants est à environ 20 milles du périmètre de la place, sur la droite russe; mais sur la gauche, l'ennemis s'est approché jusqu'à une distance de 12 milles, à la station d'Inchentse.

Environ 50,000 Japonais opèrent en face de Port-Arthur. Les escarmouches se succèdent sans relâche. L'armée japonaise avance lentement, par des travaux de génie militaire exécutés avec un soin et prudence.

Souvent, le matin, les Russes découvrent que l'ennemi a ouvert de nouvelles tranchées durant la nuit, mais ils l'empêchent de continuer ses travaux de jour, en le bombardant sur tous les points.

New-York, 27 — Le "Sun" publie la dépêche suivante, datée de Londres :

"On mande de Suez, au "Daily Mail" qu'on apprend de source digne de considération l'arrivée de navires de guerre japonais dans la mer Rouge. L'authenticité de cette nouvelle ne peut être toutefois garantie.

Le steamer français "Chodoc", arrivé à Suez de Saïgon, rapporte que mardi, il a rencontré dans la mer Rouge, trois cuirassés et deux torpilleurs, dont il n'a pu reconnaître la nationalité. De plus, le capitaine du croiseur auxiliaire russe "Smolensk", en causant avec le capitaine du steamer capturé "Formose", a donné à entendre qu'il était au courant de l'apparition d'une flotte japonaise dans la mer Rouge."

Dans une dépêche de Berlin, le "Sun" annonce que les Krupp ont reçu de la Russie d'importantes commandes de matériel de guerre.

Dit le "World", dans une dépêche de Londres :

"Le corps principal des assiégeants est à environ 20 milles du périmètre de la place, sur la droite russe; mais sur la gauche, l'ennemis s'est approché jusqu'à une distance de 12 milles, à la station d'Inchentse.

Environ 50,000 Japonais opèrent en face de Port-Arthur. Les escarmouches se succèdent sans relâche. L'armée japonaise avance lentement, par des travaux de génie militaire exécutés avec un soin et prudence.

Souvent, le matin, les Russes découvrent que l'ennemi a ouvert de nouvelles tranchées durant la nuit, mais ils l'empêchent de continuer ses travaux de jour, en le bombardant sur tous les points.

New-York, 27 — Le "Sun" publie la dépêche suivante, datée de Londres :

"On mande de Suez, au "Daily Mail" qu'on apprend de source digne de considération l'arrivée de navires de guerre japonais dans la mer Rouge. L'authenticité de cette nouvelle ne peut être toutefois garantie.

Le steamer français "Chodoc", arrivé à Suez de Saïgon, rapporte que mardi, il a rencontré dans la mer Rouge, trois cuirassés et deux torpilleurs, dont il n'a pu reconnaître la nationalité. De plus, le capitaine du croiseur auxiliaire russe "Smolensk", en causant avec le capitaine du steamer capturé "Formose", a donné à entendre qu'il était au courant de l'apparition d'une flotte japonaise dans la mer Rouge."

Dans une dépêche de Berlin, le "Sun" annonce que les Krupp ont reçu de la Russie d'importantes commandes de matériel de guerre.

Dit le "World", dans une dépêche de Londres :

"Le correspondant du "Daily Mail" à St Pétersbourg, annonce que durant la semaine, 72 trains spéciaux chargés de matériel de guerre ont quitté la gare Nicolas pour l'Extrême-Orient. Il y avait entre autres 12 torpilleurs destinés à Vladivostock. En outre des wagons ordinaires, il se trouvait un grand nombre de chars spéciaux dont personne n'était admis à voir le contenu, et qu'on croit renfermer toutes les pièces de bateaux sous-marins. On dit que plus de 40 torpilleurs seront expédiés à Vladivostock.

Du "Herald", dans une dépêche de Berlin : "Depuis 24 heures, il y a eu un changement considérable dans le sentiment allemand. Dès que St Pétersbourg eût donné à l'Allemagne satisfaction au sujet de la saisie de certains navires, le "Prinz Heinrich" et le "Scandia", le cabinet a abandonné toute idée de soutenir l'Angleterre dans ses prétentions, et les questions en litige ne semblent plus l'intéresser du tout.

LA SITUATION S'AGGRAVE

Londres 27.—Le premier ministre Balfour a confirmé aujourd'hui, aux Communes, la nouvelle que l'Angleterre regarde la destruction du "Knight Commander" comme une violation du droit international. "Je regrette de déclarer, a-t-il dit, que les informations officielles reçues ce matin confirment la rumeur au sujet de ce très regrettable incident. Il n'est pas question de pertes de vies, mais je crains qu'il soit sérieusement question de violation du droit international."

UN CAPITAINE BIEN ETONNE

Alger, 27.—Après une entrevue entre les consuls anglais et russes et le capitaine russe Schwartz à bord du "Malacca", aujourd'hui, on a annoncé que ce navire serait relâché, sous pavillon anglais, à 6 heures ce soir.

Le capitaine Schwartz a été fort surpris, à son arrivée d'entendre le consul de Russie lui ordonner de rendre le navire à ses anciens propriétaires, car il s'apprêtait déjà à conduire sa prise à Liban, sur la Baltique.

Les autorités navales françaises ont donné l'oospitalité à l'équipage russe.

On dit que durant le voyage du "Malacca" dans la Méditerranée, deux cuirassés anglais l'ont suivi durant quelque temps, puis sont disparus.

L'ancien équipage anglais du navire, actuellement à Marseille, va retourner à bord et continuer sa course interrompue.

LA RUMEUR ETAIT FONDEE

Saint-Pétersbourg, 27.—La nouvelle de l'occupation de Ta Tche Kiao par les Japonais est confirmée. Une division japonaise s'est portée sur Hai Cheng.

LOURDES PERTES

Tokio, 27.—Les pertes japonaises, devant Ta Tche Kiao, ont été de 800.

LA DEFENSE DE L'EMPIRE

Londres, 27.—Une longue séance du comité de défense de l'Empire a eu lieu aujourd'hui, sous la présidence du premier minstre Balfour. Le procureur-général, sir Robert Finlay était présent.

Il n'assiste pas d'ordinaire à ces réunions, mais on dit qu'on devait discuter des questions pendantes entre la Russie et la Grande-Bretagne, et sir Robert était appelé comme autorité en droit international.

DEPECHES DU JOUR

LA FOUDRE MEURTRIERE

Hazelton, Pa., 27 — Cinq personnes ont été tuées, près d'ici, tard hier soir, au cours d'un violent orage électrique.

A Oneida, trois mineurs étrangers et un jeune garçon ont été tués instantanément de la même façon, alors qu'ils étaient assis autour d'une table. Tous quatre furent terriblement brûlés et leurs vêtements leur furent arrachés du corps.

A Quakake Valley, la foudre a frappé la maison de Moley Hinkle, tuant la femme de celui-ci, et blessant sa fille.

LES BANDITS DE BEARMOUTH

Spokane, Wash., 27 — Geo. F. Hammond, l'un des bandits qui ont fait sauter à la dynamite un convoi du Northern Pacific, près de Bearmouth, dans la nuit du 16 juin, a fait une confession complète.

Hammond sera envoyé au Montana pour son procès. Il dit que sur le convoi, lui et ses complices se sont emparés de $3,500 en argent et de 400 petits diamants. Il a eu pour sa part $1,500 et toutes les pierres précieuses.

Le misérable a conduit les officiers de police aux endroits où il avait caché le fruit de son crime.

TOUJOURS LA JALOUSIE

Pueblo, 27 — John Anderson, dans un accès de jalousie, s'est donné la mort, après avoir tiré un coup de revolver sur celle qu'il aimait, Mme J. J. Affley. Cette dernière a été mortellement blessée.

UNE VERITABLE RELIQUE

Sault Sainte-Marie, Mich., 27 — Antonio Paquette, un Indien Ojibway, qui, autrefois, avant l'établissement des chemins de fer, conduisait avec des attelages de chiens, les malles, du Sault à la rivière Saginaw, vient de mourir à l'âge de 85 ans.

MORT AUX MONOPOLES

Vienne, 27.—Avec l'aide des lignes Hamburg-Américain et North German Lloyd, la ligne Austro-Américaine a décidé hier, à Trieste, de porter à 4,000,000 de livres son capital d'un million, dans le but d'ajouter 13 nouveaux navires à sa flotte actuelle, et d'établir un service bi-mensuel entre New-York et Trieste. Cette mesure est regardé comme le premier coup décisif porté au monopole du trafic des émigrants hongrois avec les Etats-Unis que gardait jusqu'ici la ligne Cunard.

La compagnie sera désormais connue sous le nom de "United Austrian Navigation Company", et travaillera de concert avec la North German Lloyd et le Hamburg-American. Ces deux dernières ont accepté pour £1,250,000 de nouvelles actions.

On espère que la "Austrian Navigation Company" aura le support du gouvernement autrichien.

TOUT EST BIEN QUI FINIT BIEN

Vienne, 27. — D'après les nouvelles de Constantinople, le conseil des ministres a considéré les demandes des Etats-Unis au sujet des institutions éducationnelles américaines en Turquie, et la question de la conversion en ambassade de la légation turque à Washington, et de la légation des Etats-Unis à Constantinople.

On dit que tout a été réglé à la satisfaction générale et que le sultan recevra la semaine prochaine M. Leishmann, le ministre américain.

UN SYRIEN ARRETE

Accusé d'avoir extorqué de l'argent à ses compatriotes malheureux.

L'assistant grand connétable Lambert a arrêté un Syrien du nom de Andy Boulad, ce matin sous accusation d'avoir extorqué $50, d'un compatriote qui avait été mis en quarantaine à bord du "Lac Simcoe" et qui avait fui avec les autres lors de l'émanation d'un habeas corpus.

Boulad avait menacé le fuyard de le livrer aux autorités s'il ne le payait. La scène s'est passée rue Lagauchetière où deux Syriens ont été trouvés hier après-midi par les officiers du Lac "Simcoe". Boulad a comparu à 2.30 heures cet après-midi et a fourni cautionnement. Il nie l'accusation.

—M. Eugène Viau et sa famille passent l'été à Longueuil dans l'ancienne résidence du capitaine Brossard.

IMMIGRANTS CONTAGIEUX

Les Syriens détenus à bord du "Lake Simcoe" souffraient tous du trachôme.

L'HABEAS CORPUS

Les Officiers du Département de l'Intérieur se sont conformés à la loi.

DES ORDRES SPECIAUX

Les procédures relativement au bref d'habeas corpus émis en faveur des 34 immigrants Syriens détenus à bord du "Lake Simcoe", et qui se sont évadés depuis, ont été continuées ce matin, en Cour de Pratique, devant Son Honneur le juge Archibald.

A l'ouverture de la séance, Mtre Holden, qui représente la compagnie de navigation, a annoncé au tribunal qu'avec l'aide du département d'Immigration et de la Sûreté de Montréal, on a réussi à retrouver 8 des fugitifs à la Longue-Pointe, hier.

Ces derniers sont présents en Cour. Il y a une femme et sept jeunes gens, tous plus ou moins affectés du trachôme.

Mtre Pagnuelo, qui représente le demandeur Elias Tanous, explique au tribunal que son client a fait son possible pour aider les autorités à retrouver les fugitifs. Il nie énergiquement la rumeur à l'effet qu'on aurait extorqué de l'argent aux immigrants. On a fait souscrire une certaine somme à ceux qui avaient de l'argent, afin de payer les dépenses du procès et de leur pension. On a réuni ainsi une somme de $140 ; mais il n'y a pas eu de contrainte.

L'hon. juge Archibald déclare qu'il n'a rien à voir à cela. Il ordonne de procéder avec la cause quant à ceux qui sont présents.

Quant à ceux qui sont encore fugitifs, il ne peut en être question. Mtre Pagnuelo s'oppose à cette procédure, mais sans succès.

Mtre Holden corrige les déclarations de son confrère, en disant que c'est grâce à l'initiative de la compagnie et au prix de nombreuses difficultés que les fugitifs ont été capturés.

Mtre J. C. Walsh, qui représente le département d'Immigration, lit les amendements faits à la loi d'immigration en 1902, qui donne pouvoir aux officiers du département d'appréhender de détenir ou de déporter, au meilleur de leur jugement, les immigrants qui ne leur paraissent pas désirables, ou qui sont atteints de maladies contagieuses ou incurables. Il produit une proclamation parue dans la Gazette Officielle, à cet effet. C'est en se basant sur les dispositions de la loi telle qu'amendée, que les officiers d'immigration ont ordonné la détention et la déportation des immigrants Syriens.

Le Dr Peter H. Bryce, inspecteur médical en chef du département de l'Intérieur, est appelé dans la boîte. Il explique la nature de ses devoirs, qui consiste à faire observer la loi concernant l'immigration. Il a été nommé par un ordre en Conseil, et il agit en vertu du ministre de l'Intérieur.

Il a ordonné la détention des immigrants en question, sur le rapport écrit de son assistant, le Dr Pagé, qui les a examinés à Québec, et qui a constaté qu'ils étaient atteints du trachôme. En ces derniers temps, le ministre a reçu de nombreuses plaintes que les compagnies de navigation n'étaient pas assez scrupuleuses sur ce sujet, et il lui avait donné des ordres spéciaux de bien examiner les immigrants amenés par le "Lake Simcoe". C'est pour obéir à ces ordres qu'il a ordonné de détenir à bord tous ceux qui étaient atteints du trachôme.

Des 8 immigrants actuellement en Cour, un est incurable, et les autres peuvent être guéris avec un traitement variant de un à 2 mois.

Mtre Pagnuelo pose une question au témoin tendant à insinuer que c'est à la suggestion d'une compagnie rivale, qu'il a agi en cette circonstance ; mais l'hon. juge Archibald ne permet pas la question, déclarant qu'il s'agit simplement de savoir si ces gens là avaient oui ou non le drort de débarquer ici.

A la demande du tribunal, le Dr Bryce explique en quoi consiste la trachôme, qui est une maladie contagieuse, qui se communique facilement, et qui à l'état chronique produit une cécité partielle.

Le Dr Stewart, inspecteur du département d'Immigration à Montréal, est ensuite entendu. Il a examiné les immigrants en question. Il déclare qu'ils souffrent tous plus ou moins du trachôme. Il est difficile de dire à première vue la longueur du traitement qu'il faudrait leur faire suivre pour les guérir.

Le tribunal consent à laisser entendre des experts pour établir la condition actuelle des immigrants, et la cause est ajournée à cet après-midi.

LE JUGEMENT DE SALOMON

Une scène qui en fournit une application sur les bords du canal, hier.

Hier après-midi, le capitaine d'une barge du pied de la rue des Seigneurs, se paya une promenade sur la rue Notre-Dame. Chemin faisant, il se souvint qu'il avait besoin d'un marteau et en acheta un qu'il paya 75 cents.

En traversant le canal, il eut la malchance d'échapper dans l'eau son beau marteau tout neuf. Le capitaine alla trouver des jeunes garçons qui s'amusaient tout près, et offrit 25 cents à celui d'entre eux qui voundrait plonger pour repêcher l'objet perdu.

Un tout jeune garçon se présenta crânement. Il enleva sa chemise et piqua une tête.

Quelques secondes après, il revenait avec le marteau.

Or, c'est ici que l'histoire se complique. Le capitaine ne voulait pas donner l'argent avant de tenir dans sa propre main, le marteau en question, et, d'un autre côté, le jeune garçon ne voulait pas lâcher le marteau avant de toucher l'argent.

On plaida, on se chamailla même de part et d'autre, mais comme on ne finissait pas par s'entendre, le jeune garçon, d'un geste magnifique lança de nouveau le marteau au fond du canal, et tourna les talons.

Le capitaine s'en alla aussi, mais l'air penaud et pas content.

L'IVROGNERIE

La cause des séparations dans les ménages.

Le juge Sicotte a sévèrement tancé les maris qui refusent ou qui négligent de pourvoir aux besoins de leur famille. C'est l'ivrognerie qui est la cause de cette négligence et il est temps de faire cesser de tels abus. On est trop clément d'ordinaire avec ces gens-là, et les leçons quotidiennes qu'ils reçoivent ne semblent faire aucune impression sur leur cœur corrompu. Un mari qui en était à sa troisième comparution et qui avait déjà fait de la prison, a été libéré à condition qu'il quittera la ville d'ici à 24 heures. La femme craint l'accusé et demande qu'une autre personne accompagne ce dernier à la maison lorsqu'il viendra réclamer ses biens-meubles, etc.

* * *

La cause de Jacob Schwartz, accusé de vagabondage, est remise à lundi prochain. Schwartz a été admis à caution après avoir été arrêté en vertu d'un bench warrant du juge Sicotte.

LES PEINTRES DECORATEURS EN CONVENTION

Ce matin, à l'hôtel Windsor, s'est ouverte la convention de l'Association Canadienne des peintres et artistes décorateurs. De nombreux délégués au Dominion étaient présents.

A neuf heures, dans la salle Windsor, s'ouvrait la première séance. M. L. Z. Mathieu, président de l'association montréalaise des peintres, souhaita la bienvenue aux délégués. Suivit ensuite Son Honneur le maire Laporte, qui vint au nom de la ville, saluer les visiteurs

M. L. Z. Mathieu, président de l'Association des peintres.

et leur assurer qu'ils recevraient ici la plus cordiale réception.

Après le discours du président qui suivit, M. Stewart N. Hughes donna une conférence sur "les avantages de l'union entre les membres de l'association des peintres qui ne devraient pas se jalouser les uns les autres, ce qui nuit à leurs intérêts. Le but de l'association est surtout de contrebalancer les exigences des unions sur le capital.

M. Wall, de Cambridge, endosse les remarques de M. Hughes.

M. Dewar parla ensuite au point de vue commercial de l'union.

A midi, la séance se terminait. Cet après-midi, les délégués seront les hôtes de MM. Sherwin, Williams et Cie, Colin, McArthur et Cie.

LA SICILY SE FACHE

Cette compagnie de pavage prend des actions contre la Ville au montant de $28,000. Causes : contrats non respectés, bouleversement des rues, etc.

La Sicily Asphalt Coy, par l'entremise de son avocat M. P. G. Martineau, vient d'intenter à la Ville trois actions pour un montant total de $28,000.

La première pour $10,000, à cause des bouleversements faits par la Ville, dans la rue Ontario au commencement de juin. La Sicily a réclamé le droit exclusif qu'elle avait de faire elle-même ces travaux, et la Ville a répandu qu'elle les avait entrepris au refus de la Cie Sicily de s'exécuter. La Sicily dit à son tour que tout cela est faux, qu'il y a au département des chemins toute une correspondance prouvant le contraire, c'est-à-dire son intention de faire l'ouvrage, et réclame $10,000 de dommages parce qu'il y a eu en plus diffamation de la part de la Ville, dont l'échevin Larivière aura à se rétracter.

La deuxième action est de $12,000. La Ville a actuellement en main une somme d'environ $6,000 pour garantir l'entretien du pavage dans les rues St Laurent, Ontario, Saint-Paul et Saint-Jacques, entre autres. La Sicily réclame ce percentage retenu sur le prix originaire du contrat, parce que les rues Ontario et Saint-Laurent sont bouleversées par les travaux que la Ville laisse faire à la Cie des Tramways ou fait elle-même.

Dans la rue Saint-Paul, parce que la Ville a autorisé deux autres compagnies à faire des travaux de réparation, ce qui fait qu'il est impossible maintenant de distinguer le pavage de la Sicily d'avec celui des autres compagnies.

Dans la rue Saint-Jacques, parce que la Ville s'est emparée de cette rue, pour y réparer la coupe de l'égout. D'où, deuxième action, de ce chef multiple, au montant de $12,000.

Enfin, la Sicily réclame aussi un montant de $6,000 dû par la Ville, pour travaux faits et non payés.

MORT DE L'ECHEVIN BRISSETTE DE LONGUEUIL

M. Damase Brissette, commerçant, et échevin de Longueuil, et l'un des principaux citoyens de cette municipalité,

Feu M. l'échevin Brissette, de Longueuil

est décédé cet après-midi, à son domicile, à l'âge de 49 ans. M. Brissette était malade depuis quelque temps. Le défunt laisse une femme et une famille d'une dizaine d'enfants. C'était un homme très favorablement connu et très populaire, aussi sa mort a-t-elle produit un deuil dans la paroisse.

LES SYRIENS EN VENTE

MM. Abraham et Romi, 1467 rue Notre-Dame, ont reçu la visite de M. Malouf, marchand de la rue St Laurent, samedi dernier.

M. Malouf a offert de leur vendre des Syriens au prix de 840 pièce.

M. Abraham en a obtenu deux au prix de $50 et il devait les envoyer à son frère, à Québec.

M. Malouf serait le marchand et son frère le docteur Malouf qui a visité les Syriens à l'arrivée du Lake Simcoe" a déclaré qu'ils n'étaient atteints d'aucune maladie, afin de pouvoir les faire débarquer.

Les détails sur ce marché nouveau genre promettent d'être intéressants.

Il y aura assemblée régulière du Club Brodeur, demain soir, à la salle rétu, coin Boyer et Bélanger. Tous les membres sont priés d'être présents.

A. A. MASSE, Président.

LA GREVE DE FALL RIVER

Les patrons essaient en vain de mettre leurs filatures en opération.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Manchester, 27. — Le second jour de la grève de Fall-River a été calme, en général. Des troubles peu sérieux ont toutefois eu lieu.

Deux filateurs, la "Seaconnet" et la "Hargrave No 21 ont tenté de continuer leurs opérations, mais sans succès. Narcisse Martin, gréviste, a été condamné par les tribunaux, pour avoir brisé des vitres à la filature Ancona. Le secrétaire Lansey a demandé l'appui financier des unions-soeurs.

On annonce de source certaine qu'un homme d'affaires a offert $5,000 pour aider aux grévistes, si ces derniers peuvent trouver 9 autres souscripteurs.

L'ELU D'UN GRAND PART!

Oyster Bay, L. D., 27. — Le président Roosevelt a été officiellement averti, aujourd'hui, de sa mise en nomination comme candidat à la présidence des Etats-Unis, par la convention nationale républicaine.

La cérémonie a eu lieu à sa maison de campagne, à Sagamore Hill.

D'après le désir même du président, elle a été des plus simples.

L'avis formel du choix de la convention a été donné, au nom du comité représentant tous les états et territoires du pays, par Joseph G. Cannon, président de la Chambre des députés, qui a fait un grand discours.

M. Roosevelt à son tour a pris la parole, acceptant cette nomination, et ajoutant qu'il réalisait pleinement les lourdes obligations qu'elles va lui imposer.

Il a adhéré complètement et de tout coeur à toutes les déclarations de principes adoptées par la convention républicaine.

NOUVELLES DU GOLFE

Québec, 27 — Voici le dernier rapport du golfe, reçu ici à 10 h. 50 a.m.

L'Islet—Nuageux, fort vent d'ouest.

Rivière du Loup—Nuageux, vent sud-ouest.

Pointe au Père—Clair, vent d'ouest ; "Englishman", remontant, 5 heures p.m., hier.

Matane—Clair, vent d'ouest ; "Universe", remontant, 8 heures a.m.

Rivière à la Marthe—Clair, calme ; "Bonavista", remontant, 4 h. 30 a.m.

Cap de la Madeleine—Clair, variable; remontant : "Campana", Manchester City" et "Peter Jobsen", à 8 heures a.m.

Pointe de la Renommée — Clair, calme ; descendant, "Montezuma", 8 heures a.m.

Côte Nord—Clair, vent nord-ouest.

Anticosti—Brouillard intense, vent sud-est.

Pointe d'en Bas—Clair, vent d'ouest; remontant, 8 heures a.m., "Bangore Head", 5 h. 30 p.m. hier, "Mystic" ; descendant, 10 heures p.m., hier, "Bernilla" et "Fos".

Cap Ray—Nuageux, variable.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith et Cie, courtiers, 16 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 p.m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Ach.	Vend
C. P. R.	128⅝	128¼	War Eag	.....	.....
Duluth Com.	.....	.....	Payne	.....	.....
" Pref.	.....	.....	Virtue	.....	.....
M.S.R. xd	205	202	Nth Star	.....	.....
Tor. R.	100¼	99⅞	B.Mont.	246	.....
TwinCT.	95⅛	95⅜	B.,Onta	.....	.....
Dt.E. xd	63⅛	61¾	Bx.N.A.	.....	.....
Tol.Ry.	22	18	B.Molson	210	204
Hal.R.	93	91	B.Tor.	.....	.....
St.John R.	.....	.....	B.Merc.	159	156¾
W. E. R.	188	178	B. Royal xd	.....	.....
H. E. R.	.....	.....	B.Scot	.....	.....
W.India	.....	.....	B.E.Tow	.....	.....
R. & O.	63	61	B.Québ	.....	.....
M.H. & L.	74¾	74¼	B.Nation	.....	.....
N.S.S.	51⅞	51¾	B.Union.	140	132
N.S.S. Pfd.	.....	.....	B.Com.	.....	.....
D.L.&S. C.	9	8¾	B.Dom.	.....	.....
D.I.&S.p	28	26½	B.Stand.	.....	.....
D.Coal C.	42¾	42	B.Imper.	.....	.....
D.Coal Pf.	106	105	B.Hoche.	134	133
L.Coal Co.	.....	.....	B.Ottawa	.....	.....
L.Coal Pfd	.....	.....	B.du L.Grant	.....	.....
C.Cable	.....	.....	" C.Cab. c	.....	.....
M.Tel.	160	153	" P.	.....	.....
Bell T.	.....	144	" H.E.R.	.....	.....
Marconi W.	.....	.....	" B. Tel.	.....	.....
Ogil pfd.	125	.....	" C.C.C.	.....	.....
Ogilvie Com	250	175	" D.Coal	.....	.....
L.Woods	.....	.....	" L. Pulp	.....	.....
B.Pck' As. A	.....	.....	" W. E. R.	.....	.....
" " B	.....	.....	" D.L.&S.	61¾	61¾
Mnt. S.W.	49	33	" St Ry.	105	103⅝
M.W.Pfd.	100	75	" Ogil Do.	118	.....
L. Pulp C.	.....	.....	" N.S.S.	.....	.....
Wind. H.	.....	.....	" St Law.	.....	.....
N.W. Ld.com	.....	.....	" W. Ind.	.....	..